

La croissance et l'inflation à l'épreuve des incertitudes géopolitiques

Note de conjoncture

16 mars 2022



Mesurer pour comprendre

Les *Notes de conjoncture* sont disponibles dès leur parution sur le site internet de l'Insee dans les rubriques Conjoncture et Collections à l'adresse www.insee.fr.

ISSN 0766-6268

Rédaction achevée le 15 mars 2022

Directeur de la publication

Jean-Luc Tavernier

Rédacteurs en chef

Clément Lefebvre

Julien Pouget

Olivier Simon

Meryam Zaiem

Contributeurs

Damien Babet

Jules Baleyte

Tanguy Barthélémy

Narjis Benchekara

Nicolas Bignon

Bruno Bjai

Myriam Broin

Maël-Luc Buron

Thibault Caïe

Aliette Cheptitski

Charles-Marie Chevalier

Vianney Ducatel

Sébastien Faivre

David Fath

Melchior-Archibald Fosse

Camille Freppel

Léa Garcia

Hugues Génin

Marc Grenon-Mur

Vivien Guérin

Fabien Guggemos

Sylvain Larrieu

Thomas Laurent

Pierre Leblanc

Matthieu Lequien

Julien Machado

Jérémy Marquis

Fanch Morvan

Robin Navarro

Pierre Poulon

Jérôme Pujol

Alain Quartier-la-Tente

Benjamin Quévat

Hugues Ravier

Catherine Renne

Hélène Thélot

Julien Valentino

Sophie de Waroquier de Puel Parlan

Alexandre Wukovits

Secrétariat de rédaction et mise en page

Fabrice Hillaireau

Jean-Pierre Catan

Séverine Clément

Mathilde Demarque

Secrétariat

Nathalie Champion

La croissance et l'inflation à l'épreuve des incertitudes géopolitiques

Vue d'ensemble

La croissance et l'inflation à l'épreuve des incertitudes géopolitiques.....	4
--	---

Conjoncture française

Activité économique.....	7
--------------------------	---

● Selon les résultats précoces des enquêtes de conjoncture de mars 2022, collectées juste après le début de la guerre en Ukraine, les perspectives d'activité baissent nettement dans l'industrie.....	12
--	----

● L'apport des modèles macroéconomiques pour simuler les effets du renchérissement des prix d'importation de l'énergie.....	16
---	----

Échanges extérieurs.....	19
--------------------------	----

Emploi.....	22
-------------	----

● En 2021, le nombre des contrats aidés a légèrement rebondi.....	24
---	----

● Fin 2021, dans le contexte de l'épidémie de Covid, les arrêts maladie ont pesé sur le volume de travail rémunéré par les entreprises.....	26
---	----

Chômage.....	27
--------------	----

● Les contrats en alternance contribuent nettement à rehausser le taux d'activité des jeunes en 2021.....	29
---	----

Prix à la consommation.....	31
-----------------------------	----

● Le « bouclier tarifaire » sur les prix de l'électricité et du gaz a nettement atténué l'augmentation de l'inflation en février.....	33
---	----

Salaires.....	36
---------------	----

● Les secteurs les plus touchés par les difficultés de recrutement sont aussi ceux dans lesquels le plus d'entreprises anticipent des hausses sensibles de salaires.....	40
--	----

Revenus des ménages.....	44
--------------------------	----

Consommation et investissement des ménages.....	46
---	----

● À nouveau cette année, les ménages ont moins profité des soldes d'hiver qu'avant la crise sanitaire.....	49
--	----

Résultats des entreprises.....	51
--------------------------------	----

Investissement des entreprises.....	53
-------------------------------------	----

Conjoncture internationale

Synthèse internationale.....	55
------------------------------	----

● Des prix des énergies et des matières premières sous très forte tension.....	58
--	----

● L'inflation dans la zone euro.....	60
--------------------------------------	----

● Les trajectoires de sortie de crise sanitaire en Europe : entre effets de structure et dynamiques sectorielles.....	63
---	----

La croissance et l'inflation à l'épreuve des incertitudes géopolitiques

Les développements de la guerre en Ukraine conditionnent en partie la conjoncture économique

La guerre en Ukraine est un événement géopolitique porteur de conséquences économiques importantes, à court terme (en attisant l'inflation) comme à plus long terme (avec la réorganisation probable de certaines chaînes de valeur). Elle survient dans un contexte déjà marqué par de fortes tensions sur les prix, en lien avec le dynamisme de la reprise mondiale en sortie de crise sanitaire.

L'ampleur des conséquences économiques immédiates de ce nouveau choc « exogène » n'est certes pas comparable à celui de mars 2020, et ses canaux sont différents. Mais il rend à nouveau la prévision économique particulièrement incertaine, précisément parce qu'elle dépend en partie de facteurs qui ne relèvent pas de l'analyse conjoncturelle habituelle, qu'il s'agisse par exemple de l'évolution de la situation militaire ou de celle des sanctions contre la Russie.

Dans ces circonstances très évolutives, cette *Note* propose un diagnostic conjoncturel complet pour le premier trimestre 2022, et fournit, pour le futur proche, non pas des prévisions mais des éléments d'appréciation. Il s'agit d'une part d'estimations conditionnelles menées à partir de modèles macroéconométriques, et d'autre part des résultats précoces des enquêtes de conjoncture de mars, publiés à titre exceptionnel dans cette édition, avant la publication fin mars des résultats complets.

Au premier trimestre 2022, l'activité économique française aurait globalement progressé, malgré une consommation en retrait

Les trois premiers mois de l'année 2022 ont été contrastés. Comme anticipé, l'ombre portée de la vague Omicron a été circonscrite et temporaire en janvier. En février, la plupart des restrictions sanitaires ont été levées et les enquêtes de conjoncture envoyaient alors des signaux laissant attendre une accélération de l'activité. Le mois de mars est quant à lui marqué par les premières conséquences de la guerre en Ukraine, exacerbant les tensions déjà présentes sur les prix et faisant baisser les perspectives d'activité déclarées dans les enquêtes par les chefs d'entreprise. Au total, la prévision de croissance du PIB est maintenue à +0,3 % pour le premier trimestre (après +0,7 % au trimestre précédent), avec toutefois plus d'incertitude qu'à l'accoutumée, notamment pour mars.

La demande intérieure hors stocks marquerait globalement le pas au premier trimestre, sous l'effet de mouvements en sens contraires de ses composantes. La consommation des ménages fléchirait, du fait de la vague Omicron en janvier et de soldes d'hiver atones. À l'inverse, la consommation publique serait portée par les tests et les vaccinations. L'investissement des entreprises resterait dynamique mais décélérerait quelque peu. Les échanges extérieurs ralentiraient également après leur forte accélération en fin d'année 2021. Enfin, la contribution des variations de stocks serait positive ce trimestre.

L'emploi salarié ralentirait ce trimestre (+0,1 % prévu entre décembre et mars) et le taux de chômage se stabiliserait à 7,4 % de la population active. En février, le glissement sur un an des prix à la consommation a atteint 3,6 %. Il aurait été de l'ordre de 5 % sans le « bouclier tarifaire » sur les tarifs réglementés de vente du gaz et de l'électricité. En mars, l'inflation dépasserait 4 % sur un an : l'énergie expliquerait environ la moitié de ce glissement annuel. Du fait de la hausse des prix et malgré la bonne tenue des revenus d'activité, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages diminuerait au premier trimestre 2022 (-1,4 % prévu par unité de consommation, dont toutefois un point de pourcentage expliqué par le contrecoup de la comptabilisation au quatrième trimestre 2021 de l'indemnité inflation).

La conjoncture serait plus incertaine au cours des prochains mois, avec davantage d'inflation importée

En première analyse, la guerre en Ukraine et les sanctions adoptées contre la Russie affectent l'économie française par plusieurs canaux. Il s'agit tout d'abord d'un choc sur le prix de l'énergie et des matières premières, mais aussi d'un choc d'incertitude et d'un choc sur le commerce extérieur. Le choc sur les prix de certaines importations peut par ailleurs se doubler d'un choc sur les volumes, avec le risque d'un accroissement des difficultés d'approvisionnement – alors même que celles qui préexistaient, par exemple s'agissant des semi-conducteurs, ne semblent pas encore résorbées.

Les résultats précoces des enquêtes de conjoncture de mars, collectés entre le 25 février et le 14 mars, fournissent de premières indications sur la manière dont les entreprises modifient leurs anticipations depuis le début de la guerre en Ukraine. Les perspectives générales tout comme les perspectives personnelles d'activité apparaissent particulièrement affectées dans l'industrie, mais aussi dans le commerce de gros et dans certains services. En revanche, à ce stade, les perspectives en matière d'emploi semblent relativement peu modifiées.

La croissance devrait logiquement s'en ressentir dans les prochains mois. À titre illustratif, si les prix d'importation de l'énergie observés début mars, certes très volatils, devaient se maintenir jusqu'à la fin de l'année, la perte d'activité associée pourrait être de près d'un point de PIB annuel pour l'économie française en 2022, relativement aux évolutions que l'on aurait pu attendre en l'absence de conflit. Ce chiffrage, issu d'un modèle macroéconométrique, prend en compte les effets de bouclage international, mais sans considérer ni les réponses de politique économique – susceptibles de réduire l'impact du choc – ni les autres canaux évoqués ci-dessus – susceptibles de l'aggraver. Il ne s'agit au demeurant pas d'une évaluation « centrale » de l'effet du conflit, compte tenu de la très grande volatilité actuelle des cours de l'énergie, et plus largement du degré d'incertitude liée à l'évolution du conflit.

Les perspectives d'inflation pour les prochains mois sont également incertaines, s'agissant notamment de l'énergie, même si la « remise à la pompe » réduirait la hausse des prix des carburants. Les prix alimentaires pourraient être tirés à la hausse par les cours des matières premières mais aussi à la suite des négociations commerciales entre producteurs et distributeurs. Le glissement annuel global des prix pourrait ainsi se situer autour de 4,5 % entre avril et juin.

Au total, la croissance annuelle en 2022 bénéficierait d'un fort effet d'acquis (+2,7 % à l'issue du premier trimestre) lié au dynamisme de la reprise après la crise sanitaire, mais les aléas sur l'activité des prochains trimestres seraient importants. Au-delà du développement du conflit lui-même, des sanctions associées mais aussi des réponses de politique économique, ces aléas portent par exemple sur les conséquences du choc de confiance et sur l'ampleur des difficultés d'approvisionnement, qu'elles soient liées à la guerre ou bien éventuellement à la résurgence de la pandémie, si celle-ci devait entraîner des arrêts d'activité notamment en Chine. ●

Conjoncture française



Activité économique

Au quatrième trimestre 2021, le PIB français s'est situé à 0,9 % au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire, poursuivant son rattrapage dans plusieurs secteurs des services (commerce, transports, services aux ménages...). Les trois premiers mois de l'année 2022 apparaissent plus contrastés. Le mois de janvier a été caractérisé par la dégradation de la situation sanitaire (vague Omicron) et ses conséquences (recours accru au télétravail, mise en place du passe vaccinal, jauges pour certains événements, etc.). En février, la plupart des restrictions ont été progressivement levées, et les enquêtes de conjoncture laissent alors augurer une réaccélération de l'activité. Le mois de mars est quant à lui marqué par les premières conséquences du déclenchement de la guerre en Ukraine, s'ajoutant aux difficultés d'offre (difficultés d'approvisionnement, difficultés de recrutement) et aux tensions sur les prix qui préexistaient. Dans ce contexte, l'évolution du PIB français au premier trimestre 2022 serait le reflet, en moyenne, de ces évolutions contrastées. Il ralentirait ainsi, avec une progression prévue de +0,3 % (après +0,7 % au quatrième trimestre). Après une progression annuelle du PIB de +7,0 % en 2021 par rapport à 2020, l'acquis de croissance pour l'année 2022 à l'issue du premier trimestre – c'est-à-dire la croissance annuelle qui serait observée si le PIB trimestriel restait stable sur le reste de l'année – serait alors de +2,7 %.

Plus précisément (► figures 1 et 3a, 3b), la consommation des ménages reculerait au premier trimestre, dans un contexte marqué par une situation sanitaire dégradée en janvier, mais également par la progression continue de l'inflation. La consommation publique resterait dynamique, portée par la campagne de vaccination et la réalisation des tests de dépistage pendant la vague Omicron. L'investissement des entreprises resterait allant, mais ralentirait quelque peu, et celui des ménages se redresserait, porté par la construction. Les échanges extérieurs ont été très dynamiques fin 2021 : ils ralentiraient début 2022, mais seraient tout de même tirés par la reprise des échanges de produits manufacturés (et notamment, s'agissant des exportations, par des livraisons navales). Ils seraient néanmoins affectés en fin de trimestre par les répercussions de la guerre en Ukraine sur les échanges énergétiques et agricoles et sur le tourisme international.

► 1. Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés, en évolutions trimestrielles et annuelles

variations trimestrielles et annuelles (en %), données CVS-CJO

	2020				2021				2022	2020	2021	Acquis 2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1			
Produit intérieur brut	-5,7	-13,5	18,6	-1,1	0,2	1,3	3,1	0,7	0,3	-8,0	7,0	2,7
Importations	-5,0	-18,5	17,0	0,8	1,5	2,1	1,0	3,9	1,6	-12,2	7,8	5,6
Total des ressources	-5,4	-14,6	18,0	-0,4	0,5	1,7	2,6	1,3	0,5	-8,9	7,5	3,2
Dépenses de consommation des ménages	-5,7	-11,7	18,5	-5,5	-0,1	1,2	5,5	0,5	-0,5	-7,2	4,7	2,9
Dépenses de consommation des administrations*	-3,0	-11,4	17,5	-0,7	-0,3	0,7	2,9	0,4	0,6	-3,5	6,3	2,5
<i>dont dépenses individualisables des APU</i>	<i>-4,3</i>	<i>-12,8</i>	<i>20,5</i>	<i>-1,4</i>	<i>-0,1</i>	<i>0,8</i>	<i>4,2</i>	<i>0,5</i>	<i>0,9</i>	<i>-4,9</i>	<i>7,7</i>	<i>3,6</i>
<i>dont dépenses collectives des APU</i>	<i>-0,7</i>	<i>-8,3</i>	<i>13,1</i>	<i>1,1</i>	<i>-0,8</i>	<i>0,1</i>	<i>-0,4</i>	<i>-0,2</i>	<i>0,1</i>	<i>-0,1</i>	<i>3,7</i>	<i>-0,3</i>
Formation brute de capital fixe (FBCF)	-9,6	-15,8	26,5	2,4	0,3	2,3	0,0	0,6	0,6	-8,9	11,5	1,7
<i>dont Entreprises non financières (ENF)</i>	<i>-9,5</i>	<i>-15,6</i>	<i>28,1</i>	<i>1,4</i>	<i>1,3</i>	<i>1,6</i>	<i>0,1</i>	<i>1,1</i>	<i>0,8</i>	<i>-8,1</i>	<i>12,1</i>	<i>2,0</i>
<i>Ménages</i>	<i>-12,5</i>	<i>-18,1</i>	<i>30,0</i>	<i>6,9</i>	<i>-1,9</i>	<i>5,0</i>	<i>0,7</i>	<i>0,0</i>	<i>0,3</i>	<i>-12,2</i>	<i>15,6</i>	<i>1,8</i>
<i>Administrations publiques</i>	<i>-4,9</i>	<i>-12,3</i>	<i>18,2</i>	<i>0,6</i>	<i>-0,6</i>	<i>0,9</i>	<i>-1,1</i>	<i>-0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>-4,4</i>	<i>4,8</i>	<i>-0,3</i>
Exportations	-5,2	-25,1	21,3	4,1	0,8	2,0	1,7	3,1	1,9	-16,1	9,2	5,6
Contributions (en point)												
<i>Demande intérieure hors stocks**</i>	<i>-6,0</i>	<i>-12,6</i>	<i>20,3</i>	<i>-2,5</i>	<i>-0,1</i>	<i>1,4</i>	<i>3,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,0</i>	<i>-6,7</i>	<i>6,8</i>	<i>2,5</i>
<i>Variations de stocks**</i>	<i>0,3</i>	<i>0,9</i>	<i>-2,2</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,6</i>	<i>0,5</i>	<i>0,2</i>	<i>-0,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,3</i>
<i>Commerce extérieur</i>	<i>0,0</i>	<i>-1,8</i>	<i>0,5</i>	<i>0,9</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>-0,3</i>	<i>0,1</i>	<i>-1,1</i>	<i>0,2</i>	<i>-0,1</i>

■ Préviation

* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

** Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Note : l'acquis 2022 correspond à l'acquis du premier trimestre.

Lecture : au premier trimestre 2022, les exportations augmenteraient de 1,9 % par rapport au quatrième trimestre 2021 ; la contribution des échanges extérieurs à la croissance trimestrielle du PIB serait de 0,1 point.

Source : Insee

► 2. Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés, en écart au quatrième trimestre 2019

écart au quatrième trimestre 2019 (en %), données CVS-CJO

	2020				2021				2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Produit intérieur brut	-5,7	-18,4	-3,2	-4,3	-4,1	-2,9	0,2	0,9	1,2
Importations	-5,0	-22,6	-9,4	-8,7	-7,3	-5,4	-4,4	-0,7	0,9
Total des ressources	-5,4	-19,2	-4,7	-5,0	-4,5	-2,9	-0,4	0,9	1,4
Dépenses de consommation des ménages	-5,7	-16,8	-1,4	-6,8	-6,9	-5,7	-0,5	0,0	-0,5
Dépenses de consommation des administrations*	-3,0	-14,0	1,0	0,3	0,0	0,7	3,6	4,0	4,6
<i>dont dépenses individualisables des APU</i>	<i>-4,3</i>	<i>-16,5</i>	<i>0,6</i>	<i>-0,8</i>	<i>-0,9</i>	<i>0,0</i>	<i>4,2</i>	<i>4,7</i>	<i>5,6</i>
<i>dont dépenses collectives des APU</i>	<i>-0,7</i>	<i>-8,9</i>	<i>3,0</i>	<i>4,1</i>	<i>3,2</i>	<i>3,4</i>	<i>3,0</i>	<i>2,7</i>	<i>2,8</i>
Formation brute de capital fixe (FBCF)	-9,6	-23,9	-3,7	-1,4	-1,1	1,2	1,2	1,9	2,5
<i>dont Entreprises non financières (ENF)</i>	<i>-9,5</i>	<i>-23,6</i>	<i>-2,1</i>	<i>-0,7</i>	<i>0,5</i>	<i>2,2</i>	<i>2,2</i>	<i>3,4</i>	<i>4,2</i>
<i>Ménages</i>	<i>-12,5</i>	<i>-28,3</i>	<i>-6,8</i>	<i>-0,4</i>	<i>-2,3</i>	<i>2,5</i>	<i>3,3</i>	<i>3,3</i>	<i>3,5</i>
<i>Administrations publiques</i>	<i>-4,9</i>	<i>-16,6</i>	<i>-1,5</i>	<i>-0,9</i>	<i>-1,5</i>	<i>-0,6</i>	<i>-1,6</i>	<i>-2,0</i>	<i>-1,7</i>
Exportations	-5,2	-28,9	-13,8	-10,3	-9,5	-7,7	-6,1	-3,2	-1,4

■ Prévission

* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)

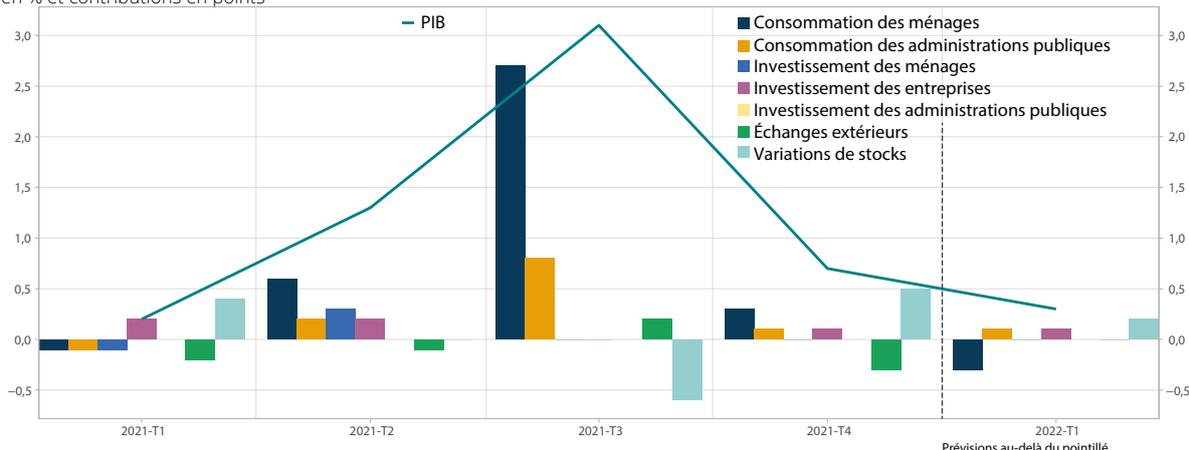
** Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur

Lecture : au premier trimestre 2022, les exportations se situeraient -1,4 % sous leur niveau du quatrième trimestre 2019.

Source : Insee

► 3a. Variations trimestrielles du PIB et contributions des principaux postes de la demande

variations en % et contributions en points

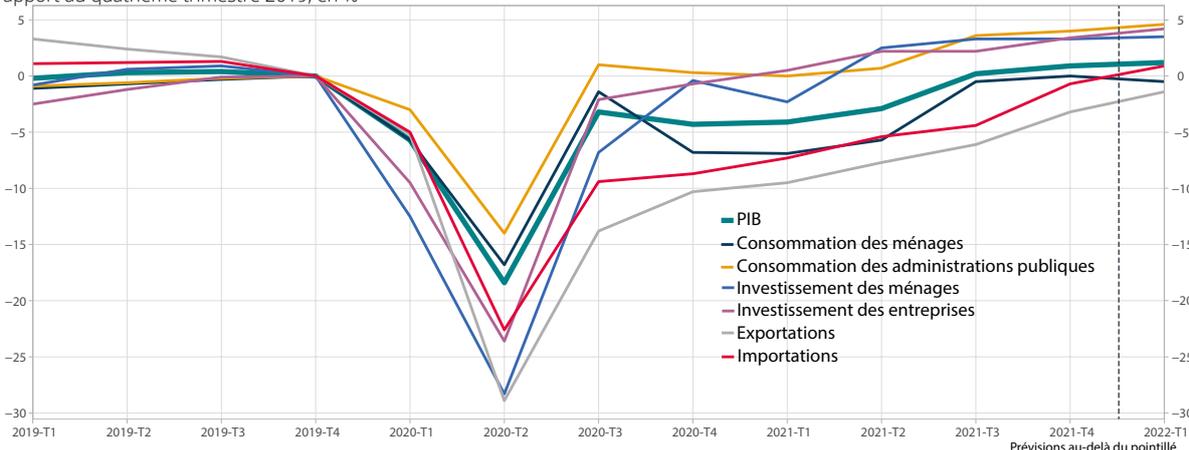


Lecture : au premier trimestre 2022, le PIB augmenterait de 0,3 % par rapport au quatrième trimestre 2021 ; la contribution de l'investissement des entreprises non financières (ENF) serait d'environ 0,1 point.

Source : Insee

► 3b. Évolutions trimestrielles du PIB, des importations et des principaux postes de la demande, en écart au quatrième trimestre 2019

écart par rapport au quatrième trimestre 2019, en %



Lecture : au premier trimestre 2022, les importations dépasseraient leur niveau du quatrième trimestre 2019.

Source : Insee

Certains contrastes sectoriels persisteraient au premier trimestre : l'activité ralentirait fortement dans les services, se reprendrait légèrement dans l'industrie et accélérerait quelque peu dans la construction (► figures 5, 6 et 7). La dégradation de la situation sanitaire en début d'année induirait en effet un net ralentissement dans les services de transport et les services aux ménages, et même un recul dans l'hébergement-restauration. Après une baisse au quatrième trimestre 2021, l'industrie repartirait à la hausse, portée entre autres par les branches des biens d'équipement et des matériels de transport.

► 4. Variations annuelles du PIB et contributions des principaux postes de la demande

variations annuelles (en %) et contributions en points



Lecture : en 2022, l'acquis de croissance annuelle du PIB au premier trimestre serait de 2,7 % ; la contribution de la consommation des ménages serait de 1,5 point.
Source : Insee

► 5. Variations trimestrielles d'activité économique par branche

variations trimestrielles en %, prévision à partir du premier trimestre 2022

Branche	Poids en %	2020				2021				2022
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Agriculture, sylviculture et pêche	2	0,1	0,0	0,2	-0,3	-0,3	-0,1	0,3	0,5	0,5
Industrie	14	-5,2	-16,9	19,7	2,4	0,8	0,0	0,5	-0,2	0,3
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-0,9	-8,2	8,7	-1,9	3,4	1,2	-0,5	2,2	0,0
Cokéfaction et raffinage	0	6,7	20,5	-4,8	6,4	74,1	-12,5	-39,6	14,1	0,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-7,2	-17,8	20,6	4,5	1,6	-0,7	2,4	-2,1	0,5
Fabrication de matériels de transport	2	-12,0	-42,9	56,3	4,0	-5,2	-4,0	-2,2	0,7	0,5
Fabrication d'autres produits industriels	6	-6,0	-17,7	21,8	2,7	1,7	-0,6	-0,3	-0,6	0,2
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3	-2,3	-9,5	13,2	3,1	-1,0	2,3	3,0	-0,5	0,5
Construction	6	-12,8	-25,6	44,1	-0,3	0,1	2,9	-0,2	0,4	0,7
Services principalement marchands	-5	-5,3	-13,1	16,1	-2,0	-0,1	2,1	4,8	1,4	0,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-6,0	-11,9	20,8	-2,2	-0,4	-0,8	1,7	0,9	0,0
Transports et entreposage	5	-10,9	-25,5	23,1	-4,1	3,8	4,9	8,9	5,0	0,3
Hébergement et restauration	3	-20,5	-49,0	79,2	-29,8	-13,9	30,0	44,0	1,1	-3,0
Information et communication	5	-1,6	-5,2	7,3	2,0	1,9	1,0	2,6	2,0	1,5
Activités financières et d'assurance	4	-4,7	-11,1	14,9	0,9	1,5	1,8	2,2	0,6	0,5
Activités immobilières	13	-1,3	-2,5	3,1	0,3	0,2	0,8	1,0	0,4	0,2
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-4,3	-13,9	18,1	0,7	-0,3	2,1	3,2	0,5	0,3
Autres activités de services	3	-9,5	-35,2	47,9	-14,7	-2,4	6,5	22,6	5,7	0,3
Services principalement non marchands	22	-4,6	-10,9	18,9	-1,2	0,4	-0,4	1,5	0,1	0,6
VA totale	100	-5,5	-13,6	18,1	-1,1	0,2	1,3	3,1	0,8	0,4
Taxes et subventions		-7,5	-12,6	22,1	-1,1	0,3	1,8	3,4	0,0	0,0
PIB		-5,7	-13,5	18,6	-1,1	0,2	1,3	3,1	0,7	0,3

■ Prévision

Lecture : au quatrième trimestre 2021, la valeur ajoutée de la branche de fabrication des matériels de transports a augmenté de 0,7 %. Elle augmenterait de 0,5 % au premier trimestre 2022.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Conjoncture française

L'évolution de l'activité au deuxième trimestre est entourée d'une forte incertitude, dépendant notamment des développements de la guerre en Ukraine et de ses conséquences économiques. Les résultats précoces des enquêtes de conjoncture de mars, publiés dans cette *Note* à titre exceptionnel (► **éclairage** sur les résultats précoces des enquêtes de conjoncture), montrent notamment un assombrissement marqué des perspectives de production – tant personnelles que générales – dans l'industrie.

De fait, les conséquences économiques de la guerre transiteraient par plusieurs canaux, directs comme indirects. En premier lieu, le vif renchérissement des matières premières et énergétiques amplifie la dynamique amorcée en 2021. Ces hausses de prix pèseraient à la fois sur les coûts de production des entreprises, mais aussi sur les dépenses des ménages, même si le bouclier tarifaire limiterait significativement l'inflation énergétique.

En outre, la fermeture du marché russe, les difficultés d'approvisionnement depuis l'Ukraine et la désorganisation des chaînes de valeur mondiales exacerberaient les contraintes d'offre, déjà très fortes dans l'industrie et la construction, et perturberaient les échanges de biens et services. Le tourisme international, déjà affecté par l'épidémie, pourrait voir sa reprise entravée.

Plus largement, le climat de tension et d'incertitude pourrait entraîner une dégradation de la confiance des agents économiques, entreprises comme ménages, pénalisant l'investissement ou encore la consommation.

Au total, il est à ce stade difficile de quantifier précisément l'impact global de la guerre en Ukraine sur l'activité française. Néanmoins, à titre illustratif, si les cours particulièrement élevés de l'énergie observés début mars devaient se maintenir jusqu'à la fin de l'année, la perte d'activité associée serait de près d'un point de PIB annuel pour l'économie française en 2022 (► **éclairage** sur l'apport des modèles macroéconomiques). Ce chiffrage illustratif ne prend cependant pas en compte les réponses de politique économique apportées dans cette situation (« bouclier tarifaire » par exemple), susceptibles d'atténuer l'impact du choc de prix énergétique. Inversement, il ne tient pas non plus compte des difficultés d'approvisionnement et de l'augmentation des cours de certaines matières premières (hors énergie, dont notamment ceux des céréales), susceptibles de peser davantage sur l'économie. ●

► 6. Écarts d'activité économique par branche, en écart au quatrième trimestre 2019

écart au quatrième trimestre 2019, en %, prévision à partir du premier trimestre 2022

Branche	Poids en %	2020				2021				2022
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Agriculture, sylviculture et pêche	2	0,1	0,1	0,3	0,0	-0,4	-0,5	-0,1	0,4	0,9
Industrie	14	-5,2	-21,3	-5,8	-3,6	-2,8	-2,8	-2,4	-2,6	-2,3
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-0,9	-9,0	-1,1	-3,0	0,4	1,5	1,1	3,2	3,2
Cokéfaction et raffinage	0	6,7	28,5	22,4	30,2	126,7	98,3	19,6	36,5	36,5
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-7,2	-23,7	-8,0	-3,8	-2,3	-3,0	-0,7	-2,7	-2,2
Fabrication de matériels de transport	2	-12,0	-49,7	-21,4	-18,3	-22,6	-25,7	-27,3	-26,8	-26,5
Fabrication d'autres produits industriels	6	-6,0	-22,7	-5,8	-3,3	-1,7	-2,2	-2,6	-3,2	-2,9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3	-2,3	-11,6	0,1	3,2	2,1	4,5	7,6	7,1	7,5
Construction	6	-12,8	-35,1	-6,5	-6,7	-6,6	-3,9	-4,2	-3,8	-3,2
Services principalement marchands	-5	-5,3	-17,7	-4,5	-6,3	-6,4	-4,4	0,2	1,6	1,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-6,0	-17,2	0,0	-2,3	-2,6	-3,4	-1,7	-0,9	-0,9
Transports et entreposage	5	-10,9	-33,5	-18,2	-21,5	-18,5	-14,5	-6,9	-2,3	-2,0
Hébergement et restauration	3	-20,5	-59,4	-27,3	-48,9	-56,0	-42,8	-17,7	-16,8	-19,2
Information et communication	5	-1,6	-6,7	0,1	2,2	4,1	5,2	7,9	10,0	11,7
Activités financières et d'assurance	4	-4,7	-15,2	-2,6	-1,8	-0,3	1,5	3,7	4,4	4,9
Activités immobilières	13	-1,3	-3,8	-0,8	-0,5	-0,2	0,5	1,5	1,9	2,1
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-4,3	-17,6	-2,7	-2,0	-2,3	-0,3	2,9	3,4	3,7
Autres activités de services	3	-9,5	-41,3	-13,2	-25,9	-27,7	-23,0	-5,6	-0,2	0,1
Services principalement non marchands	22	-4,6	-15,0	1,1	-0,2	0,3	-0,1	1,4	1,5	2,1
VA totale	100	-5,5	-18,3	-3,5	-4,5	-4,4	-3,2	-0,2	0,6	1,0
Taxes et subventions		-7,5	-19,1	-1,3	-2,3	-2,1	-0,3	3,1	3,1	3,1
PIB		-5,7	-18,4	-3,2	-4,3	-4,1	-2,9	0,2	0,9	1,2

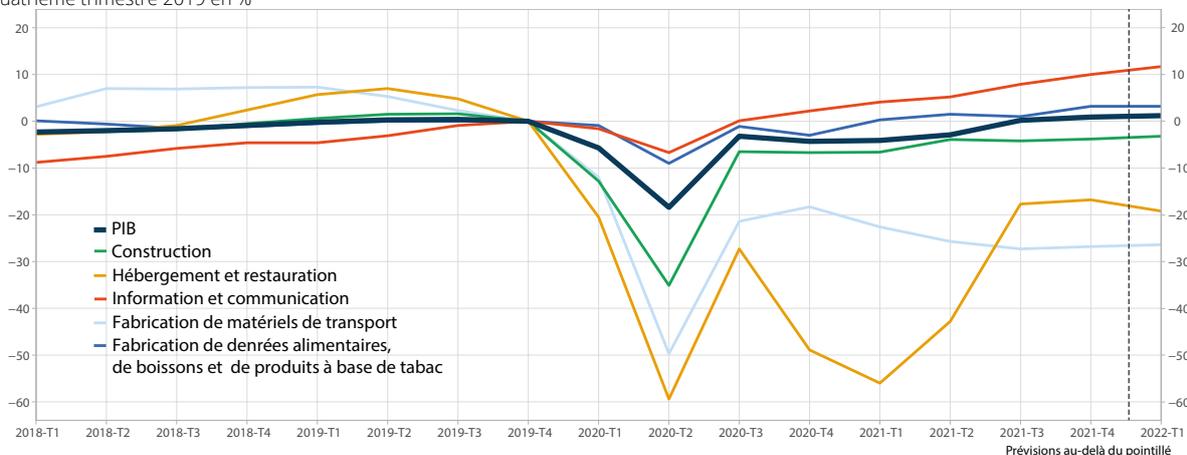
■ Prévision

Lecture : au quatrième trimestre 2021, la valeur ajoutée de la branche de fabrication des matériels de transport s'est située -26,8 % sous son niveau du quatrième trimestre 2019. Au premier trimestre 2022, elle remonterait à -26,4 %.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

► 7. Écarts d'activité économique par rapport au niveau d'avant la crise sanitaire, pour différentes branches

écart au quatrième trimestre 2019 en %



Lecture : au quatrième trimestre 2021, la valeur ajoutée de la branche de la construction s'est située -3,8 % sous son niveau du quatrième trimestre 2019. Au premier trimestre 2022, elle remonterait à -3,2 %.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Selon les résultats précoces des enquêtes de conjoncture de mars 2022, collectées juste après le début de la guerre en Ukraine, les perspectives d'activité baissent nettement dans l'industrie

À titre exceptionnel, l'Insee publie dans cette Note de conjoncture des résultats précoces issus des enquêtes de conjoncture de mars 2022. Ces données, encore provisoires, ont en effet été collectées depuis le 25 février, juste après le déclenchement de la guerre en Ukraine, et permettent donc d'en estimer les premières conséquences sur le moral des chefs d'entreprise. À ce stade, c'est surtout dans l'industrie que les perspectives générales d'activité diminuent nettement, même si par ailleurs d'autres secteurs marchands apparaissent également affectés (comme certains services ainsi que le commerce). Les anticipations concernant les tensions sur les prix apparaissent par ailleurs exacerbées par le conflit, tandis que l'impact sur l'emploi devrait rester limité, du moins à court terme. Les résultats complets, reflétant l'ensemble de la collecte, seront publiés par l'Insee dans la collection Informations Rapides le 24 mars, comme prévu.

Dans le contexte de forte incertitude engendré par le déclenchement de la guerre en Ukraine, il a été procédé à titre exceptionnel à un dépouillement précoce des enquêtes de conjoncture de mars 2022, afin de recueillir de façon avancée le sentiment des chefs d'entreprise sur les répercussions du conflit. Si la collecte est encore en cours en vue d'une publication le 24 mars, les résultats préliminaires sont exploitables à ce stade, avec des taux de réponse proches des trois quarts de la normale. La période de collecte s'est ouverte le 25 février, juste après le déclenchement de la guerre, et le dépouillement précoce a eu lieu le 14 mars. Durant cette période, la situation militaire, politique et financière a été très évolutive, ce qui a pu bien sûr affecter les réponses des chefs d'entreprise.

Globalement, les chefs d'entreprise de tous les grands secteurs d'activité apparaissent préoccupés par les répercussions du conflit. Les soldes d'opinion sur les perspectives générales d'activité sont en net recul (► **figure 1**). La dégradation est particulièrement marquée dans l'industrie et le commerce de détail et de gros. Tous les sous-secteurs manufacturiers présentent ainsi une détérioration de leurs perspectives, particulièrement dans les matériels de transport.

Dans une moindre mesure, les chefs d'entreprise des services marchands sont également préoccupés, avec des situations toutefois plus contrastées. On constate ainsi une dégradation marquée des perspectives dans le transport routier de marchandise et les services administratifs et de soutien, tandis que l'hébergement-restauration voit les siennes s'améliorer – en lien sans doute avec la normalisation de la situation sanitaire. Les entrepreneurs du bâtiment apparaissent quant à eux les moins pessimistes à ce stade.

De plus, les chefs d'entreprise anticipent une intensification des tensions sur leurs prix de vente (► **figure 2**), en lien *a priori* avec les coûts de l'énergie et des matières premières. Seuls les services se démarquent quelque peu. Toutefois, si le climat global des affaires tend à se dégrader, ce ne serait pas le cas à ce stade du climat de l'emploi : les soldes d'opinion sur l'évolution prévue des effectifs au cours des trois prochains mois se maintiennent en effet à des niveaux relativement élevés (► **figure 3**). Enfin, les soldes d'opinion sur le niveau des stocks sont en hausse au mois de mars dans l'industrie et le commerce, possiblement en lien avec le ralentissement de la demande (► **figure 4**). ●

Bruno Bjai, Pierre Poulon, Julien Valentino

► 1. Perspectives générales et personnelles d'activité...

soldes d'opinion, en % des réponses, CVS

... dans l'industrie manufacturière



... dans le bâtiment



... dans les services



... dans le commerce de gros



... dans le commerce de détail



— Perspectives générales
— Perspectives personnelles

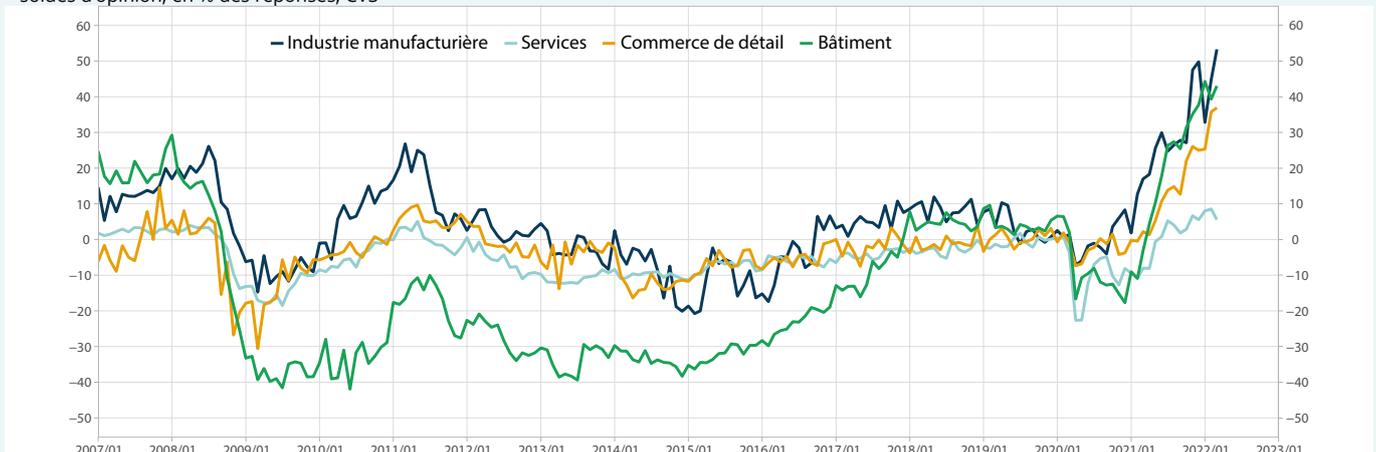
Note : les réponses à la question sur les perspectives personnelles sont pondérées par le chiffre d'affaires, celles sur les perspectives générales ne sont pas pondérées. La question sur les perspectives générales dans le bâtiment est trimestrielle et n'est pas disponible pour le mois de mars. Le solde d'opinion sur les intentions de commande est utilisé pour évaluer les perspectives personnelles dans le commerce de gros.

Dernier point : mars 2022 (calcul avancé avant le dépouillement complet des enquêtes de mars).

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

► 2. Évolution prévue des prix de vente

soldes d'opinion, en % des réponses, CVS



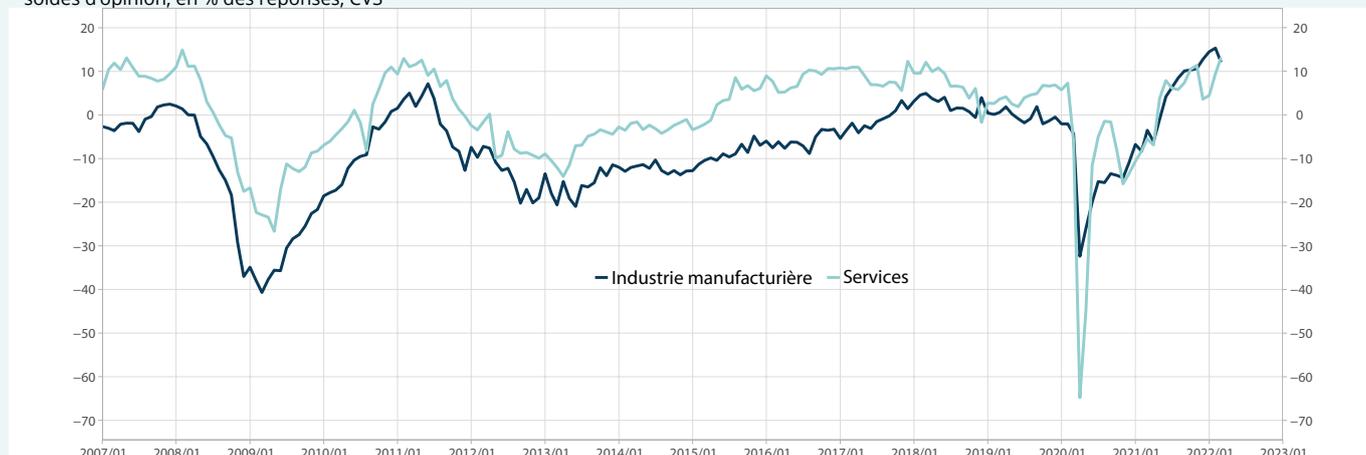
Note : les réponses à cette question sont pondérées par le chiffre d'affaires.

Dernier point : mars 2022 (calcul avancé avant le dépouillement complet des enquêtes de mars).

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

► 3. Évolution prévue des effectifs

soldes d'opinion, en % des réponses, CVS



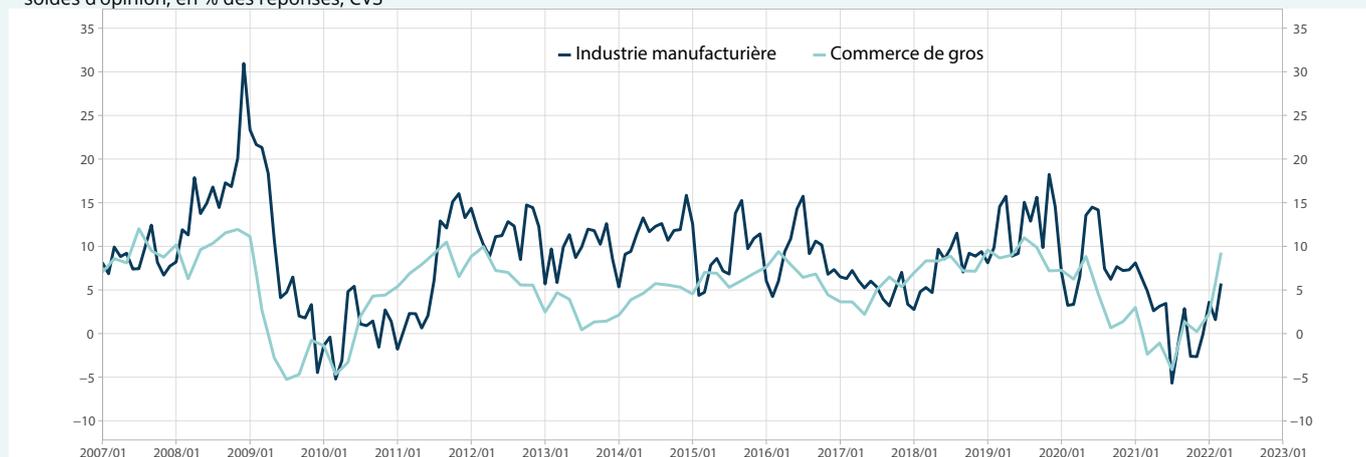
Note : les réponses à cette question sont pondérées par les effectifs des entreprises.

Dernier point : mars 2022 (calcul avancé avant le dépouillement complet des enquêtes de mars).

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

► 4. Jugement sur le niveau des stocks

soldes d'opinion, en % des réponses, CVS



Note : les réponses à cette question sont pondérées par le chiffre d'affaires.

Dernier point : mars 2022 (calcul avancé avant le dépouillement complet des enquêtes de mars).

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

Résultats précoces de l'enquête de conjoncture auprès des ménages

L'Insee interroge chaque mois un vaste échantillon d'entreprises au sujet de la conjoncture économique, mais également un échantillon de ménages.

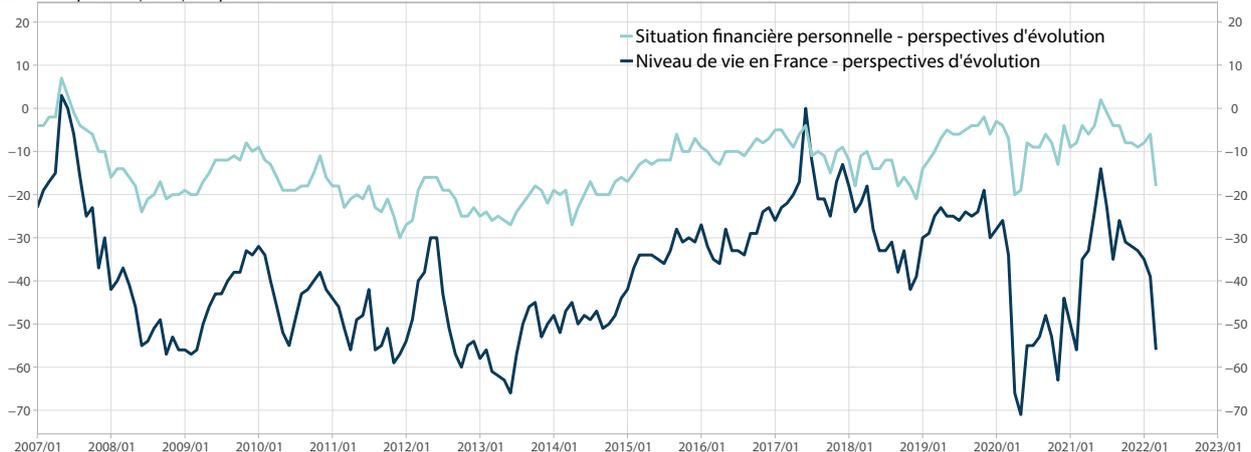
Une exploitation précoce de la collecte de l'enquête auprès des ménages a donc été également réalisée. Elle porte sur environ les deux tiers de l'échantillon. L'enquête était sur le terrain depuis le 24 février et le dépouillement précoce a eu lieu le 9 mars. Les résultats définitifs seront quant à eux publiés le 29 mars.

Selon ces résultats précoces, les ménages anticipent une nette baisse du niveau de vie général en France. Cette baisse est d'autant plus notable qu'en général, les périodes qui précèdent immédiatement les élections présidentielles s'accompagnent d'un net regain ponctuel d'optimisme sur ce solde d'opinion. La baisse est également nette, mais de moins grande ampleur, s'agissant de la situation financière personnelle future (► [figure 5](#)). Ces baisses s'accompagnent d'une vive hausse des anticipations sur l'inflation future.

Par ailleurs, selon ces résultats provisoires, les soldes d'opinion sur l'opportunité de faire des achats importants et sur l'opportunité d'épargner seraient en baisse en mars (► [figure 6](#)), des baisses néanmoins bien moins marquées que celle sur le niveau de vie. ●

► 5. Soldes d'opinion sur le niveau de vie futur en France et sur la situation financière personnelle future

soldes de réponses, CVS, en points

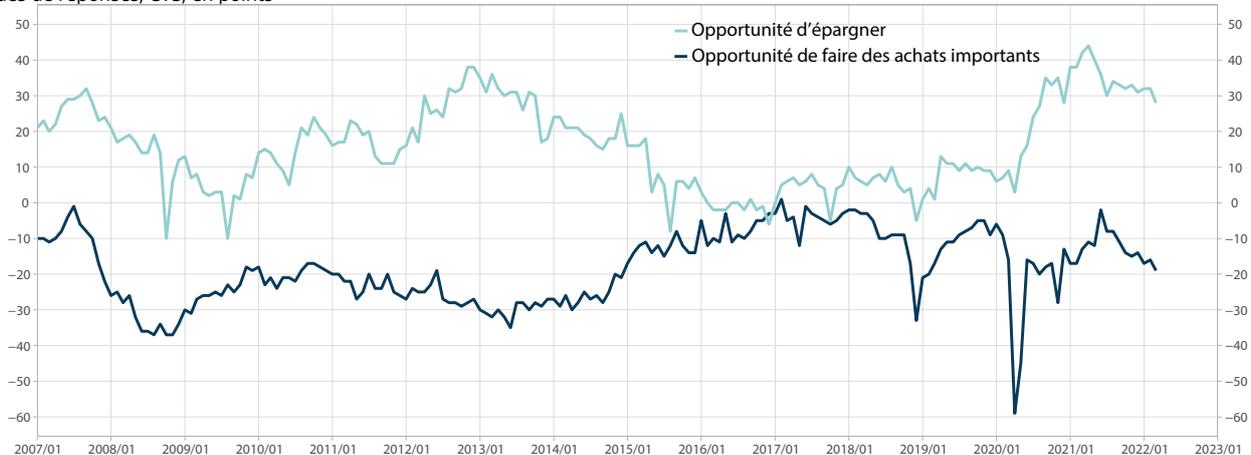


Dernier point : mars 2022 (calcul avancé avant le dépouillement complet de l'enquête de mars).

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages

► 6. Soldes d'opinion sur l'opportunité de faire des achats importants et d'épargner

soldes de réponses, CVS, en points



Dernier point : mars 2022 (calcul avancé avant le dépouillement complet de l'enquête de mars).

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages

L'apport des modèles macroéconomiques pour simuler les effets du renchérissement des prix d'importation de l'énergie

Pour estimer l'impact économique des hausses de prix de l'énergie résultant de la guerre en Ukraine, le recours à des modèles macroéconomiques s'avère utile car ils prennent en compte les effets de diffusion de ces hausses de prix et les effets d'entraînement qui en résultent. Un exercice de simulation a donc été effectué à l'aide du modèle Mésange¹ de l'économie française (Bardaji et al, 2017) et du modèle multi-pays GEM d'Oxford Economics. Cet exercice est à caractère illustratif, notamment s'agissant des hypothèses sur les prix de l'énergie, qui ne constituent pas des prévisions. Par ailleurs, la modélisation adoptée ne prend pas en compte les mesures de politique économique mises en œuvre pour limiter la hausse des prix de l'énergie sur les ménages (le bouclier tarifaire n'y est donc pas modélisé). Là aussi, les impacts obtenus sur le PIB ou la consommation ne constituent pas une prévision de ces grandeurs mais une illustration de leur dynamique dans le cadre précis des hypothèses retenues sur l'évolution des prix de l'énergie et de la modélisation choisie. Enfin, les autres conséquences de la guerre en Ukraine, en matière de renchérissement des matières premières autres qu'énergétiques, de désorganisation des chaînes de valeur mondiales, de perturbation du système financier ou encore de perte de confiance chez les agents économiques, au-delà des comportements usuels, ne sont pas non plus prises en compte ici.

La hausse des prix de l'énergie se diffuse dans le reste de l'économie, grevant le pouvoir d'achat des ménages et pénalisant l'activité des entreprises

La hausse du prix des énergies, consécutive à la guerre en Ukraine, concerne principalement des énergies importées (pétrole, gaz, charbon) et touche de ce fait le prix des importations énergétiques de la France. Pour en simuler les conséquences macroéconomiques, il est supposé que jusqu'à la fin 2022, les prix d'importation du pétrole, du gaz et du charbon se maintiennent à partir du 8 mars à 125 \$ le baril de Brent pour le pétrole, 215 € par MWh pour le gaz et 390 € par tonne pour le charbon² (► **figure 1**). Par rapport à un scénario de référence dans lequel ces prix restent à leurs niveaux moyens de janvier-février, leur hausse correspond à un renchérissement des importations énergétiques de l'ordre de 0,8 point de PIB trimestriel au premier trimestre et de 2,5 points au deuxième trimestre et aux suivants. Le Brent et le gaz contribuent pour un peu moins de 40 % et 60 % respectivement à ces hausses, le charbon ayant une contribution moindre. Par ailleurs, les prix des autres matières premières, notamment agricoles (blé...) ou minérales, sont ici supposés inchangés.

¹ Modèle Économétrique de Simulation et d'ANalyse Générale de l'Économie.

² S'agissant du pétrole, l'hypothèse retenue correspond à un prix du baril de Brent à 117 € en mars et 118 € à partir d'avril 2022. S'agissant du gaz, le prix d'importation du gaz a été choisi comme suivant la dynamique du prix spot (contrats à terme aux Pays-Bas, TTF), soit une hypothèse de 208 € par MWh en mars et 215 € à partir d'avril 2022. Pour le charbon, c'est également la dynamique du prix spot qui est supposée refléter celle du prix d'importation du charbon, l'hypothèse retenue correspondant à 384 € par tonne en mars et 390 € à partir d'avril 2022.

► 1. Hypothèses retenues pour les cours du pétrole, du gaz et du charbon

Hypothèses en euros	Pétrole (en dollars par baril de Brent)	Gaz (en euros par MWh)	Charbon (en euros par tonne)
Niveau des prix simulés à partir du 8 mars	125	215	390
Niveau de référence	92	83	151

Note : les hypothèses retenues consistent à prolonger constants les prix spot du baril de Brent, du gaz (contrats à terme aux Pays-Bas, TTF) et du charbon (contrats à terme Rotterdam, ICE future), à partir de leur valeur observée le 7 mars 2022 et ce jusqu'à la fin de l'année. Le scénario de référence consiste à maintenir toute l'année les prix moyens observés en janvier et février 2022.

Source : Insee

Cette hausse du prix des importations en énergie agit à la fois sur l'offre, en renchérissant la production, et sur la demande, en réduisant le pouvoir d'achat des ménages. Il s'ensuit un impact négatif sur la consommation (-0,1 % au premier trimestre et -0,6 % au deuxième, -1,0 % sur l'ensemble de l'année 2022), qui reste amorti dans la mesure où les ménages puisent dans leur épargne. De leur côté, les entreprises font face à une hausse de leurs coûts, notamment celles dont la production est intensive en énergie importée (pétrole et gaz). Cette hausse des coûts se transmet à leurs prix de vente et se diffuse progressivement dans l'économie, avec des pertes d'activité plus importantes sur la deuxième partie de l'année. Le PIB serait ainsi affecté à hauteur de -0,1 % au premier trimestre, et -0,4 % au deuxième. Sur l'ensemble de l'année 2022, la hausse simulée des prix de l'énergie conduit à un impact de -0,7 % sur l'activité (► **figure 2**). L'impact est également négatif sur la balance commerciale, à hauteur de -1,7 point de PIB, du fait du renchérissement des importations.

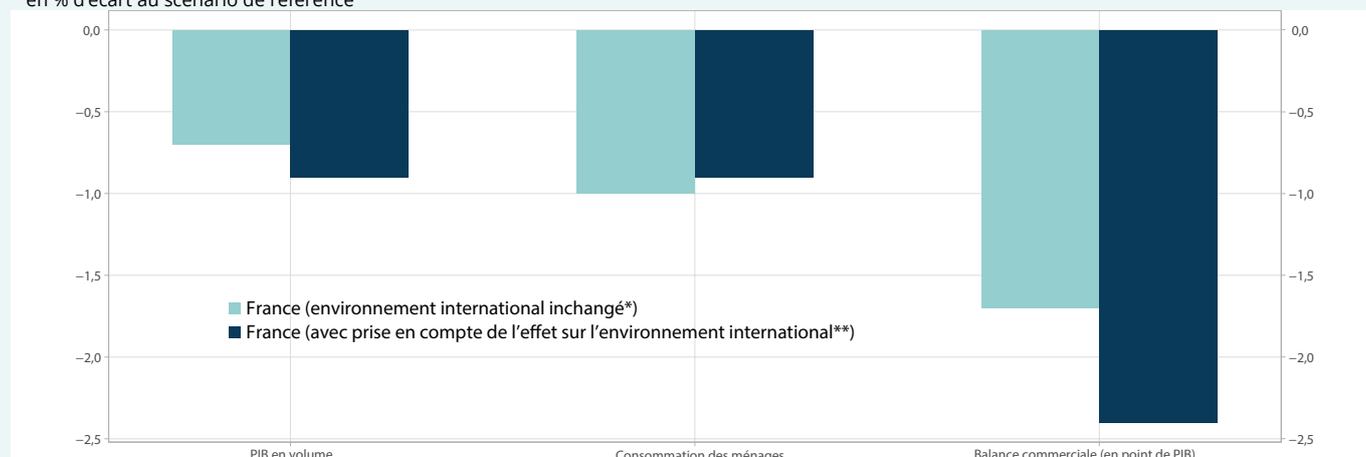
Cet exercice de simulation reste bien sûr sujet à des limites. Comme dit précédemment, il ne prend pas en compte les réponses de politique budgétaire (bouclier tarifaire notamment) ni de politique monétaire. Par ailleurs, dans le modèle Mésange, l'environnement international de l'économie française est par hypothèse supposé exogène, et dès lors non affecté par la hausse des prix de l'énergie. En pratique, le renchérissement des énergies touche également les partenaires commerciaux de la France, dégradant la demande mondiale adressée à la France.

Le caractère mondial du choc conduit à en accentuer l'impact

L'utilisation d'un modèle macro-économique multi-pays, le modèle GEM (*Global Economic Model*) développé par Oxford Economics, permet d'estimer les conséquences économiques de la hausse des prix de l'énergie en prenant en compte les effets de bouclage international

► 2. Impact du renchérissement des énergies (pétrole, gaz, charbon) avec le modèle Mésange de l'économie française et le modèle multi-pays d'Oxford Economics, sur l'ensemble de l'année 2022

en % d'écart au scénario de référence



* modèle Mésange (Insee-DG Trésor)

** modèle multi-pays d'Oxford Economics

Note : simulation effectuée sans prise en compte des réponses de politique économique (bouclier tarifaire notamment).

Source : modèle Mésange (Insee-DG Trésor), Oxford Economics Global Economic Model, calculs Insee

Conjoncture française

liés, notamment, aux échanges commerciaux³. L'hypothèse de hausse des prix d'importation de l'énergie est similaire à celle considérée précédemment. Contrairement aux marchés du pétrole et du charbon, le marché du gaz est essentiellement régional, la majorité des échanges de gaz passant par des conduites physiques, le transport de gaz naturel liquéfié étant encore marginal. La hausse simulée du prix du gaz ne concerne donc que l'Europe, et le prix du gaz aux États-Unis notamment n'est pas directement affecté.

Le choc se traduit, outre les mécanismes décrits précédemment, par une baisse de la demande mondiale adressée à la France (de l'ordre de 1 % sur un an, en écart à une situation avec des prix de l'énergie stables à

leur niveau moyen de janvier-février). Pour l'économie française, l'impact du renchérissement des énergies s'élève à près de -1 % sur le PIB, pour l'ensemble de l'année (► **figure 2**). Les différences de dynamiques entre la simulation issue de Mésange et celle issue d'Oxford Economics peuvent traduire des choix de modélisation propres à chaque modèle. Néanmoins, la baisse de la demande mondiale adressée à la France accentue négativement l'impact du choc sur l'activité et sur la balance commerciale, par rapport à celui estimé plus haut à l'aide du modèle Mésange.

À noter qu'il s'agit, comme précédemment, d'un exercice illustratif, où ne sont pas prises en compte les réactions de politique économique dans les différents pays. ●

Damien Babet, Matthieu Lequien, Alain Quartier-la-Tente

³ La baisse des exportations vers la zone de conflit ou les conséquences des perturbations des chaînes d'approvisionnement ne sont toutefois pas prises en compte dans cet exercice illustratif des conséquences du seul renchérissement des énergies.

Bibliographie

Insee : J. Bardaji, B. Campagne, M.-B. Khder, Q. Lafféter et O. Simon - DG Trésor : A.-S. Dufernez, C. Élezaar, P. Leblanc, E. Masson et H. Partouche, (2017) « Le modèle macroéconométrique Mésange : réestimation et nouveautés », Document de travail, n° G2017/04, Insee, mai 2017.

Oxford Economics, (2019) The Oxford Global Economic Model. ●

Échanges extérieurs

Au quatrième trimestre 2021, les échanges extérieurs ont été particulièrement dynamiques (► [figure 1](#)). Tant du côté des exportations que des importations, cette accélération résulte du net rebond des échanges de produits manufacturés, et notamment des matériels de transport s’agissant des importations. Les échanges de services ont aussi rebondi, tirés par les services de transport. Malgré la dégradation de la situation sanitaire en fin d’année, les échanges relatifs au tourisme (dépenses des touristes étrangers en France et dépenses des résidents français à l’étranger) ont continué de progresser mais plus modérément qu’au trimestre précédent, où ils avaient porté l’essentiel de la hausse des échanges extérieurs. Au total, du fait d’importations encore plus dynamiques que les exportations, les échanges extérieurs ont comptablement pesé sur l’évolution du PIB au quatrième trimestre 2021.

Au premier trimestre 2022, les échanges extérieurs continueraient de progresser. La dégradation de la situation sanitaire en tout début d’année affecterait les dépenses liées au tourisme, aussi bien du côté des exportations que des importations. Les importations de produits manufacturés ralentiraient après leur rebond de fin 2021 mais resteraient néanmoins relativement dynamiques, en lien avec le rebond de l’activité manufacturière. Les exportations de produits manufacturés accéléreraient, de leur côté, tirées notamment par des livraisons navales. En fin de trimestre cependant, le déclenchement de la guerre en Ukraine affecterait le dynamisme des échanges extérieurs, notamment énergétiques et agricoles (► [encadré](#)). Du côté des importations cependant, des comportements de stockage ne sont pas à exclure, pour prévenir d’éventuelles pénuries de matières ou de composants. De leur côté, les échanges de tourisme seraient affectés, directement du fait des fermetures d’espaces aériens, et indirectement, du fait d’un contexte moins favorable au tourisme international. In fine, les importations reviendraient au premier trimestre 2022 à leur niveau d’avant la crise sanitaire, tandis que les exportations seraient à plus de 98 % du leur (► [figure 3](#)). La contribution des échanges extérieurs à la croissance du premier trimestre serait légèrement positive.

Les perturbations des échanges extérieurs consécutives au déclenchement de la guerre en Ukraine risquent de se poursuivre au deuxième trimestre, ainsi que la désorganisation des chaînes de valeur mondiales. Dans le cas des matières premières, la capacité des autres pays producteurs à se substituer à la Russie et l’Ukraine pourrait conditionner en grande partie la dynamique de ces échanges. ●

► 1. Après une forte croissance au quatrième trimestre 2021, les échanges extérieurs ralentiraient au premier trimestre 2022

variations en % ; volumes aux prix de l’année précédente chaînés, contributions en points

	Variations trimestrielles								Variations annuelles			
	2020				2021				2022	2020	2021	2022 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1			
Exportations												
Total	-5,2	-25,1	21,3	4,1	0,8	2,0	1,7	3,1	1,9	-16,1	9,2	5,6
Produits manufacturés (67 %*)	-4,4	-27,9	28,3	5,3	-0,8	2,2	-1,3	1,6	1,8	-15,4	8,2	2,9
Importations												
Total	-5,0	-18,5	17,0	0,8	1,5	2,1	1,0	3,9	1,6	-12,2	7,8	5,6
Produits manufacturés (71 %*)	-4,2	-20,4	24,5	1,0	1,6	1,9	-0,4	4,1	1,8	-9,9	9,7	5,1
Contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB	0,0	-1,8	0,5	0,9	-0,2	-0,1	0,2	-0,3	0,1	-1,1	0,2	-0,1

■ Prévision

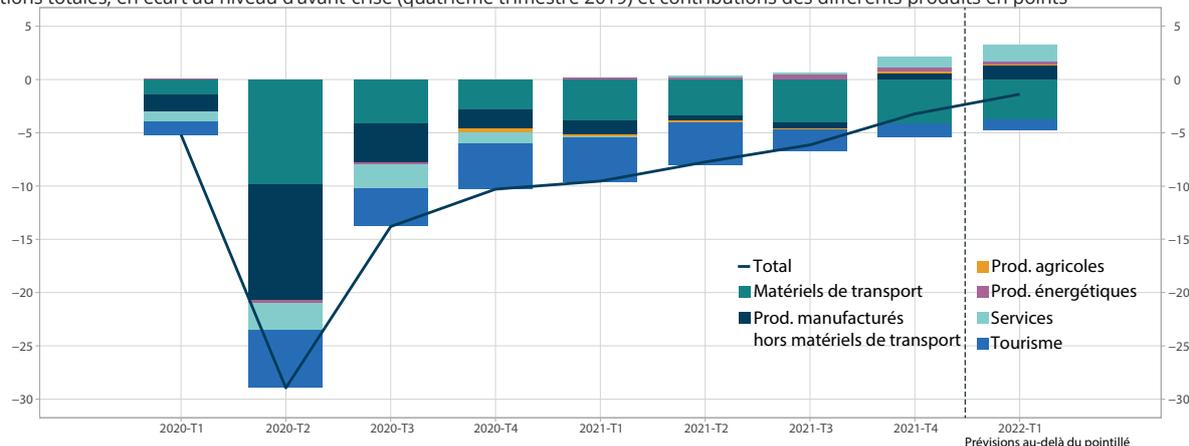
Lecture : les exportations françaises croîtraient de +1,9 % au premier trimestre 2022. En 2021, les exportations ont progressé de +9,2 % par rapport à 2020. L’acquis de croissance annuelle des exportations à l’issue du premier trimestre 2022 (c’est-à-dire la croissance annuelle qui résulterait si le niveau des deuxième, troisième et quatrième trimestres 2022 était stable par rapport au premier trimestre) serait de +5,6 %.

* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales, en 2021.

Source : Insee

► 2. À l'horizon de la prévision, les exportations de matériels de transport resteraient assez nettement en deçà de leur niveau d'avant la crise sanitaire

exportations totales, en écart au niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019) et contributions des différents produits en points

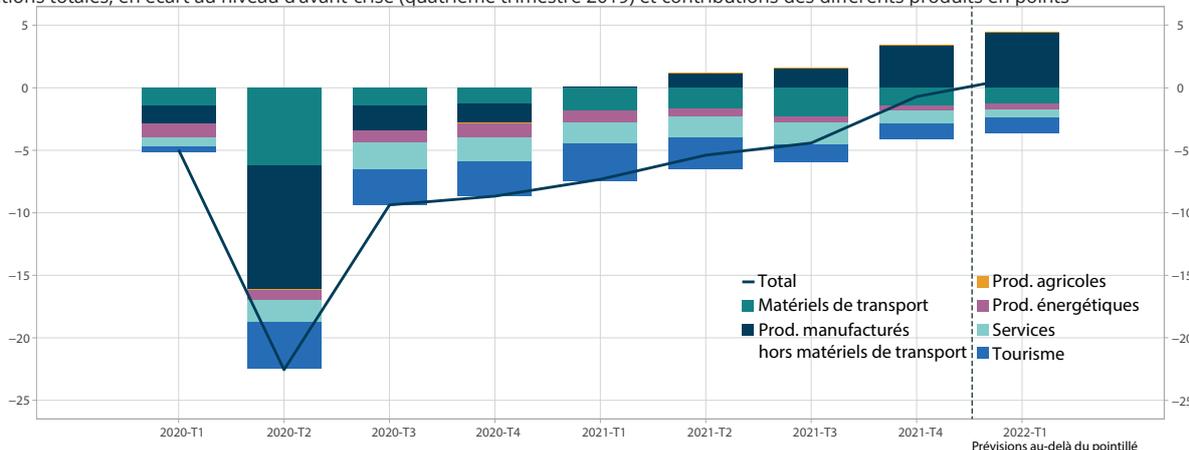


Lecture : au quatrième trimestre 2021, les exportations françaises ont été de 3,2 % inférieures à leur niveau du quatrième trimestre 2019. Les exportations de matériels de transport y ont contribué à hauteur de -4,1 points.

Source : Insee

► 3. Au premier trimestre 2021, les importations dépasseraient leur niveau d'avant la crise sanitaire

importations totales, en écart au niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019) et contributions des différents produits en points



Lecture : au quatrième trimestre 2021, les importations françaises ont été de 0,7 % inférieures à leur niveau du quatrième trimestre 2019. Les importations de tourisme y ont contribué à hauteur de -1,3 point.

Source : Insee

Les échanges extérieurs de la France avec la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie

Dans l'ensemble des échanges extérieurs de la France, la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie ont un poids limité, même si les importations énergétiques proviennent pour une part sensible de la Russie (► **figure 4**). Plus précisément, 33 % des importations françaises de houille, 17 % de celles des produits issus du raffinage et de la cokéfaction et 10 % des importations françaises d'hydrocarbures proviennent de Russie. Du côté des exportations, ce sont essentiellement des produits manufacturés (matériels de transport, biens d'équipement et autres produits manufacturés), ou encore des produits agricoles qui sont exportés vers la Russie, l'Ukraine ou la Biélorussie. ●

► 4. Poids de la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie dans les échanges extérieurs de la France, en 2021

Produits	Part de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie dans les importations françaises	Contribution au total des importations françaises (en points)	Part de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie dans les exportations françaises	Contribution au total des exportations françaises (en points)
Total	1,7%	1,7	1,2%	1,2
Produits agro-alimentaires	0,6%	0,0	0,7%	0,1
Cokéfaction et raffinage	17,1%	0,7	0,3%	0,0
Biens d'équipement	0,2%	0,0	1,8%	0,2
Matériels de transport	0,1%	0,0	2,0%	0,3
Autres produits manufacturés	0,9%	0,3	1,5%	0,5
Produits agricoles	1,4%	0,0	1,7%	0,0
Produits énergétiques ¹	7,7%	0,4	0,1%	0,0
Services ²	1,0%	0,2	0,5%	0,1
Tourisme ³	0,4%	0,0	1,1%	0,1

1. Note ajoutée le 23 mars 2022 : les importations de gaz naturel acheminé par gazoduc sont ici considérées comme provenant du dernier pays traversé avant son arrivée en France, ce qui tend à sous-estimer la part des produits énergétiques russes parmi les importations françaises.

2. les échanges de services portent sur l'année 2019.

3. les échanges de tourisme portent sur la Russie uniquement et sur l'année 2019.

Lecture : parmi les importations françaises de produits issus de la cokéfaction et raffinage, 17,1 % provenaient de Russie, d'Ukraine ou de Biélorussie en 2021. Elles contribuaient pour 0,7 point au total des importations françaises cette même année.

Source : Douanes (statistiques nationales du commerce extérieur), Banque de France (balance des paiements), calculs Insee

Emploi

Au quatrième trimestre 2021, l'emploi salarié a de nouveau nettement augmenté (+107 000 entre fin septembre et fin décembre, ► [figure 1](#)) : il s'agit de la quatrième hausse trimestrielle successive après un vif redressement au premier (+164 000) et au deuxième trimestre (+305 000) et une hausse similaire au troisième trimestre 2021 (+121 000). Ces hausses successives font plus que compenser les 317 000 destructions d'emplois salariés en 2020, si bien que fin décembre 2021 l'emploi salarié se situait nettement au-dessus de son niveau de fin 2019, avec 380 000 créations nettes en deux ans (soit +1,5 %). Il le dépassait dans tous les grands secteurs d'activité (construction, tertiaire marchand et non marchand) à l'exception de l'industrie (► [figure 2](#)). En particulier, fin 2021 la situation sanitaire a contribué à hausser le besoin de main-d'œuvre : les absences liées à l'épidémie (arrêts maladie, isolement, garde d'enfant, etc.) ont ponctuellement augmenté avec pour conséquence une baisse de la durée moyenne du travail des salariés (► [éclairage](#) sur l'impact des arrêts maladie). Le remplacement de ces absences s'est traduit par un fort recours à l'intérim, contribuant au dynamisme de l'emploi.

Au premier trimestre 2022, l'emploi salarié ralentirait nettement (+15 000 emplois). D'une part, la dynamique de l'emploi en 2021 représentait en grande partie un rebond après le creux lié aux restrictions sanitaires, qui ont particulièrement affecté les services jusqu'au printemps 2021. Début 2022 ce rebond est largement achevé et n'offre plus de potentiel. D'autre part, après l'augmentation ponctuelle du besoin de main-d'œuvre pour compenser les absences induites par la situation sanitaire fin 2021, un retour à la normale de la proportion d'absence pèserait en contrecoup sur la progression de l'emploi au cours du premier trimestre.

L'emploi non salarié se stabiliserait en 2022 après un repli modéré en 2021. L'emploi total (salarié et non salarié) augmenterait donc comme l'emploi salarié au premier trimestre (+15 000). Fin mars 2022, il dépasserait de 385 000 emplois (dont 395 000 emplois salariés) son niveau d'avant-crise de fin 2019, soit +1,3 % sur un peu plus de deux ans. Par comparaison, entre 2015 et 2019, 260 000 emplois (dont 216 000 emplois salariés) avaient été créés en moyenne chaque année. ●

► 1. Évolution de l'emploi salarié

en milliers, CVS en fin de période

	Évolution sur 3 mois									Évolution sur 1 an		Évol. depuis fin 2019		
	2020				2021				2022	2020	2021	Fin déc. 2020	Fin déc. 2021	Fin mars 2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1					
Agriculture	-4	-2	2	5	1	0	1	5	0	2	7	2	9	9
Industrie	-12	-24	-8	-12	7	3	6	5	3	-55	21	-55	-34	-31
Construction	2	4	16	8	31	1	-2	6	2	31	37	31	68	70
Tertiaire marchand	-451	-106	277	-71	98	277	109	99	9	-350	583	-350	233	242
Tertiaire non-marchand	-9	-76	107	34	27	24	6	-9	0	55	49	55	104	104
Ensemble	-472	-203	394	-36	164	305	121	107	15	-317	697	-317	380	395
	-1,9%	-0,8%	1,6%	-0,1%	0,7%	1,2%	0,5%	0,4%	0,1%	-1,2%	2,8%	-1,2%	1,5%	1,5%

■ Préviation

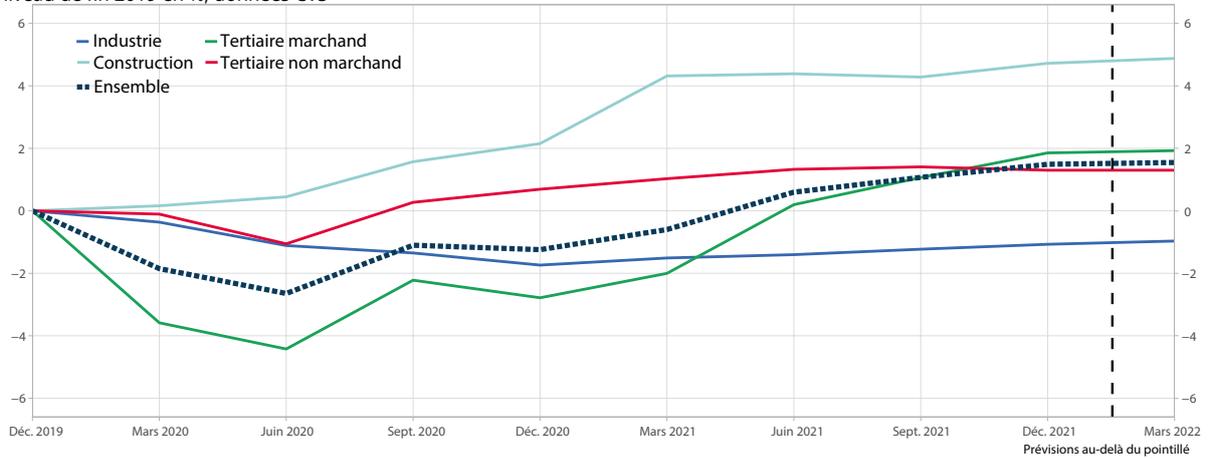
Note : dans ce tableau, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee

► 2. Emploi salarié en écart à la fin 2019

écart au niveau de fin 2019 en %, données CVS



Lecture : fin juin 2021 l'emploi salarié était supérieur de 0,6 % à son niveau de fin 2019.

Note : dans ce graphique, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee

En 2021, le nombre des contrats aidés a légèrement rebondi

En 2021 le nombre de bénéficiaires de contrats aidés (hors alternance) a légèrement rebondi après cinq années consécutives de nette baisse. Ces contrats sont à destination des publics les plus éloignés du marché du travail et sont principalement pourvus dans le secteur non marchand. Leur nombre reste cependant limité en 2021 et leur effet sur l'emploi salarié pendant la crise a donc été faible, les mesures de soutien à l'emploi étant principalement passées par d'autres canaux (par exemple le recours massif à l'activité partielle et le développement de l'alternance pour les jeunes).

Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés (hors alternance) a légèrement rebondi en 2021 après cinq années consécutives de baisse

Les contrats aidés réduisent les coûts à l'embauche et à la formation de certains salariés, par des aides directes ou indirectes. Ces emplois aidés ciblent généralement des publics particuliers, les plus éloignés du marché du travail, afin de favoriser leur entrée sur ce marché ou leur retour à l'emploi. Le volume de contrats aidés est déterminé par les pouvoirs publics : il a souvent été utilisé à des fins contra-cycliques, une hausse du volume de contrats aidés visant généralement à atténuer l'effet d'un ralentissement de l'activité sur l'emploi total.

Les contrats aidés, hors alternance, concernent majoritairement le secteur non marchand avec des employeurs relevant du public (État, collectivités territoriales, hôpitaux) et du privé (associations). On qualifie ici de non marchande toute activité fournie gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs, à savoir : le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale et le secteur dit des « autres activités de services » (notamment les activités associatives

et les arts et spectacles)¹. Depuis dix ans, le secteur non marchand a eu recours à trois principaux types de contrats aidés : les contrats uniques d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), majoritaires jusqu'en 2017, ont été remplacés par les contrats parcours emploi compétences (PEC) à partir de janvier 2018 (► [éclairage](#) « Les contrats aidés en 2018 » *Note de conjoncture* de mars 2019) ; en parallèle les contrats d'avenir dans le secteur non-marchand (EAV-NM) ont été mis en œuvre à partir de 2012 à destination des jeunes peu qualifiés et sur des contrats de plus longue durée. Le recours à de nouveaux contrats d'avenir n'est plus possible depuis 2018.

Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés diminuait depuis 2016, baissant fortement depuis 2017, dans un contexte d'amélioration conjoncturelle jusqu'à la crise sanitaire (► [figure 1](#)). Il est passé de 436 000 bénéficiaires fin 2015 (dont 336 000 dans le secteur non marchand) à 69 000 bénéficiaires fin 2020 (dont 65 000 dans le secteur non marchand). Le stock de contrats aidés a ainsi été divisé par plus de cinq dans le secteur non marchand entre 2015 et 2020 et a quasiment disparu dans le secteur marchand.

¹ Quand on parle de contrats aidés, le « secteur non-marchand » décrit l'ensemble des organismes d'accueil de type collectivités locales, État, associations, etc. qui ne vendent pas leur production et sont financées principalement par des prélèvements obligatoires ou des subventions. Ce périmètre dépasse un peu le strict regroupement « Tertiaire principalement non marchand » habituel de la nomenclature d'activités française (NAF) qui couvre seulement l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

► 1. Stock de contrats aidés en fin d'année

données brutes en milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total	286	267	250	350	374	436	400	260	139	88	69	144
<i>Variation</i>		-19	-17	99	25	62	-36	-140	-121	-51	-19	75
Non marchand	231	220	218	300	314	336	328	227	128	84	65	85
Contrat d'avenir	0	0	1	60	91	98	77	46	18	5	0	0
CUI-CAE	231	220	217	241	223	238	251	181	6	0	0	0
PEC	0	0	0	0	0	0	0	0	104	79	65	85
Marchand	55	47	32	49	60	100	72	33	11	5	4	59
Contrat d'avenir	0	0	0	12	24	31	28	16	7	1	0	0
CUI-CIE	55	47	32	37	36	69	44	17	5	4	4	59

Champ : France entière.

Source : Dares, Agence de services et de paiement (ASP)

Néanmoins, en 2021, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés a rebondi, augmentant pour la première fois depuis 2015 : +75 000 entre fin 2020 et fin 2021, dont +20 000 dans le non marchand et +55 000 dans le marchand (► **figure 1**). Ce rebond s'inscrit notamment dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place en juillet 2020 pour soutenir l'emploi dans le contexte de crise sanitaire. Fin 2021 le nombre de bénéficiaires de contrats aidés demeure cependant trois fois inférieur à celui de fin 2015.

Depuis le début de la crise sanitaire, les contrats aidés, en faible nombre, ont peu affecté la dynamique de l'emploi

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'emploi salarié total a fortement baissé en 2020 (-1,2 % soit -317 000 emplois entre fin 2019 et fin 2020). Néanmoins cette baisse a surtout concerné le tertiaire marchand car sur la même période, l'emploi salarié a augmenté dans

le tertiaire non marchand (administration publique, enseignement, santé et action sociale) : +0,7 % soit +55 000 emplois. Cette hausse est majoritairement le fait de l'emploi public (+43 000 contre +12 000 dans le privé).

L'emploi salarié privé dans le secteur dit des « autres activités de services » (dont les activités associatives et les arts et spectacles) a chuté plus fortement et plus durablement pendant la crise (-69 000 entre fin 2019 et fin 2020), ne retrouvant son niveau d'avant-crise qu'à l'été 2021.

Au total en 2020 et 2021, la variation du nombre de contrats aidés a été secondaire face à l'ampleur des variations d'emploi total. Dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire, les mesures de soutien à l'emploi sont donc principalement passées par d'autres canaux, en particulier le recours massif au dispositif d'activité partielle, puis le développement de l'alternance pour les jeunes (► **éclairage** sur l'alternance). ●

Léa Garcia

Bibliographie

Insee (2019), « Baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés : quel effet sur l'emploi non marchand ? », *Note de conjoncture*, décembre 2019.

Insee (2019), « Les contrats aidés en 2018 », *Note de conjoncture*, mars 2019.

Dares (2021), « En 2020, les contrats aidés remobilisés face à la crise sanitaire », Résultats n°55, octobre 2021.

Dares, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/definitions-et-concepts/contrats-aides>. ●

Fin 2021, dans le contexte de l'épidémie de Covid, les arrêts maladie ont pesé sur le volume de travail rémunéré par les entreprises

En 2021, le volume de travail rémunéré par les entreprises du secteur privé (► [méthodologie](#)) est resté, en moyenne sur l'année, inférieur de 2,1 % à son niveau de 2019. Il avait reculé de 9,4 % en 2020 par rapport à 2019, soit une chute d'ampleur comparable à celles, inédites depuis l'après-guerre, du produit intérieur brut (PIB) en volume (-8,0 %) ou de la production des branches marchandes non agricoles (-9,6 %).

Au plus fort de la crise sanitaire et jusqu'en mai 2021, le recours à l'activité partielle a expliqué l'essentiel de la baisse du volume de travail rémunéré (► [éclairage du Point de conjoncture](#) du 17 novembre 2020). Depuis lors, avec la fin de la troisième vague de l'épidémie et la levée progressive à la mi-2021 des mesures de restrictions, le recours à l'activité partielle a nettement diminué. Fin 2021, le principal facteur pesant sur le volume de travail rémunéré était celui des absences des salariés pour cause notamment d'arrêt maladie (► [figure](#)). Ainsi en décembre 2021, le volume de travail rémunéré était supérieur de 1,9 % à son niveau de

décembre 2019, notamment du fait d'une hausse sur deux ans du volume des contrats de travail, liée à celle de l'emploi salarié et contribuant pour +4 points à l'écart par rapport à décembre 2019. En revanche, les absences principalement imputables aux arrêts maladie freinaient cette évolution d'ensemble, y contribuant pour -1,2 point.

L'intensité des vagues épidémiques de Covid ont de fait provoqué de nombreux arrêts maladie parmi les salariés, ce qui comprend aussi des gardes d'enfants et des périodes d'isolement, même si l'information déclarée chaque mois dans la déclaration sociale nominative (DSN) des entreprises ne permet pas d'isoler les motifs des arrêts. En se référant à la situation d'avant la crise sanitaire, en décembre 2021, les arrêts maladie ont ainsi représenté un surcroît de déficit de travail de l'ordre de 200 000 emplois en équivalent temps plein dans le secteur privé. Cette estimation est relativement homogène par secteur d'activité et taille de l'établissement employeur ainsi que par département. ●

Catherine Renne

Méthodologie

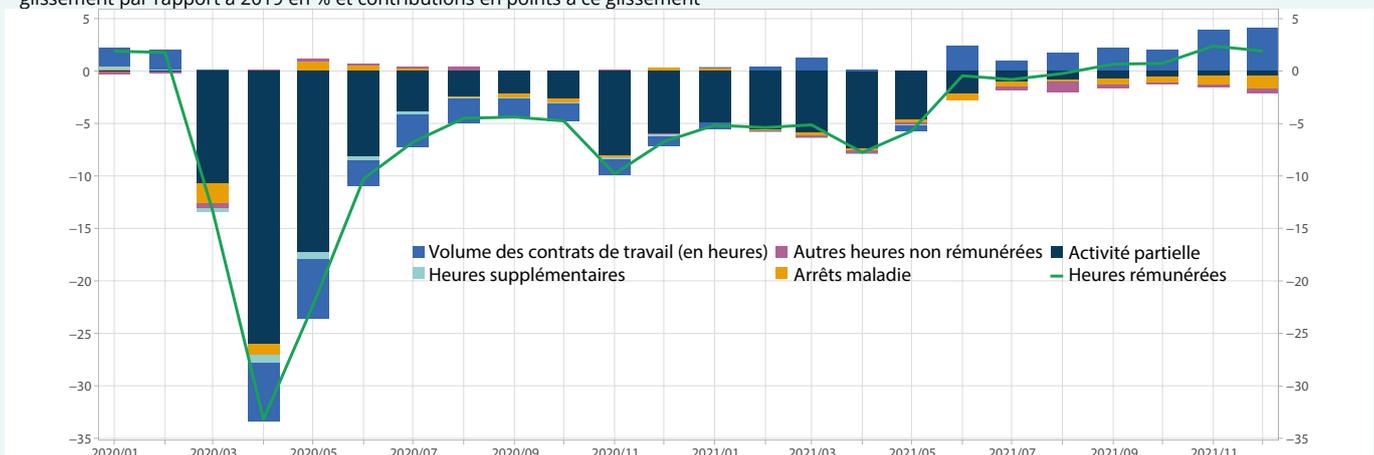
L'estimation présentée dans cet éclairage résulte d'une exploitation provisoire des déclarations sociales nominatives (DSN) transmises chaque mois par les entreprises. Le volume de travail rémunéré correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur la période, ce qui inclut notamment les heures supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération (congrés payés, jours fériés ou encore jours attribués au titre de la réduction du temps de travail). Les DSN permettent également d'estimer la durée d'absence non rémunérée (congrés sans solde, arrêt maladie avec ou sans maintien de salaire, période d'activité partielle...) et d'en distinguer les principaux motifs. ●

Bibliographie

Insee, (2020), « Le volume de travail rémunéré par les entreprises, un indicateur précieux pour analyser la crise actuelle », *Point de conjoncture* du 17 novembre 2020. ●

► Écart à 2019 du volume de travail rémunéré et contributions à cette évolution

glissement par rapport à 2019 en % et contributions en points à ce glissement



Lecture : les évolutions sont calculées par rapport au même mois de l'année 2019.

Source : DSN ; traitement provisoire Insee

Chômage

Au quatrième trimestre 2021, le taux de chômage au sens du BIT a diminué de 0,6 point par rapport au trimestre précédent, à 7,4 % de la population active (► **figure 1**). Cette baisse résulte d'une nette augmentation de l'emploi (+154 000 en moyenne trimestrielle après déjà +267 000 au troisième trimestre¹) et d'un repli modéré de la population active (-48 000, par contrecoup après une forte hausse de 305 000 le trimestre précédent). Ces évolutions sont particulièrement marquées pour les jeunes : leur taux de chômage a diminué de 3,6 points sur le trimestre à 15,9 %, retrouvant ainsi les plus bas niveaux des cycles précédents à la fin des années 80 et 90, et leur taux d'emploi a augmenté de 2,5 points sur un semestre, à 33,8 %, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis 1991, notamment sous l'effet des contrats en alternance (► **éclairage**).

Au premier trimestre 2022, la population active rebondirait assez nettement (+85 000) en contrecoup de la baisse du quatrième trimestre (► **figure 2**). Cette prévision reste notamment conditionnée à l'évolution à venir de la population active, dont le niveau tendanciel, après deux années de fluctuations d'ampleur exceptionnelle, reste difficile à déterminer. Le scénario retenu s'appuie sur les dernières projections de population active disponibles, datant de 2017, ajustées pour tenir compte des tendances observées d'avant-crise et du récent comportement d'activité des jeunes imputable au développement de l'emploi en alternance². Au total, la population active ralentirait en prévision par rapport aux évolutions observées en 2021 et retrouverait une croissance proche de l'avant-crise : le ralentissement de la population active tendancielle serait plus que compensé par les effets de l'alternance sur l'activité des jeunes.

Compte tenu de la hausse prévue de l'emploi (+80 000 en moyenne au premier trimestre 2022), le taux de chômage se stabiliserait ainsi à 7,4 % de la population active au premier trimestre 2022 (► **figure 3**).

1 Ces chiffres diffèrent de ceux de la fiche « Emploi » en raison du passage en moyenne trimestrielle et de la prise en compte des contrats en alternance, qui sont absents de la source Urssaf mobilisée pour mesurer l'emploi salarié dans la fiche « Emploi ».
2 Les dernières projections de population active de l'Insee datent de 2017. Dans cette fiche, elles ont été ajustées pour tenir compte de plusieurs facteurs, qui devront encore être analysés et confirmés dans les prochains trimestres. D'abord, la tendance d'activité pour les personnes d'âge intermédiaire a été légèrement abaissée afin de tenir compte des évolutions observées entre 2015 et 2019. D'autre part, depuis 2017, le nombre de contrats en alternance a fortement augmenté et la hausse s'est accélérée en 2021. Les projections de population active des jeunes ont ainsi été revues à la hausse pour tenir compte de ces contrats. Enfin, de manière plus technique et sans incidence sur la dynamique des années 2020 et 2021, les projections ont également été ajustées afin de tenir compte de la refonte de l'enquête Emploi en continu intervenue en 2020 qui rehausse légèrement le taux d'activité, et de transposer les résultats sur le champ « France hors Mayotte » qui est celui de l'enquête Emploi. Un exercice complet d'actualisation des projections de population active de l'Insee sera diffusé en juin 2022.

► 1. Taux de chômage au sens du BIT

moyenne trimestrielle en % de la population active, données CVS

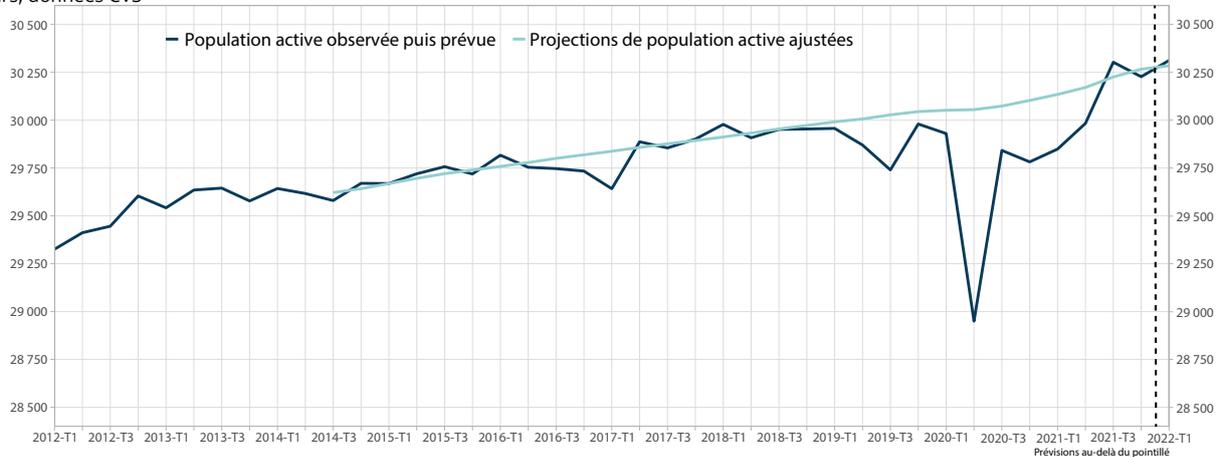


Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi

► 2. Évolution de la population active comparée aux projections ajustées

en milliers, données CVS



Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi, projections de population active ajustées ; Dares, stocks de contrats en alternance

► 3. Évolutions de l'emploi, du chômage et de la population active

variation en moyenne trimestrielle en milliers, données CVS

	2020				2021				2022	Glissement cumulé du T1 2020 au T1 2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
Emploi (1)	-88	-679	364	174	142	264	267	154	80	678
Chômage (2)	-108	-272	630	-302	6	-16	38	-203	5	-222
Population active = (1) + (2)	-196	-951	994	-128	148	248	305	-48	85	457
<i>Population active tendancielle (a)</i>	7	7	7	7	7	7	5	4	3	54
<i>Effet de l'alternance sur l'activité des jeunes (b)</i>	1	-3	12	23	25	30	48	39	16	191
<i>Effet de flexion conjoncturel « pré-crise » (c)</i>	-9	-68	35	14	11	22	20	10	6	41
<i>Résidu (d)</i>	-194	-887	941	-172	105	189	232	-101	60	173
Variation du taux de chômage	-0,4	-0,6	1,9	-1,0	0,0	-0,1	0,0	-0,6	0,0	-0,8
Niveau du taux de chômage	7,8	7,2	9,1	8,1	8,1	8,0	8,0	7,4	7,4	

■ Prévission

Lecture : entre le troisième trimestre 2021 et le quatrième trimestre 2021, l'emploi augmente de 154 000 personnes en moyenne, le chômage diminue de 203 000 et la population active diminue de 48 000. Le taux de chômage diminue de 0,6 point et atteint 7,4 %.

Note : l'emploi correspond ici à l'emploi total (salariés y compris alternants et non-salariés), mesuré en moyenne trimestrielle.

(a) Tendances basées sur les projections de population active ajustées.

(b) Effet basé sur les stocks de contrats en alternance de la Dares, calculs Insee.

(c) Cet effet de flexion représente le fait que de nouveaux actifs se présentent sur le marché du travail lorsque la conjoncture de l'emploi s'améliore. Il a été estimé sur la période pré-crise.

(d) En 2020 et 2021, le résidu recouvre l'effet propre de la crise sanitaire sur les comportements d'activité, à savoir notamment le retrait massif d'activité lors du 1^{er} confinement du printemps 2020.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi, Estimations trimestrielles d'emploi

Les contrats en alternance contribuent nettement à rehausser le taux d'activité des jeunes en 2021

Depuis 2016, le nombre de bénéficiaires de contrats en alternance est en nette progression. Ce mouvement s'est accéléré en 2021. Ces contrats, qui visent en particulier les publics les plus jeunes, leur permettent de bénéficier d'une expérience professionnelle au cours de leur formation. Au sens du Bureau international du travail (BIT), les alternants sont considérés comme étant en emploi et donc actifs. Entre fin 2015 et fin 2021, le taux d'emploi des jeunes a augmenté de 5,3 points, dont 2,9 points pour les contrats en alternance.

Le nombre de bénéficiaires de contrats en alternance a nettement augmenté entre 2016 et 2020, et a accéléré en 2021

L'alternance repose sur une articulation entre formation théorique dans un organisme spécialisé et formation pratique dans une entreprise. L'alternance comprend deux types de contrats : les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation.

Les contrats d'apprentissage sont ouverts aux personnes âgées de 16 à 29 ans et des dérogations existent pour les individus âgés de plus de 29 ans. Ils visent à acquérir un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. Les contrats de professionnalisation sont quant à eux ouverts aux personnes âgées de 16 à 25 ans, aux demandeurs

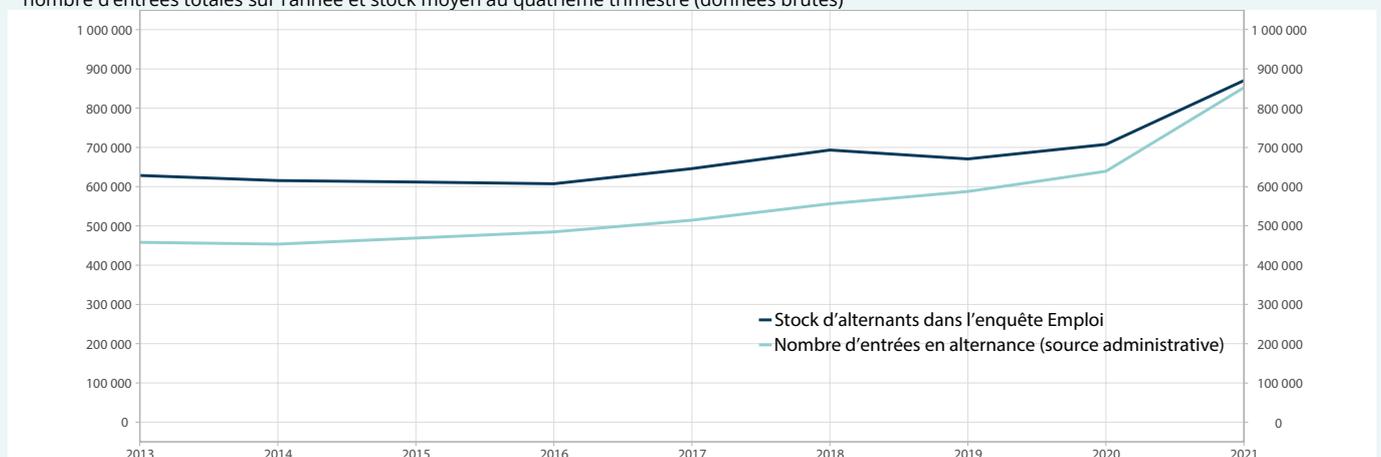
d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certains minimas sociaux. Ils visent à acquérir une qualification professionnelle.

Le nombre de bénéficiaires de contrats en alternance a fortement augmenté depuis 2016 et a même accéléré entre fin 2020 et fin 2021 (► **figure 1**). Selon l'enquête Emploi, il est ainsi passé de 612 000 fin 2015 à 870 000 fin 2021¹, en phase avec la forte hausse des entrées en contrat d'apprentissage. L'augmentation du nombre de bénéficiaires de contrats d'apprentissage s'explique notamment par différentes réformes : ouverture des contrats aux 25-29 ans, aides financières aux apprentis, soutien renforcé à l'embauche et mesures visant à simplifier le recours à l'apprentissage pour les employeurs. Ces aides ont été amplifiées en réaction à la crise sanitaire de 2020, notamment à travers le plan « Un jeune, une solution ».

¹ Dans l'enquête Emploi en continu, les contrats en alternance regroupent les contrats d'apprentissage (67 % en 2021), les contrats de professionnalisation (20 %) et les stages (13 %).

► 1. Nombre d'alternants dans l'enquête Emploi et nombre d'entrées dans les sources administratives

nombre d'entrées totales sur l'année et stock moyen au quatrième trimestre (données brutes)



Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire pour le stock.

France entière (y compris Mayotte) pour le nombre d'entrées.

Note : le stock d'alternants dans l'enquête Emploi prend en compte les apprentis, les contrats de professionnalisation et les stagiaires. Le nombre d'entrées prend en compte les apprentis et les contrats et professionnalisation.

Source : Insee, enquête Emploi pour le stock d'alternants. Données administratives Dares pour le nombre d'entrées

Conjoncture française

Les contrats en alternance ont fortement soutenu le taux d'activité des jeunes en 2021

Les contrats en alternance sont principalement à destination des plus jeunes : les moins de 25 ans représentent 81 % des bénéficiaires en 2021 (contre 76 % en 2015). La forte augmentation du nombre de contrats en alternance a pour conséquence une nette progression depuis 2016 de la part de l'alternance dans l'emploi des 15-24 ans : cette part s'élève à 27,5 % des personnes en emploi de cette tranche d'âge au quatrième trimestre 2021 contre 22,0 % au premier trimestre 2016 (► **figure 2**).

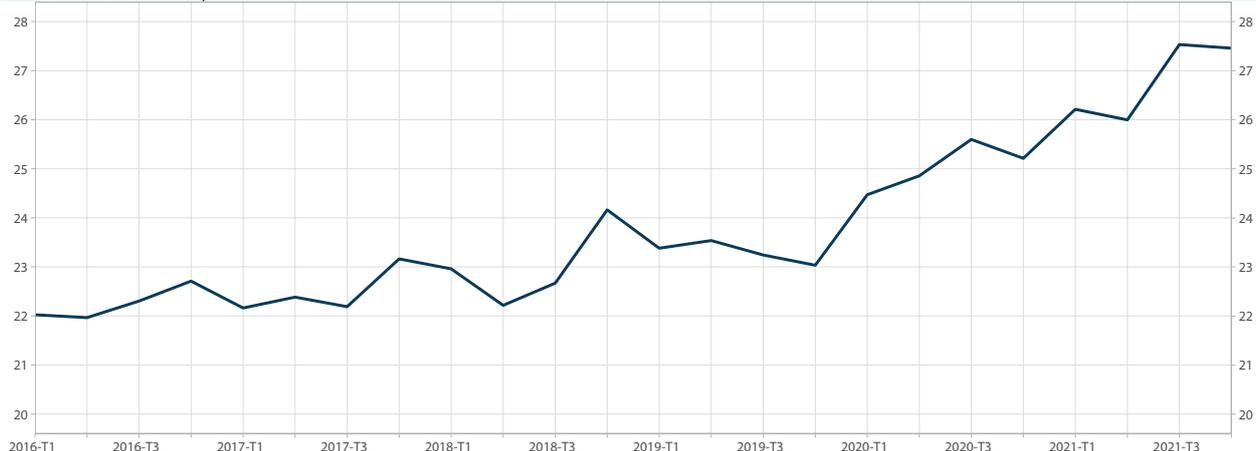
Cette forte hausse du nombre de contrats en alternance soutient nettement la progression du taux

d'activité et du taux d'emploi des jeunes. En effet, d'après les données de la Dares, en 2020, 53,9 % des entrants en apprentissage étaient en études avant le début du contrat et seulement 28,1 % étaient déjà en apprentissage ou demandeurs d'emploi. On peut donc estimer qu'une grande partie des bénéficiaires de ces contrats passent de l'inactivité à l'emploi. Ainsi, avec l'augmentation du nombre de contrats en apprentissage, l'alternance devient un facteur explicatif de plus en plus important de l'évolution des taux d'emploi et d'activité des 15-24 ans. Fin 2021, le taux d'emploi se situe 5,3 points au-dessus de son niveau de fin 2015 (► **figure 3**), dont 2,9 points liés au développement de l'alternance. ●

Vivien Guérin

► 2. Part de l'alternance dans l'emploi des personnes âgées de 15 à 24 ans

moyenne trimestrielle en %, données CVS

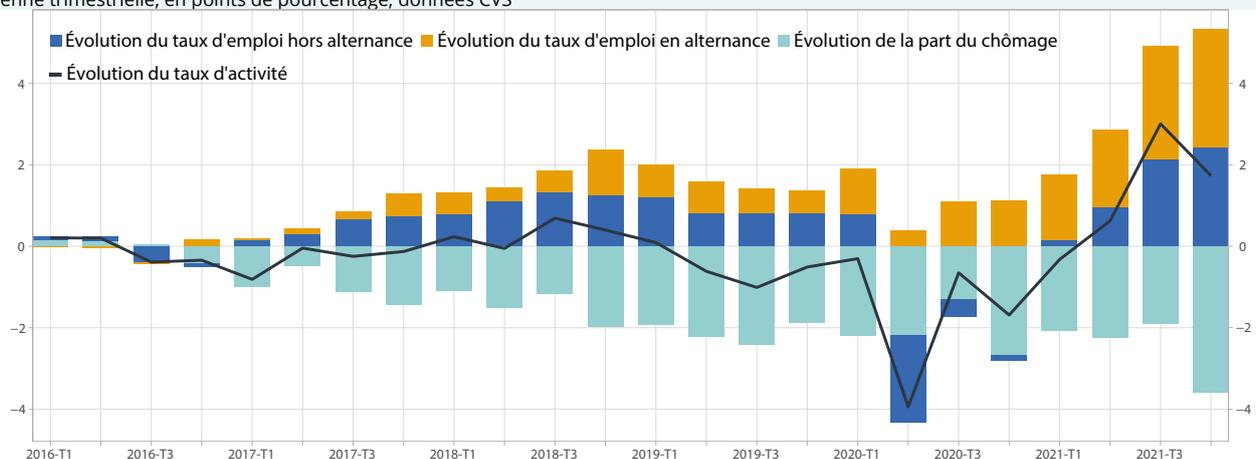


Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi

► 3. Évolution du taux d'activité des 15-24 ans par rapport au quatrième trimestre 2015

moyenne trimestrielle, en points de pourcentage, données CVS



Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Note : entre le quatrième trimestre 2015 et le quatrième trimestre 2021, chez les 15-24 ans, la part du chômage a diminué de 3,6 points, le taux d'emploi hors alternance a augmenté de 2,4 points et le taux d'emploi en alternance a augmenté de 2,9 points. Le taux d'activité augmente donc de 1,7 point sur la période.

Source : Insee, enquête Emploi

Prix à la consommation

Le glissement annuel des prix à la consommation a vivement augmenté depuis le début de l'année 2021, passant de 0,6 % en janvier 2021 à 3,6 % en février 2022, niveau inédit depuis 2008. La hausse de l'inflation jusqu'à l'été 2021 résultait surtout du faible niveau des prix en 2020¹ (« effet de base ») puis elle s'est amplifiée sous la forte poussée des prix de l'énergie, même si les mesures de « bouclier tarifaire » ont nettement limité sa progression (► [éclairage](#)).

La guerre en Ukraine a conduit à une nouvelle hausse des cours du pétrole, du gaz et de nombreuses matières premières. Cette hausse, soudaine et de grande ampleur, se répercuterait en partie sur l'indice des prix à la consommation. Ainsi, en mars, sous l'hypothèse d'un cours du pétrole à 125 \$ le baril de Brent à partir du 8 mars (date de la réalisation de cette prévision) et d'un taux de change euro-dollar à 1,09 \$/€, l'inflation augmenterait nettement, à 4,2 % sur un an, tirée principalement par sa composante énergétique.

Par ailleurs, les vives hausses des prix de production déjà enregistrées ces derniers mois, tant dans l'industrie manufacturière que dans l'agriculture (respectivement +11,4 % et +15,8 % sur un an en janvier 2022), continueraient de se répercuter progressivement sur les prix à la consommation. Au sein des produits manufacturés, l'inflation augmenterait pour atteindre 2,5 % sur un an en mars après 2,2 % en février (où l'inflation de ce poste avait déjà été tirée à la hausse par une période de soldes plus réduite qu'en 2021 sur ce mois). Les prix alimentaires augmenteraient en mars de 2,1 % sur un an, comme en février. Au sein de l'alimentaire, les prix des produits alimentaires hors frais, moins volatils et plus sensibles à l'augmentation des prix de production que les produits frais, continueraient d'accélérer. Enfin, l'évolution des prix des services sur un an passerait de 2,2 % à 2,6 % entre février et mars. Cette accélération serait tirée par les revalorisations salariales dans certains secteurs comme l'hébergement-restauration, ainsi que par les services de transport en raison de l'augmentation des prix des carburants.

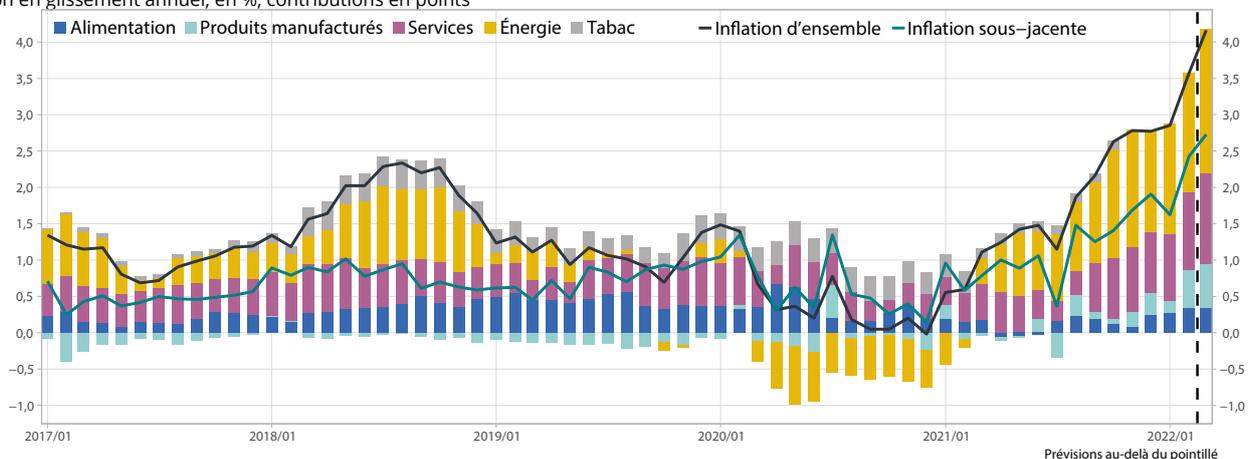
L'inflation sous-jacente atteindrait +2,7 % sur un an en mars sous l'impulsion des prix des services sous-jacents.

La prévision pour les prochains mois est beaucoup plus incertaine qu'à l'accoutumée. La dynamique de l'inflation au deuxième trimestre resterait fortement conditionnée à celle des prix de l'énergie, notamment du pétrole dont les cours sont actuellement très volatils. Cependant, la remise de 15 centimes sur les prix à la pompe des carburants tempérerait l'effet des cours élevés du baril de Brent sur les prix des produits pétroliers. Les prix à la production pourraient par ailleurs continuer à fortement augmenter. En avril, l'inflation serait également tirée à la hausse par les produits alimentaires, avec la mise en œuvre des négociations commerciales entre les producteurs et la grande distribution, encadrées par la loi Egalim 2. Dans ce contexte, et en prolongeant les hypothèses de cours du Brent et de taux de change €/ \$ retenues pour la fin mars, le glissement annuel des prix à la consommation pourrait se situer au cours du deuxième trimestre autour de 4,5 %. ●

¹ Voir « Les dynamiques récentes de l'inflation en France, Allemagne, Italie et Espagne sont liées à l'augmentation des prix de l'énergie mais avec des spécificités par pays », éclairage de la *Note de conjoncture* du 14 décembre 2021.

► 1. Inflation d'ensemble et contributions par poste

inflation en glissement annuel, en %, contributions en points



Source : Insee

► 2. Indices des prix à la consommation

évolutions en %, contributions en points

Regroupements IPC* (pondérations 2022)	janvier 2022		février 2022		mars 2022		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2020	2021
Alimentation (16,5 %)	1,5	0,3	2,1	0,4	2,1	0,4	1,9	0,6
dont : produits frais (2,5 %)	4,0	0,1	5,9	0,2	5,4	0,1	7,3	1,9
hors produits frais (14,0 %)	1,1	0,2	1,4	0,2	1,6	0,2	1,0	0,4
Tabac (2,2 %)	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	13,7	5,5
Produits manufacturés (24,4 %)	0,6	0,2	2,2	0,6	2,5	0,6	-0,2	0,3
dont : habillement-chaussures (3,4 %)	-0,6	0,0	6,3	0,2	5,7	0,2	-0,5	0,1
produits santé (4,0 %)	-1,9	-0,1	-1,5	-0,1	-1,6	-0,1	-2,0	-1,2
autres produits manufacturés (17,1 %)	1,5	0,3	2,4	0,4	2,7	0,5	0,2	0,6
Énergie (8,9 %)	19,9	1,5	21,1	1,7	25,1	2,0	-6,1	10,5
dont : produits pétroliers (4,3 %)	24,3	0,9	26,9	1,0	35,7	1,4	-11,8	13,5
Services (48,1 %)	2,0	0,9	2,2	1,1	2,6	1,3	0,9	1,2
dont : loyers-eau (8,0 %)	1,8	0,2	1,8	0,1	1,7	0,1	0,3	1,1
santé (7,0 %)	-0,6	0,0	-0,9	-0,1	-0,9	-0,1	0,3	-0,5
transports (2,0 %)	3,9	0,0	6,1	0,1	7,9	0,1	-1,7	3,8
communications (2,3 %)	1,4	0,0	2,3	0,1	2,5	0,1	1,0	2,9
autres services (28,9 %)	2,6	0,7	2,9	0,8	3,5	1,0	1,4	1,1
Ensemble (100 %)	2,9	2,9	3,6	3,6	4,2	4,2	0,5	1,6
Ensemble hors énergie (91,1 %)	1,4	1,3	2,1	1,9	2,4	2,2	1,2	1,0
Ensemble hors tabac (97,9 %)	2,9	2,9	3,7	3,6	4,3	4,3	0,1	1,6
Inflation « sous-jacente » (59,2 %)**	1,6	1,0	2,5	1,5	2,7	1,6	0,6	1,1

■ Prévision

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble

* Indice des prix à la consommation (IPC)

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

Source : Insee

Le « bouclier tarifaire » sur les prix de l'électricité et du gaz a nettement atténué l'augmentation de l'inflation en février

Le « bouclier tarifaire » mis en place en octobre sur les prix du gaz et de l'électricité aurait contribué à diminuer le glissement annuel des prix à la consommation de 0,3 point en décembre et en janvier, puis de 1,5 point en février. Cette évaluation est réalisée en comparant les valeurs observées de l'indice des prix à la consommation (IPC) à celles qu'il aurait pu atteindre en l'absence de « bouclier », compte tenu des publications récentes de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et d'hypothèses spécifiques sur les prix des offres de marché.

Pour limiter l'inflation énergétique, une mesure de « bouclier tarifaire » a été adoptée à l'automne 2021, à côté d'autres mesures portant quant à elles sur les revenus (« indemnité inflation », « chèque énergie »). Ce « bouclier tarifaire » fige au moins jusqu'en juin 2022 les tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz à leur niveau d'octobre 2021 et limite à 4 % la revalorisation semestrielle des TRV de l'électricité intervenue le 1^{er} février. Dans ce contexte, les prix à la consommation des produits énergétiques ont augmenté de 21,1 % sur un an en février. Cette hausse peut être mise en perspective avec les publications récentes de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui indique l'évolution des TRV qui aurait été appliquée pour le gaz¹ et l'électricité², en l'absence de « bouclier ».

Les marchés de détail du gaz et de l'électricité comprennent deux types d'offres de fourniture : les offres aux TRV et les offres de marché. Le prix de ces dernières est fixé par les fournisseurs d'énergie et soumis à la concurrence. Les TRV concernent environ 67 % de la consommation d'électricité des ménages et 29 % de leur consommation de gaz naturel et gaz de ville³. Ils sont proposés à échéances régulières par la CRE, tous les mois s'agissant du gaz et deux fois par an (en février et en août) s'agissant de l'électricité.

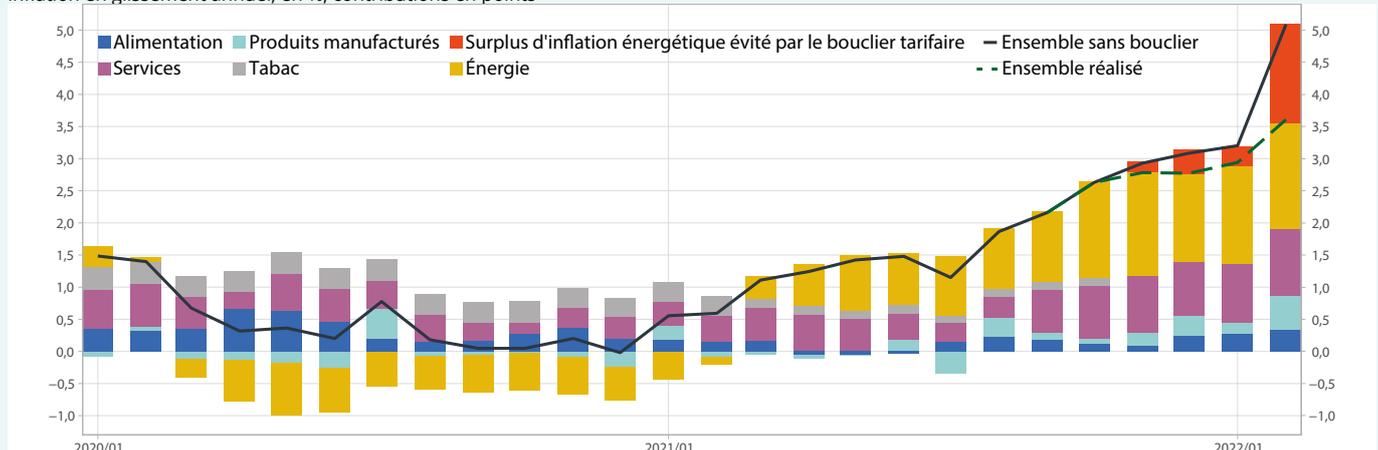
Selon les règles de calcul usuelles, les TRV du gaz auraient progressivement augmenté de 66,5 % toutes taxes comprises entre octobre 2021 et février 2022¹, en l'absence de bouclier tarifaire. Quant aux TRV de l'électricité, ils auraient augmenté de 35,4 % TTC au 1^{er} février 2022². En outre, comme les offres de marché sont en partie indexées aux tarifs réglementés, les prix de ces offres auraient probablement été plus dynamiques, en l'absence de « bouclier », que ce qui a été observé depuis la mise en place de ce dernier. L'hypothèse retenue ici est qu'en l'absence de « bouclier », les prix des offres de marché, pour le gaz comme pour l'électricité, auraient poursuivi leur dynamique récente par rapport aux tarifs réglementés (► **encadré méthodologique**).

Sous ces hypothèses, hors « bouclier tarifaire » l'inflation d'ensemble aurait été plus élevée que l'inflation observée dès novembre (le glissement annuel des prix aurait été de 2,9 %, contre 2,8 % observé) et aurait atteint 5,1 % sur un an en février (soit 1,5 point de plus que l'inflation observée, ► **figure 1**). En février, l'augmentation sensible de l'effet du « bouclier » s'explique par la revalorisation des tarifs réglementés de l'électricité de seulement 4 %, largement moindre que l'augmentation théorique proposée par la CRE (► **figure 2**). ●

Narjis Benckekara et Jérémy Marquis

- 1 Commission de régulation de l'énergie, 10 février 2022, Publication des barèmes applicables pour les tarifs réglementés de vente de gaz naturel – Février 2022.
- 2 Commission de régulation de l'énergie, 1^{er} février 2022, Évolution des tarifs réglementés de vente d'électricité : hausse de 4 % TTC au 1^{er} février 2022.
- 3 Commission de régulation de l'énergie, 30 septembre 2021, Observatoire des marchés de détail du 3^e trimestre 2021.

► 1. Inflation contrefactuelle estimée sans bouclier tarifaire et inflation d'ensemble finalement observée



Lecture : sans mesures limitant les hausses des prix énergétiques, l'inflation d'ensemble aurait été de 5,1 % sur un an en février, contre 3,6 % observé en réalité. L'énergie aurait contribué à hauteur de 3,2 points à cette inflation contrefactuelle, contre 1,6 point dans l'inflation réalisée.

Source : calculs Insee

► 2. Décomposition de l'effet du « bouclier tarifaire » sur l'inflation d'ensemble

en points

	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22
Effet du « bouclier tarifaire » sur l'inflation d'ensemble	-0,1	-0,3	-0,3	-1,5
dont contribution liée au gaz	-0,1	-0,3	-0,3	-0,5
dont contribution liée à l'électricité	0,0	0,0	0,0	-0,9

Note : les sommes ont été calculées sur les composantes non arrondies, et peuvent donc différer légèrement des sommes des composantes arrondies.
Source : calculs Insee

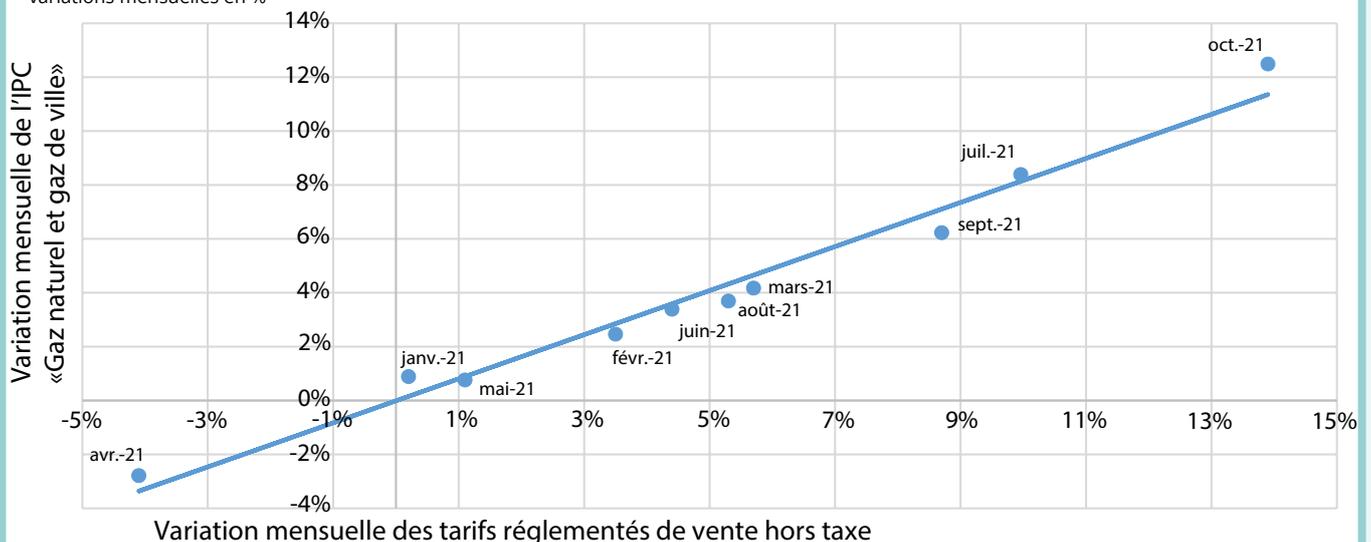
Méthodologie : comment modéliser l'évolution du prix des offres de marché en l'absence de bouclier tarifaire ?

La méthodologie utilisée dans cet éclairage consiste à estimer l'évolution des prix à la consommation du gaz et de l'électricité, dans une situation où le « bouclier tarifaire » sur les TRV du gaz et de l'électricité n'aurait pas été instauré. Les conséquences éventuelles de cette mesure sur des prix autres que ceux du gaz ou de l'électricité sont considérées comme négligeables et donc non prises en compte.

Pour ce faire, s'agissant du gaz, on estime sur la période récente l'élasticité entre l'évolution mensuelle de l'IPC du gaz et l'évolution mensuelle de son TRV. Afin de se situer au plus près des évolutions récentes, la période d'estimation porte de janvier à octobre 2021 pour le gaz. Par ailleurs, en l'absence de données disponibles pour cette période sur le TRV toutes taxes comprises, c'est l'évolution du TRV hors taxes qui est considérée. L'élasticité est estimée à 0,82 (► [figure 3](#)) suggérant que sur cette période, l'IPC du gaz est légèrement moins dynamique que le TRV ou, dit autrement, que les prix des offres de marché ont connu des fluctuations moindres que celle du TRV. Par ailleurs, les publications de la CRE quant au barème applicable pour les TRV du gaz naturel indiquent l'évolution qu'aurait connue depuis octobre 2021 le TRV hors taxes (et aussi toutes taxes comprises) en l'absence de bouclier tarifaire sur le gaz. On peut donc en déduire l'évolution associée de l'IPC du gaz, à l'aide de l'élasticité estimée précédemment, et sous l'hypothèse que celle-ci continue de s'appliquer.

► 3. Relation entre l'évolution de l'indice de prix à la consommation « Gaz naturel et gaz de ville » et les variations hors taxes du tarif réglementé de vente du gaz

variations mensuelles en %



Source : CRE, calculs Insee

La méthode est analogue pour les prix de l'électricité : compte tenu de la revalorisation biannuelle du TRV de l'électricité, on estime (entre janvier 2019 et février 2022) l'élasticité entre les évolutions semestrielles de l'IPC de l'électricité et celles de son TRV hors taxes. L'élasticité est estimée ici à 1,02 : la dynamique des prix des offres de marché est donc très similaire à celle du TRV. On en déduit alors, comme dans le cas du gaz, l'évolution qu'aurait connue en février 2022 l'IPC de l'électricité en l'absence de « bouclier tarifaire », compte tenu de l'évolution suggérée par la CRE dans cette situation (et dans l'hypothèse où la relation estimée reste valide).

L'avantage de cette méthode est qu'elle fournit directement l'évolution probable, en l'absence de bouclier tarifaire, des IPC du gaz et de l'électricité associée à celle de leurs TRV respectifs, sans donnée préalable sur les prix des offres de marché et dans l'hypothèse où les relations estimées ci-dessus sont supposées vérifiées. Néanmoins, compte tenu de la répartition de la consommation de gaz et de l'électricité entre les contrats soumis aux TRV et ceux relevant des offres de marché, on peut déduire les prix des offres de marchés sous-jacents au calcul de cet IPC « contrefactuel » en l'absence de bouclier (► [figure 4](#)). Pour le gaz, le prix moyen des offres de marché aurait ainsi augmenté d'environ 55 % entre octobre 2021 et février 2022 (contre 5,5 % dans le contexte de mise en place du bouclier tarifaire) ; dans le cas de l'électricité, le prix moyen des offres de marché aurait augmenté de 38 % entre août 2021 et février 2022 (contre +4,5 % dans le contexte de la limitation à 4 % de la hausse du TRV). ●

► 4. Hypothèses retenues pour les prix du gaz et de l'électricité

variations mensuelles en %

	oct. 21	nov.	déc.	janv. 22	fév.
Évolutions observées					
Indice de prix à la consommation de l'électricité	0,2	0,7	-0,2	0,8	2,5
Indice de prix à la consommation « gaz naturel et gaz de ville »	12,5	1,9	1,2	0,9	-0,1
Évolutions contrefactuelles estimées en l'absence de bouclier tarifaire					
Indice de prix à la consommation de l'électricité	0,2	0,7	-0,2	0,8	33,9
Indice de prix à la consommation « gaz naturel et gaz de ville »	12,5	17,3	17,0	-2,5	18,1

■ estimations Insee

Source : CRE, calculs Insee

Salaires

Au second semestre 2021, le salaire moyen par tête (SMPT) nominal dans les branches marchandes non agricoles a vivement augmenté (+5,0 % au troisième trimestre puis +0,6 % au quatrième, ► **figure 1**), du fait d'une baisse du recours au chômage partiel, les indemnités de chômage partiel s'étant largement substituées aux salaires depuis le début de la crise sanitaire. La reconduction du dispositif de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa) et la revalorisation du Smic de +2,2 % le 1^{er} octobre ont par ailleurs favorisé le dynamisme des salaires. Cette revalorisation automatique et le net regain de l'inflation ont été les principaux facteurs de hausse du salaire mensuel de base (SMB, ► **encadré**). Au total, le SMPT nominal a retrouvé en fin d'année sa trajectoire d'avant la crise sanitaire. En moyenne en 2021, il a donc nettement rebondi (+6,4 % après -4,9 %), tandis que le pouvoir d'achat du SMPT, érodé par la hausse des prix, a été un peu moins dynamique (+4,6 % après -5,5 %, ► **figure 2**).

Au premier trimestre 2022, les salaires nominaux resteraient dynamiques. En particulier le SMPT augmenterait de 0,9 % (► **figure 1**). Outre la nouvelle revalorisation du Smic de 0,9 % au 1^{er} janvier, les salaires nominaux seraient également dynamisés par la prise en compte, dans les négociations salariales de nombreuses branches, des hausses de prix à la consommation et des difficultés de recrutement. Le chômage partiel, déjà faible fin 2021, reculerait encore légèrement mais ne contribuerait plus que faiblement à l'évolution du SMPT. Au total et compte tenu de l'évolution prévue des prix, l'acquis de croissance à fin mars du SMPT réel serait positif pour 2022 (+1,3 %), malgré une évolution négative au premier trimestre. Le dynamisme des salaires est susceptible de se poursuivre au deuxième trimestre, d'autant qu'une nouvelle revalorisation du Smic, d'au moins 2 %, pourrait avoir lieu compte tenu de l'évolution possible des prix.

Dans les administrations publiques (APU), le SMPT nominal a progressé de 1,4 % en 2021, après +2,8 % en 2020. Il a notamment été tiré par les versements de primes exceptionnelles aux agents mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et par les revalorisations dans la fonction publique hospitalière, prévues par les accords du Ségur de la santé et mises en place à partir de l'automne 2020. Compte tenu de la hausse des prix, les salaires en termes réels ont cependant légèrement diminué dans les APU en 2021 (-0,3 %, après +2,1 % en 2020). En 2022, le SMPT nominal dans les APU rebondirait notamment grâce à la revalorisation du traitement des agents de catégorie C. Au total, dans les APU, l'acquis de croissance à fin mars du SMPT réel pour 2022 serait néanmoins négatif (-1,1 %). ●

► 1. Évolutions du salaire moyen par tête (SMPT) et du salaire mensuel de base (SMB)

évolutions en %, données CVS

	Taux de croissance trimestriels									Évolution en moyenne annuelle				Évolution par rapport à la moyenne de 2019	
	2020				2021				2022 T1	2019	2020	2021	2022 acquis	2022 acquis	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4							
Salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles	-3,6	-11,4	16,5	-1,8	0,7	-0,2	5,0	0,6	0,9	2,3	-4,9	6,4	3,7	5,0	
Salaire mensuel de base (SMB)	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,6	0,9	1,7	1,5	1,5	1,7	4,8	
SMPT dans les administrations publiques (APU)										1,4	2,8	1,4	1,3	5,6	
Prix de la consommation des ménages (Comptes nationaux trimestriels)	0,2	-0,1	0,2	0,0	0,8	0,3	0,8	0,8	1,3	0,8	0,6	1,7	2,4	4,8	
SMPT réel dans les branches marchandes non agricoles	-3,8	-11,3	16,3	-1,9	0,0	-0,5	4,2	-0,2	-0,4	1,5	-5,5	4,6	1,3	0,2	
SMB réel	0,2	0,5	0,2	0,4	-0,5	0,0	-0,4	-0,1	-0,4	0,9	0,9	-0,2	-0,7	0,0	
SMPT réel dans les APU										0,5	2,1	-0,3	-1,1	0,8	

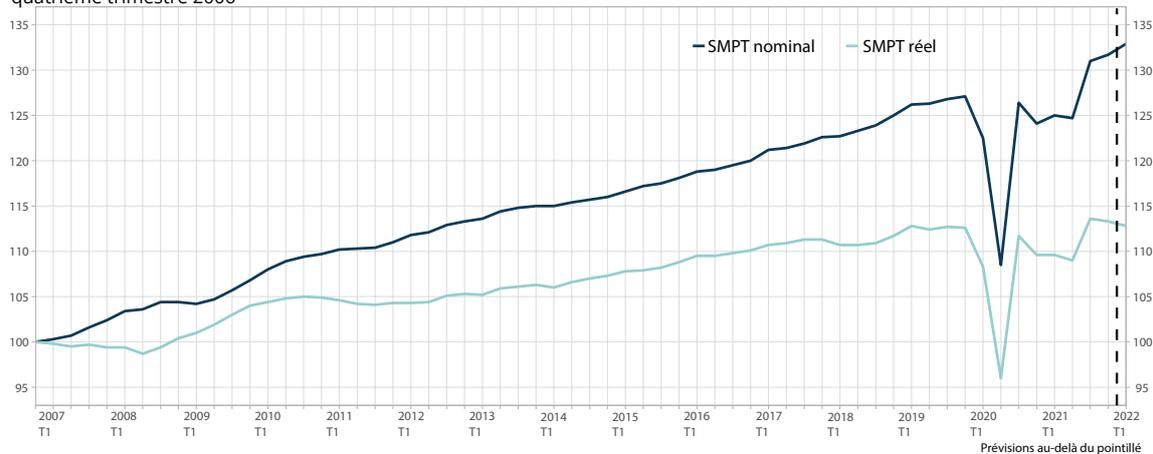
■ Préviation

Note : l'enquête Acemo trimestrielle de la Dares a été suspendue au deuxième trimestre 2020 (données portant sur le 1^{er} trimestre 2020). Les taux de croissance trimestriels du SMB des premier et deuxième trimestres 2020 présentés ici résultent d'estimations, cohérentes avec la variation semestrielle du SMB observée entre T4 2019 et T2 2020.

Source : Dares, Insee

► 2. Salaire moyen par tête, nominal et réel

base 100 = quatrième trimestre 2006



Champ : secteur marchand non agricole.
Source : Insee

Prévoir les évolutions du salaire mensuel de base

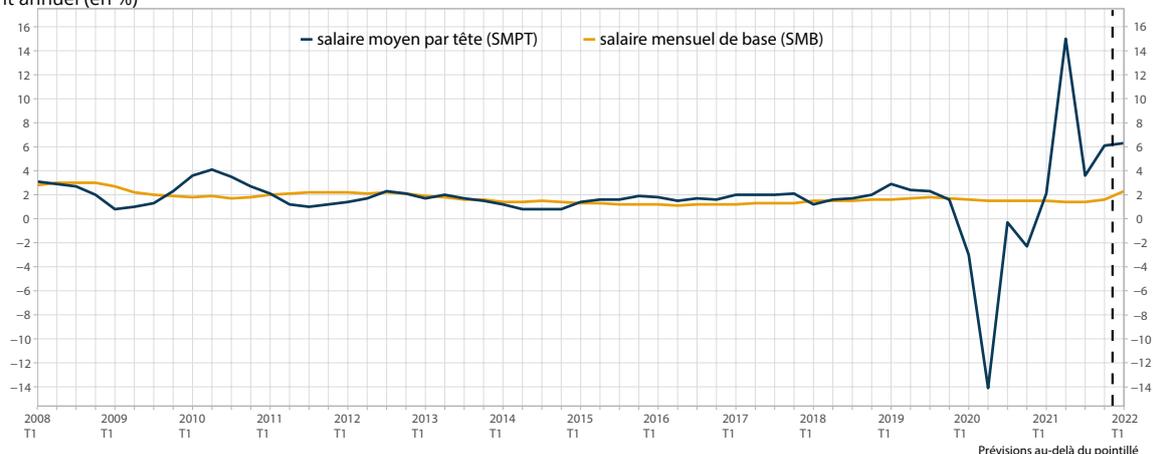
La fin de l'année 2021 et le début de 2022 ont été marqués par un net regain d'inflation et des difficultés de recrutement croissantes dans plusieurs secteurs. Ces facteurs sont susceptibles d'accroître le dynamisme des salaires nominaux.

Dans ce contexte, l'évolution du salaire mensuel de base (SMB) constitue un indicateur plus pertinent que le salaire moyen par tête (SMPT). En effet, le SMPT reflète l'évolution de l'ensemble des composantes de la rémunération, y compris les plus conjoncturelles (contrepartie des arrêts maladie ou du recours au chômage partiel, heures supplémentaires, primes), et de ce fait, les évolutions du SMPT ont été fortement affectées par la crise sanitaire ces deux dernières années (► [figure 3](#)).

De son côté, le SMB reflète avant tout la tendance sous-jacente des salaires. Son montant correspond généralement à celui de la première ligne du bulletin de paye d'un salarié. Il ne comprend ni les composantes conjoncturelles prises en compte dans le SMPT, ni les effets sur le salaire moyen de l'évolution de la structure des emplois (en particulier ceux liés à l'élévation tendancielle de la qualification moyenne des salariés). Les fluctuations du SMB sont ainsi habituellement plus lisses que celles du SMPT, entre +1,0 % et +2,0 % en glissement annuel par trimestre depuis fin 2012, y compris pendant la crise sanitaire.

► 3. Salaire mensuel de base (SMB) et salaire moyen par tête (SMPT)

glissement annuel (en %)



Champ : secteur marchand non agricole pour le SMPT, salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales pour le SMB.
Source : Insee, Dares

L'évolution du SMB retrace donc davantage que le SMPT le résultat des négociations collectives de salaires, dont les principaux déterminants sont les prix, l'éventuelle hausse du Smic et les tensions sur le marché du travail. Aussi, une modélisation économétrique des évolutions du SMB, utilisée en prévision, consiste à expliquer la variation trimestrielle du SMB (brute) en fonction de celles de l'inflation et du Smic, ainsi que du taux de chômage comme indicateur de tension sur le marché du travail¹.

Le principal modèle retenu dans le cadre de l'exercice de prévision du SMB s'appuie ainsi sur une dépendance linéaire de l'évolution des salaires vis-à-vis de ces déterminants :

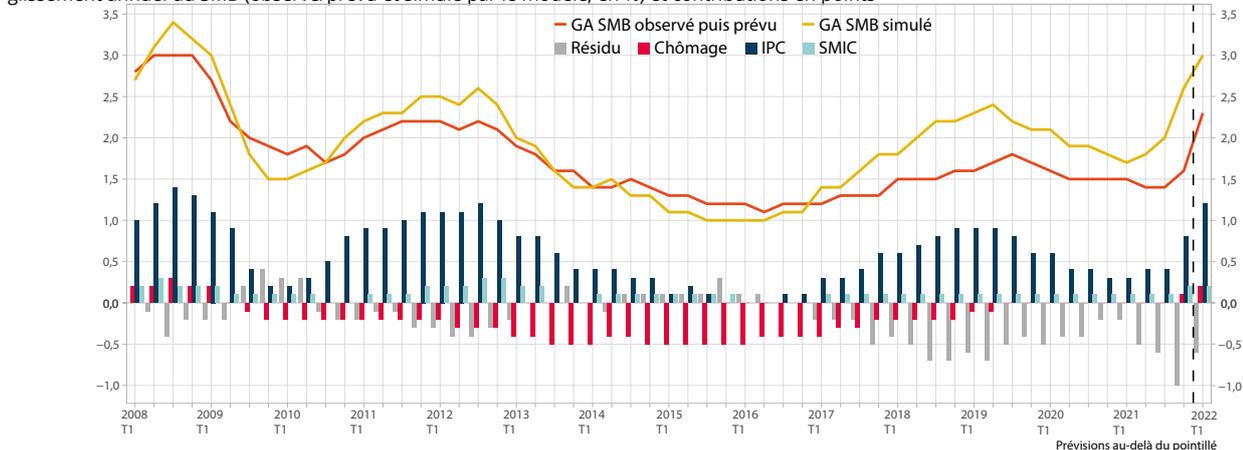
$$\begin{aligned} \Delta \ln(SMB_{brut})_t = & 0,003 + 0,211 \Delta \ln(IPC_{brut})_t + 0,074 \Delta \ln(IPC_{brut})_{t-2} + 0,240 \Delta \ln(IPC_{brut})_{t-3} \\ & \quad (6,5) \quad (5,0) \quad (1,4) \quad (5,1) \\ & + 0,202 \Delta \ln(SMIC_{<1998t4})_{t-1} + 0,072 \Delta \ln(SMIC_{\geq 1998t4})_t \\ & \quad (5,9) \quad (4,4) \\ & - 0,001(tcho_t - tcho_{moyen1975-2019}) + 0,002T1_{<1998t4} - 0,002T2_{<1998t4} + 0,002T1_{\geq 1998t4} \\ & \quad (-3,2) \quad (2,9) \quad (-2,0) \quad (3,6) \end{aligned}$$

(Période d'estimation : 1985-2019)

Dans ce modèle, la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) est introduite comme variable explicative, au trimestre courant « t », et lors des trimestres précédents, afin de prendre en compte le délai d'adaptation des salaires à l'évolution des prix². Le taux de chômage (variable « tcho »), exprimé en écart à son niveau moyen sur longue période, reflète l'état des tensions sur le marché du travail. Le Smic est intégré dans le modèle en estimant séparément son impact avant et après le dernier trimestre de l'année 1998, pour tenir compte du changement de périodicité de la mesure du SMB dans l'enquête le mesurant (Acemo) à cette date. Enfin, des indicatrices des deux premiers trimestres (T1 et T2) sont ajoutées dans le modèle pour neutraliser la saisonnalité des variables de prix et de salaires.

Un tel modèle possède un pouvoir prédictif usuellement élevé, même s'il a surestimé la variation du SMB au cours des dernières années (les résidus sont systématiquement négatifs, tout particulièrement hors de la période d'estimation, ► **figure 4**).

► 4. Modèle de prévision du salaire mensuel de base (SMB) : décomposition du SMB observé puis prévu



Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales.

Note : les modèles sont estimés sur la période 1998 à 2019. La contribution de la constante (stable sur la période), qui comprend également la moyenne des résidus de 2008 à 2019, n'apparaît pas dans ce graphique.

Source : Insee, Dares

¹ D'autres indicateurs de tension pourraient être mobilisés, comme les difficultés de recrutement (mesurées dans les enquêtes de conjoncture de l'Insee), susceptibles de jouer à la hausse sur les salaires. Si la corrélation est effectivement établie, il apparaît toutefois que la prise en compte de ces difficultés de recrutement dans les équations économétriques n'améliore pas significativement la prévision des salaires : ces difficultés sont avant

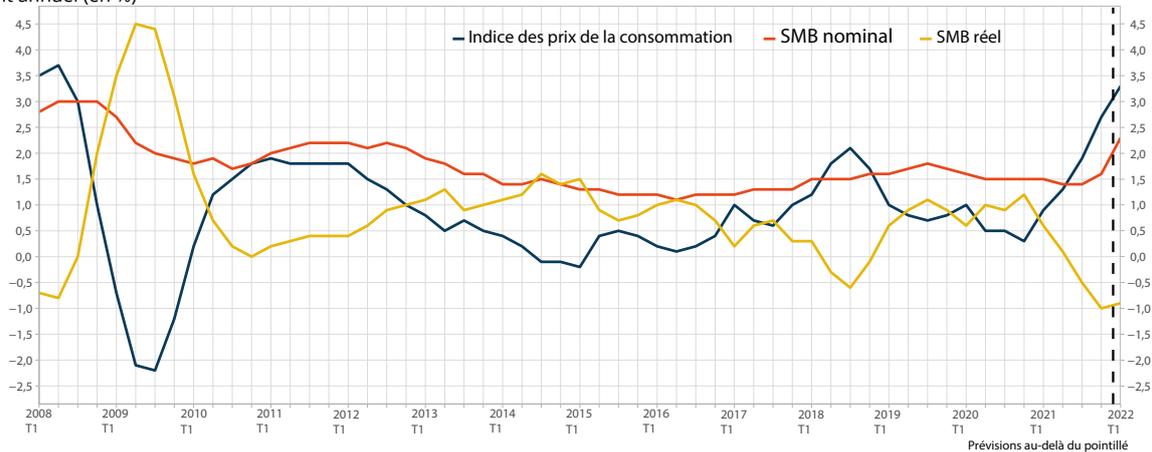
tout très corrélées au taux de chômage, déjà utilisé comme indicateur de tension (► **éclairage** pour la *Note de conjoncture* de l'Insee de juin 2019 « Les difficultés de recrutement aident-elles à mieux comprendre l'évolution récente des salaires en France ? »).

² Une modélisation alternative pourrait consister à imposer une indexation unitaire des salaires aux prix. Néanmoins, l'indexation des salaires aux prix ressort en effet empiriquement comme partielle et retardée depuis le milieu des années 1980. Cela peut refléter le fait qu'une part plus importante de l'indexation des salaires passe désormais par l'intermédiaire des prix anticipés (et donc la constante de l'équation). Cette désindexation apparente des salaires aux prix traduirait sans doute aussi le fait que d'un point de vue microéconomique, les revalorisations de salaires se font dans les entreprises sur la base d'accords couvrant des périodes plus longues qu'auparavant, en compensant moins systématiquement, ou de façon seulement partielle, les « surprises » sur l'inflation récente, à la hausse comme à la baisse.

Ainsi, compte tenu du regain d'inflation, tout particulièrement depuis l'été 2021, et de la revalorisation automatique du Smic (+2,2 %) qui s'en est ensuivie au 1^{er} octobre 2021, le SMB a été plus dynamique fin 2021 (+1,6 % en glissement annuel au quatrième trimestre). Au premier semestre 2022, il le serait encore davantage, dans un contexte d'inflation élevée, de tensions sur le marché du travail se traduisant par un chômage relativement bas et d'une nouvelle revalorisation du Smic (+0,9 %) au 1^{er} janvier (une nouvelle revalorisation pourrait également avoir lieu avant la fin du semestre compte tenu de l'évolution possible des prix). En particulier le SMB progresserait de +2,3 % en glissement annuel au premier trimestre (+0,9 % en glissement trimestriel). Cette accélération serait notamment soutenue par les négociations collectives des salaires, dont la mise en œuvre ne devrait être, pour certaines d'entre elles, effective qu'au printemps. Cependant, comme depuis mi-2021, le regain d'inflation érode le pouvoir d'achat du SMB, qui continuerait ainsi de baisser en termes réels début 2022 (► **figure 5**). ●

► 5. Salaire mensuel brut (SMB) réel et nominal et indice des prix de la consommation des ménages

glissement annuel (en %)



Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales.
Source : Insee, Dares

Bibliographie

- Insee, (2002), « Prévoir l'évolution des salaires en France », V. Passeron et F. Romans, *Note de conjoncture* de mars 2002, Insee.
- Insee, (2019), « Les difficultés de recrutement aident-elles à mieux comprendre l'évolution récente des salaires en France ? », *Note de conjoncture* de juin 2019, Insee.
- Insee, (2020), « Les salaires à l'épreuve de la crise sanitaire », F. Guggemos, *Note de conjoncture* d'octobre 2020, Insee. ●

Les secteurs les plus touchés par les difficultés de recrutement sont aussi ceux dans lesquels le plus d'entreprises anticipent des hausses sensibles de salaires

En janvier 2022, les enquêtes de conjoncture de l'Insee ont interrogé pour la première fois les chefs d'entreprise du bâtiment et des services sur leurs anticipations concernant l'évolution des salaires dans leur secteur, en plus de ceux de l'industrie pour lesquels la question était déjà posée depuis plusieurs années. Les secteurs dans lesquels les entreprises anticipent le plus fréquemment des hausses sensibles de salaires sont aussi les plus touchés par les difficultés de recrutement (agroalimentaire, transport routier, hébergement-restauration). De façon plus générale, les résultats de cette question dans l'industrie ont montré leur intérêt pour compléter le diagnostic conjoncturel concernant l'évolution des salaires.

En janvier 2022, l'Insee a fait légèrement évoluer le questionnaire de ses enquêtes de conjoncture, en interrogeant les entreprises du bâtiment et des services sur leurs anticipations concernant l'évolution des salaires, dans leur secteur, au cours des trois mois à venir (« hausse sensible », « faible hausse » ou « stabilité », ► encadré). Cette question qualitative sera dorénavant posée chaque trimestre, comme c'est déjà le cas depuis 1991 dans l'industrie manufacturière.

Des anticipations d'augmentations salariales contrastées entre secteurs en janvier 2022

À l'aune des réponses à cette question, les anticipations d'évolution salariale apparaissent contrastées selon les secteurs d'activité. Au niveau agrégé, c'est dans le bâtiment qu'elles sont les plus élevées, avec 38 % des entreprises de ce secteur déclarant anticiper une hausse sensible des salaires dans les trois prochains mois. Cette proportion est plus faible dans les services (17 %). L'industrie manufacturière se situe dans une position intermédiaire, avec 31 % des chefs d'entreprise anticipant de fortes hausses des salaires dans leur secteur (► figure 1).

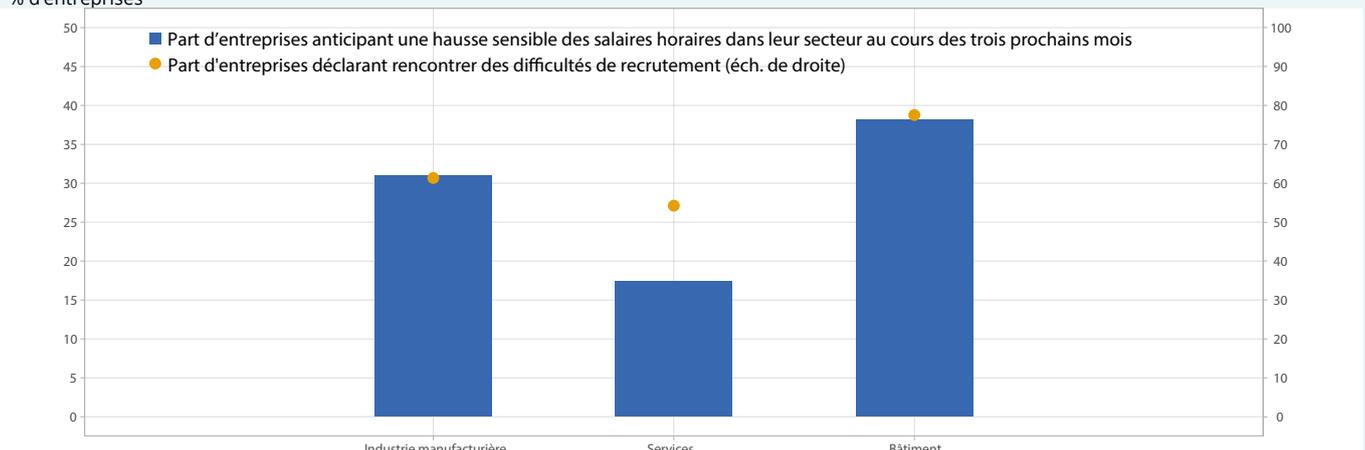
À un niveau plus désagrégé, les contrastes peuvent être plus marqués. Parmi les sous-secteurs de l'industrie (► figure 2), les anticipations de hausses sensibles sont actuellement plus fréquentes dans l'agroalimentaire (38 %) que dans la fabrication de matériels de transport (25 %), laquelle reste affectée par des problèmes d'approvisionnement. Parmi les services, c'est dans le transport routier de marchandises que les entreprises sont les plus nombreuses à anticiper une hausse sensible des salaires (44 % d'entre elles). Cette proportion est également relativement élevée dans l'hébergement-restauration (25 %). À l'inverse, seules 8 % des entreprises relevant des activités immobilières s'attendent à de fortes augmentations salariales dans leur secteur (► figure 3).

Les évolutions salariales anticipées peuvent être mises en regard des difficultés de recrutement

Ces anticipations contrastées peuvent s'expliquer par divers facteurs, dont par exemple l'issue des négociations salariales dans les différentes branches mais également le degré de tensions sur les recrutements. Selon les enquêtes

► 1. Anticipations salariales et difficultés de recrutement par secteur, en janvier 2022

% d'entreprises



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

de conjoncture, les secteurs d'activité les plus touchés par des difficultés de recrutement sont en effet également ceux dans lesquels les chefs d'entreprise s'attendent plus fréquemment à de fortes hausses de salaires.

Les anticipations salariales élevées dans l'agro-alimentaire vont par exemple de pair avec de fortes difficultés de recrutement : 72 % des entreprises du secteur déclarent en rencontrer, soit la plus forte proportion parmi les sous-secteurs de l'industrie. Le lien est le même dans les services : les entrepreneurs du transport routier de marchandises déclarent à la fois la plus forte proportion de difficultés de recrutement (71 %) et la plus forte proportion de forte hausse des salaires (44 %).

Quelques secteurs font toutefois exception, dont par exemple celui des « autres services » pour lequel les difficultés de recrutement sont particulièrement élevées (71 % d'entreprises concernées) alors que la part d'entreprises anticipant de fortes hausses demeure proche de la moyenne mesurée dans les services. L'analyse peut s'avérer complexe pour un tel secteur regroupant des activités relativement diverses.

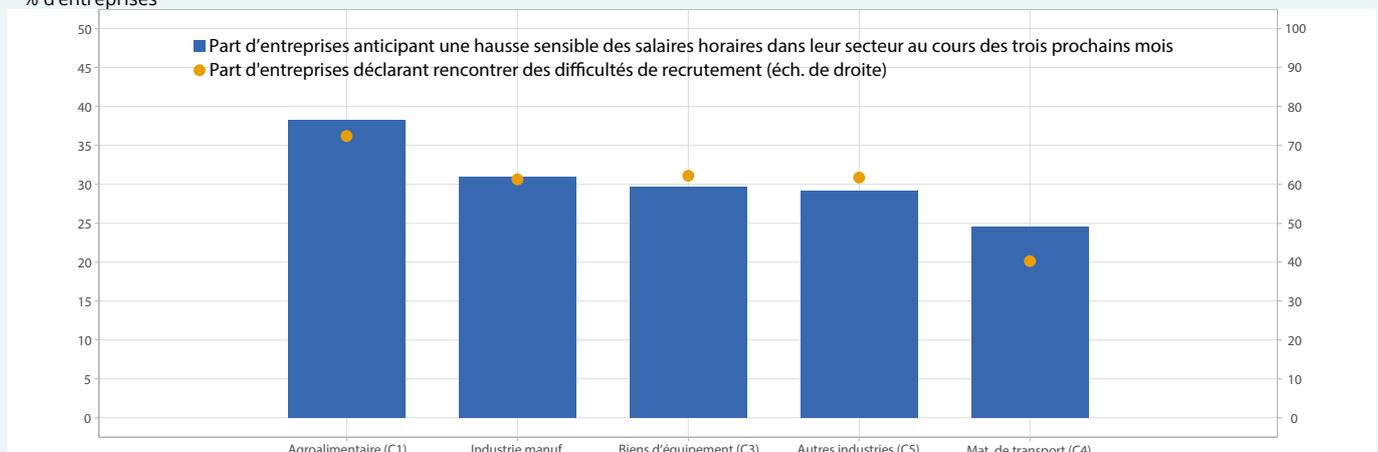
Dans l'industrie manufacturière, les données sont disponibles sur plus longue période et permettent de mettre en évidence, dans la dimension temporelle, le lien entre les difficultés de recrutement et les évolutions anticipées des salaires dans ce secteur (► [figure 4](#)). Sur la période récente, la corrélation est toujours marquée mais il convient de rappeler que le fort rebond des difficultés de recrutement est fortement influencé par des facteurs conjoncturels liés à la crise sanitaire (rattrapage des embauches n'ayant pas eu lieu pendant la crise, indisponibilités liées à l'épidémie, etc.).

Les résultats des enquêtes de conjoncture complètent le diagnostic conjoncturel sur l'évolution des salaires

Les prévisions de salaires présentées dans la *Note de conjoncture* s'appuient classiquement sur une équation reliant les variations de salaires effectives à divers indicateurs macroéconomiques (évolution des prix à la consommation, évolution du Smic, niveau du taux de chômage ; ► [fiche Salaires](#)). Le diagnostic reposant

► 2. Anticipations salariales et difficultés de recrutement dans l'industrie, en janvier 2022

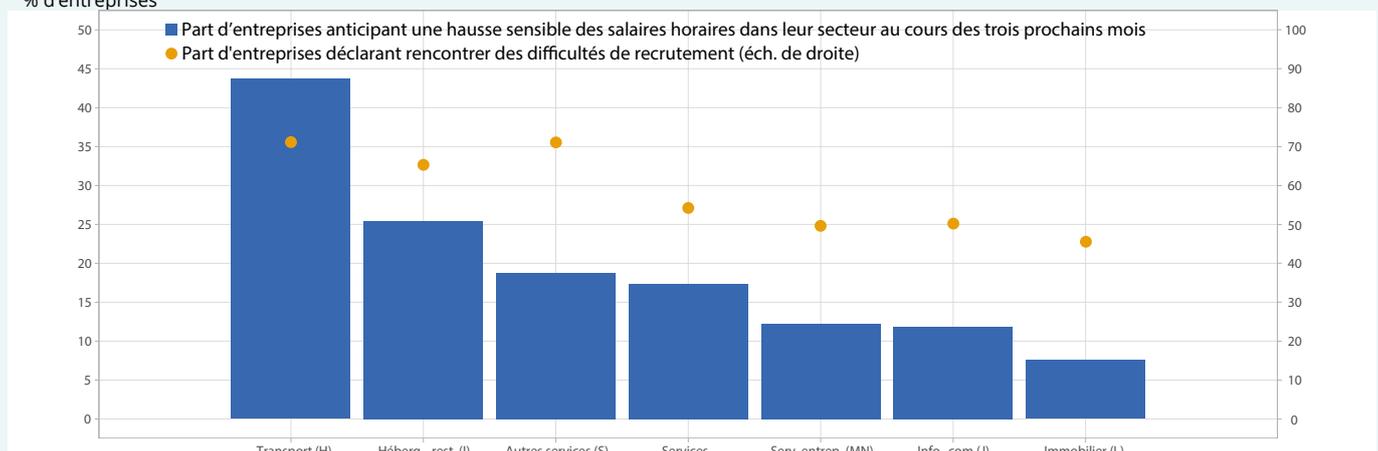
% d'entreprises



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

► 3. Anticipations salariales et difficultés de recrutement dans les services, en janvier 2022

% d'entreprises



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

Conjoncture française

sur cette équation est complété par l'analyse des soldes d'opinion issus des enquêtes de conjoncture. Bien que de nature qualitative, les réponses à la question sur les perspectives de salaires à trois mois dans le secteur apparaissent en effet relativement corrélées avec les évolutions observées du salaire mensuel de base nominal (► **figure 5**).

Par ailleurs, ces résultats présentent l'avantage d'être disponibles dès le premier mois du trimestre et peuvent donc constituer un indicateur avancé des évolutions salariales. Toutefois, le champ de l'interrogation jusqu'ici circonscrit à l'industrie limite à ce stade l'utilisation de ces résultats pour la prévision. Par ailleurs, des travaux précédents montrent que l'introduction dans la modélisation des résultats d'enquêtes concernant les difficultés de recrutement s'avère quelque peu

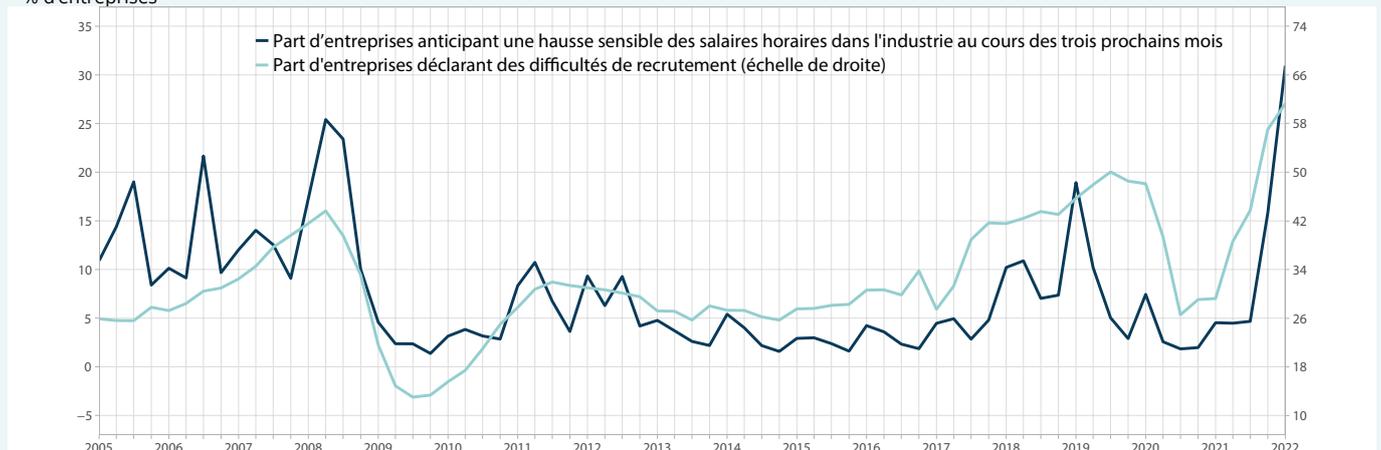
redondante avec le taux de chômage (► **éclairage** Les difficultés de recrutement aident-elles à mieux comprendre l'évolution récente des salaires en France ?, *Note de conjoncture* de juin 2019). C'est pourquoi les enquêtes de conjoncture apportent une information pertinente mais pas exclusive pour la prévision.

Malgré ces limites, les dernières données d'enquêtes suggèrent des hausses sensibles de salaires, du moins en termes nominaux. Cette évolution doit cependant s'interpréter avec prudence dans la mesure où des hausses salariales ne seront pas forcément synonymes de gains de pouvoir d'achat. En particulier, le seuil au-delà duquel une hausse peut être qualifiée de « sensible » étant qualitatif (► **encadré**), il ne traduit pas forcément l'anticipation de hausses supérieures à l'inflation. ●

Bruno Bjai

► 4. Anticipations salariales et difficultés de recrutement dans l'industrie manufacturière depuis 2005

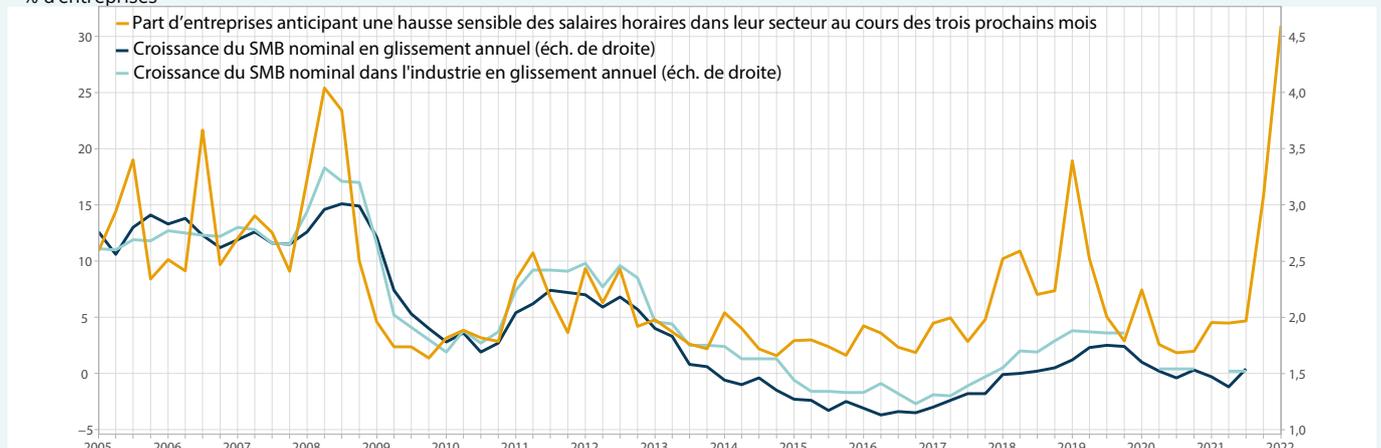
% d'entreprises



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

► 5. Anticipations salariales dans l'industrie manufacturière et évolution observée des salaires

% d'entreprises



Note : l'enquête Acemo trimestrielle de la Dares a été suspendue au deuxième trimestre 2020 (données portant sur le 1er trimestre 2020). Les taux de croissance du SMB des premiers trimestres 2020 et 2021 présentés ici résultent d'estimations et ceux du SMB sur le champ de l'industrie ne sont pas disponibles.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

Depuis 1991 dans l'industrie, et 2022 dans les services et le bâtiment, les questionnaires des enquêtes de conjoncture comprennent une question qualitative, posée trimestriellement, sur les évolutions salariales probables pour les trois prochains mois. L'interrogation porte sur les perspectives d'évolution des salaires horaires dans l'ensemble du secteur d'activité de chaque entreprise enquêtée (et non sur les évolutions salariales propres à chaque entreprise).

La question comporte trois modalités de réponse : « hausse sensible », « faible hausse » et « stabilité » (► [figure 6](#)). Ces trois modalités diffèrent quelque peu des questionnements habituels des enquêtes de conjoncture, dont les réponses se déclinent plutôt sous la forme « hausse », « stabilité » et « baisse ». Cette particularité se justifie surtout par le fait que les salaires nominaux sont globalement rigides à la baisse. Ce choix méthodologique n'exclut évidemment pas des baisses des salaires réels.

En pratique, l'appréciation du seuil à partir duquel une hausse peut être qualifiée de « sensible » est laissée à la discrétion de l'entreprise répondante. La question demeure qualitative et vise principalement à recueillir un ressenti qui peut donc différer selon le répondant.

► 6. Intitulé de la question sur les salaires dans le questionnaire Services

2. Quelle évolution vous paraît actuellement la plus probable, au cours des 3 prochains mois, pour les salaires horaires dans votre secteur ?

- hausse sensible
- faible hausse
- stabilité

Le solde d'opinion diffusé à partir de cette question est calculé comme la différence entre la part d'entreprises déclarant anticiper des hausses sensibles et celles anticipant de faibles hausses, la modalité de stabilité pouvant être interprétée comme une opinion peu tranchée. À côté de ce solde d'opinion, il peut être pertinent de s'intéresser aussi à la répartition des réponses entre les trois modalités et notamment à la part d'entreprises qui envisagent pour leur secteur des hausses salariales sensibles. C'est ce qui est fait dans cet éclairage, en mettant en regard cette proportion avec celle des entreprises qui déclarent éprouver des difficultés de recrutement. ●

Revenus des ménages

Au quatrième trimestre 2021, le revenu disponible brut des ménages (RDB) a sensiblement augmenté (+1,6 % après +0,8 % au trimestre précédent). Le versement de « l'indemnité inflation »¹ (représentant environ 1 point de RDB trimestriel) a conduit les prestations sociales à rebondir nettement (+2,4 % après -2,6 %). Par ailleurs, les prélèvements obligatoires ont été quasi stables : les cotisations sociales et les impôts sur le revenu ont augmenté dans le sillage des revenus d'activité, mais cette hausse a été compensée par la poursuite de la réforme de la taxe d'habitation (premier dégrèvement pour les 20 % de ménages les plus aisés). Compte tenu du dynamisme du RDB des ménages, le pouvoir d'achat par unité de consommation a ainsi rebondi au quatrième trimestre (+0,7 %).

Sur l'ensemble de l'année 2021, le RDB a ainsi nettement accéléré (+4,0% après +1,0 % en 2020), conséquence du rebond marqué des revenus d'activité et d'un recul modéré des prestations sociales. En prenant en compte la hausse des prix de la consommation, le pouvoir d'achat des ménages par unité de consommation a augmenté de 1,9 %, après avoir marqué le pas en 2020 (0,0 %).

Au premier trimestre 2022, le RDB des ménages serait stable (0,0 %). Les revenus d'activité progresseraient de 1,0 %, portés par des revalorisations salariales dans le secteur privé et un emploi de nouveau dynamique en moyenne trimestrielle. Les prestations sociales reculeraient (-2,4 %) par contrecoup mécanique après la comptabilisation de l'indemnité inflation au trimestre précédent. De fait, hors effet de ce contrecoup, les prestations augmenteraient légèrement, soutenues par les prestations vieillesse (revalorisation des pensions de base au 1^{er} janvier) et un recours toujours important aux arrêts maladie et gardes d'enfants, mais avec un recul des prestations chômage (dans un contexte marqué, entre autres, par la baisse du nombre de demandeurs d'emploi et la réforme de l'assurance chômage). Les revenus de la propriété, soutenus depuis plusieurs trimestres par le rebond des dividendes perçus, seraient particulièrement dynamiques (+3,2 %) du fait de la revalorisation du taux de rémunération du livret A, passé de 0,5 % à 1 % au 1^{er} février. Au total, compte tenu de la hausse des prix de la consommation (+1,3 % après +0,8 % en variations trimestrielles), le pouvoir d'achat du RDB des ménages par unité de consommation reculerait nettement (-1,4 %).

L'acquis à la fin du premier trimestre de l'évolution annuelle du pouvoir d'achat par unité de consommation serait ainsi de -0,9 % pour 2022 (c'est l'évolution annuelle qui serait prévue si le pouvoir d'achat par unité de consommation restait figé à son niveau du premier trimestre durant les trois trimestres suivants). Cet acquis serait en effet marqué par la progression de l'inflation et par le contrecoup mécanique, au premier trimestre 2022, de l'indemnité inflation qui a soutenu comptablement le revenu des ménages fin 2021. L'acquis à l'issue du premier trimestre ne préjuge néanmoins pas de l'évolution du pouvoir d'achat sur l'ensemble de l'année 2022 puisqu'il ne prend pas en compte, par construction, les mouvements possibles des revenus et des prix après la fin du premier trimestre. ●

¹ « L'indemnité inflation » désigne le versement de 100 € aux personnes résidant en France et dont les revenus d'activité ou de remplacement sont inférieurs à 2 000 € nets par mois, dans l'optique de compenser notamment l'impact de la hausse récente des prix des carburants sur le pouvoir d'achat. Ce versement a concerné environ 38 millions de personnes. La prime a été versée fin 2021 ou début 2022, selon les situations. Toutefois, le droit à la prestation ayant été établi fin 2021 (son éligibilité repose en effet sur la situation des personnes à la date d'octobre 2021), la prestation est comptablement enregistrée dans sa totalité au quatrième trimestre 2021, conformément au principe d'enregistrement en droits constatés.

► 1. Composantes du revenu disponible brut des ménages

variations en %

	Variations trimestrielles								Variations annuelles				
	2020				2021				2022	2019	2020	2021	Acquis 2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4					
Revenu disponible brut (100 %)	-0,9	-1,0	2,2	2,2	0,3	0,6	0,8	1,6	0,0	3,4	1,0	4,0	1,7
dont :													
Revenus d'activité (72 %)	-2,7	-9,7	12,3	0,5	0,9	0,4	3,4	0,8	1,0	3,1	-3,7	6,5	3,4
Masse salariale brute (64 %)	-2,8	-10,4	12,9	-0,6	1,0	0,6	4,5	1,2	1,1	3,2	-4,1	7,0	4,4
EBE des entrepreneurs individuels* (8 %)	-2,4	-4,3	7,9	9,0	0,0	-1,5	-4,4	-2,0	0,0	2,3	-0,6	5,2	-4,1
Prestations sociales en espèces (35 %)	3,5	12,9	-9,8	2,7	-0,6	0,1	-2,6	2,4	-2,4	2,9	9,5	-1,4	-1,9
EBE des ménages purs (14 %)	0,0	-1,6	2,8	0,4	0,7	0,7	0,7	1,1	0,0	3,2	1,1	3,2	1,3
Revenus de la propriété (6 %)	-5,2	-3,6	-1,3	0,6	3,0	2,4	2,0	1,7	3,2	-2,3	-12,6	5,1	6,1
Prélèvements sociaux et fiscaux (-27 %)	-0,3	-6,0	8,0	-2,7	1,5	-0,2	3,2	0,2	0,3	0,5	-3,2	3,2	2,0
Prix de la consommation des ménages	0,2	-0,1	0,2	0,0	0,8	0,3	0,8	0,8	1,3	0,8	0,6	1,7	2,4
Pouvoir d'achat du RDB	-1,1	-0,9	2,0	2,2	-0,5	0,3	0,0	0,8	-1,3	2,6	0,4	2,3	-0,7
Pouvoir d'achat par unité de consommation	-1,2	-0,9	1,9	2,0	-0,6	0,2	-0,1	0,7	-1,4	2,0	0,0	1,9	-0,9

■ Préviation

Lecture : après une hausse de 1,6 % au quatrième trimestre 2021, le revenu disponible brut des ménages serait stable au premier trimestre 2022 (0,0 %).

L'acquis de croissance annuelle s'élèverait alors à 1,7 %.

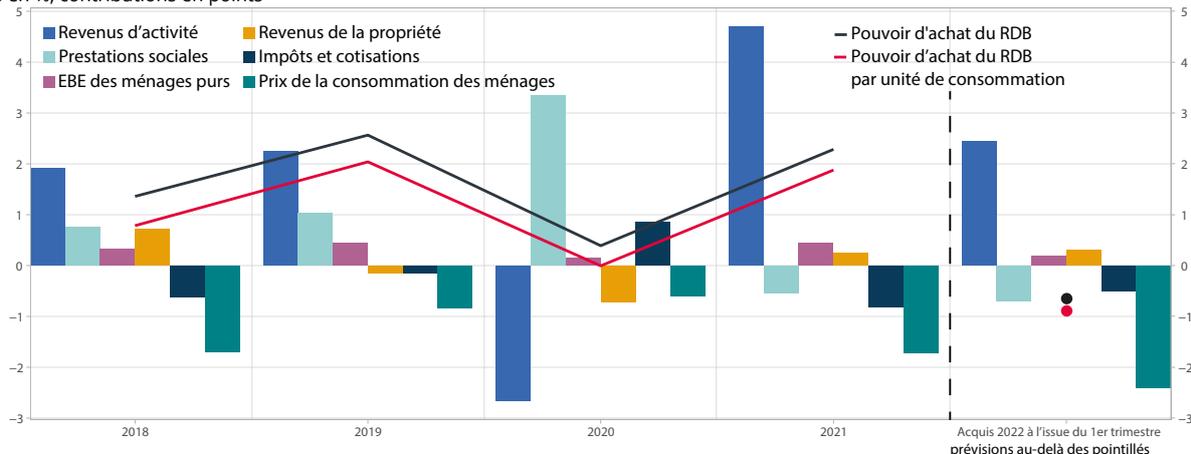
Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2019.

* l'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles, il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Source : Insee

► 2. Variation annuelle du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages et ses principales contributions

variations en %, contributions en points

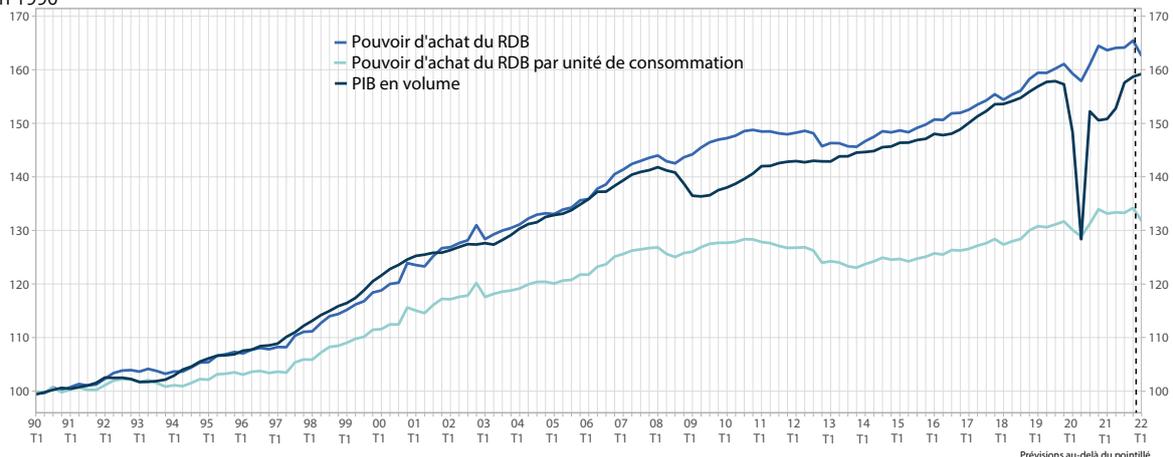


Lecture : l'acquis de croissance du pouvoir d'achat du RDB des ménages serait de -0,7 % à la fin du premier trimestre 2022. La principale contribution à cette évolution serait celle des prix de la consommation des ménages, qui s'élèverait à -2,4 points.

Source : Insee

► 3. Évolution depuis 1990 du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages et du PIB

base 100 en 1990



Source : Insee

Consommation et investissement des ménages

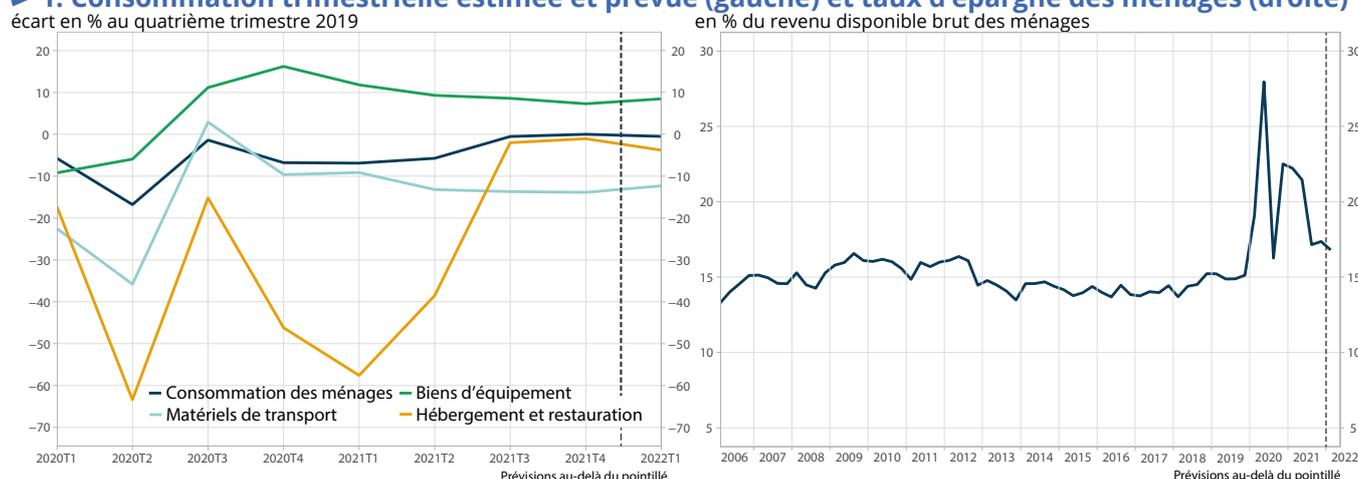
Au quatrième trimestre 2021, la consommation des ménages a progressé de 0,5 %, rejoignant son niveau global d'avant la crise sanitaire (celui du quatrième trimestre 2019). Le rattrapage s'est poursuivi dans les activités de loisirs et les services de transport, même si dans ces derniers la consommation reste nettement en deçà de son niveau pré-crise sanitaire. Dans l'hébergement-restauration, la consommation est restée stable, dans le contexte de la vague Delta puis de l'émergence du variant Omicron en fin d'année. Les achats de biens ont quant à eux fléchi légèrement, se portant moins sur les biens d'équipement ou le carburant, et continuant à se dégrader dans les achats de véhicules.

Au premier trimestre 2022, la consommation des ménages en volumes fléchirait, affectée par la dégradation de la situation sanitaire en janvier. Ce serait le cas notamment des services de transport, de l'hébergement-restauration et des activités de loisirs, mais aussi, du côté des biens, pour les autres produits industriels. Les soldes d'hiver 2022, qui se sont déroulés de début janvier à début février, semblent par ailleurs avoir été moins dynamiques que les soldes d'hiver 2020 (juste avant le début de la crise sanitaire ; ► [éclairage](#)). Les surcroûts de dépenses observés depuis le début de la crise sanitaire se maintiendraient pour les biens d'équipement, tandis que les achats de véhicules resteraient à un niveau dégradé par rapport à avant la crise sanitaire. Au total, la consommation retrouverait un niveau à peu près équivalent à celui de l'été dernier. La guerre en Ukraine pourrait au demeurant affecter la consommation des ménages dans le courant du deuxième trimestre, voire dès le mois de mars, du fait du renchérissement des prix et d'un possible attentisme lié à des perspectives moins favorables en matière de niveau de vie (► [éclairage](#) sur le dépouillement précoce des enquêtes de conjoncture, associé à la fiche Synthèse France).

Malgré le fléchissement prévu de la consommation au premier trimestre, le taux d'épargne des ménages, après avoir fortement augmenté pendant les confinements, continuerait de se réduire, dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat. Il s'établirait à 16,7 % au premier trimestre 2022 (contre 15,0 % en 2019).

De son côté, après avoir stagné fin 2021, l'investissement des ménages augmenterait à nouveau au premier trimestre. Cette dynamique serait portée par la construction de logements individuels (hausse sensible des permis de construire en 2021) et dans une moindre mesure par les travaux de gros entretien (en lien avec le dispositif MaPrimeRénov'). ●

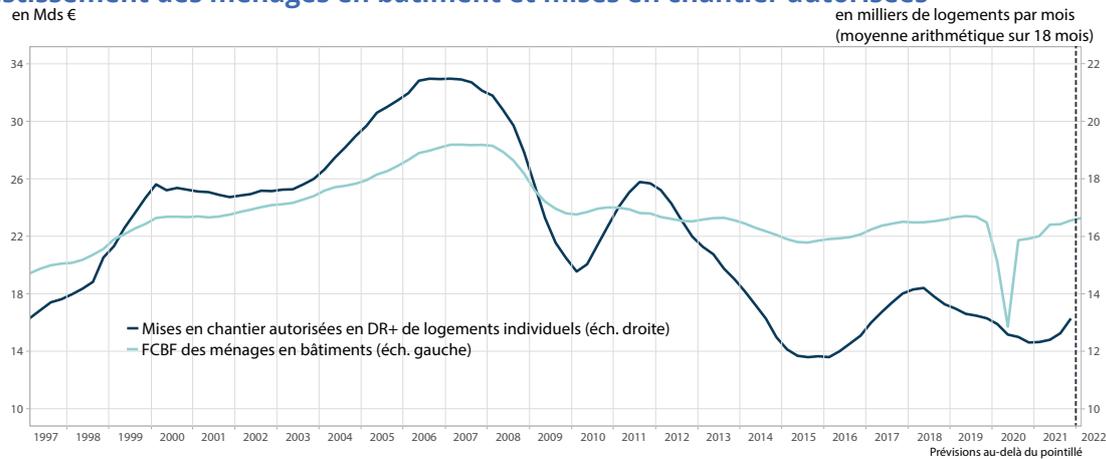
► 1. Consommation trimestrielle estimée et prévue (gauche) et taux d'épargne des ménages (droite)



Lecture : au premier trimestre 2022, la consommation des ménages se situerait 0,5 % en deçà de son niveau du quatrième trimestre 2019, et le taux d'épargne des ménages s'élèverait à 16,7 % de leur revenu disponible brut.

Source : Insee

► 2. Investissement des ménages en bâtiment et mises en chantier autorisées



Note : DR+ correspond aux dates réelles estimées

Source : Insee, SDES

► 3. Consommation trimestrielle des ménages passée et prévue

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Produits	Part dans la consommation	2020				2021				2022
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Agriculture, sylviculture et pêche	3 %	3,9	-1,1	-0,1	-1,1	-0,1	-2,2	-7,1	-5,2	-4,9
Industrie	44 %	-6,6	-12,9	2,6	-1,8	-0,9	-3,4	-1,2	-1,0	-1,4
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15 %	3,4	5,3	2,3	3,2	3,5	1,9	-0,9	0,1	0,3
Cokéfaction et raffinage	4 %	-6,2	-28,5	-4,4	-13,0	-6,1	-7,7	2,1	1,6	-0,8
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3 %	-9,2	-5,9	11,2	16,2	11,8	9,3	8,6	7,3	8,5
Fabrication de matériels de transport	6 %	-22,5	-35,8	2,9	-9,6	-9,1	-13,2	-13,7	-13,9	-12,3
Fabrication d'autres produits industriels	12 %	-11,8	-22,8	3,9	-5,3	-3,6	-9,5	1,0	0,4	-1,8
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5 %	-2,2	-3,7	0,7	1,5	1,5	6,3	2,5	3,3	2,9
Construction	2 %	-10,6	-24,5	0,4	1,1	-2,4	6,5	6,0	5,6	5,6
Services principalement marchands	47 %	-6,1	-21,8	-6,3	-14,0	-15,1	-10,8	-0,6	1,0	0,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 %	-12,3	-24,7	1,6	-4,6	-2,3	-3,4	-2,2	1,7	0,9
Transports et entreposage	4 %	-16,2	-73,4	-31,8	-53,2	-51,5	-45,5	-20,1	-14,0	-13,8
Hébergement et restauration	8 %	-17,3	-63,4	-15,2	-46,2	-57,6	-38,5	-2,0	-1,0	-3,8
Information et communication	3 %	-2,8	-2,3	-0,4	-0,6	0,7	1,5	4,0	7,2	7,8
Activités financières et d'assurance	5 %	-2,5	-6,4	-1,7	-0,3	0,7	1,2	1,8	1,9	2,2
Activités immobilières	19 %	0,2	0,2	0,8	0,8	1,6	2,2	2,6	3,1	3,4
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2 %	-6,4	-18,9	-10,2	-8,7	-8,5	-5,5	0,0	2,3	3,4
Autres activités de services	4 %	-12,1	-42,1	-13,1	-25,4	-25,0	-21,7	-3,6	-0,6	-2,4
Services principalement non marchands	5 %	-7,7	-24,4	1,2	-2,3	-0,3	1,2	1,4	3,1	2,8
<i>Correction territoriale</i>	<i>-1 %</i>	<i>-46,0</i>	<i>-75,7</i>	<i>-31,9</i>	<i>-63,8</i>	<i>-58,7</i>	<i>-65,4</i>	<i>-30,1</i>	<i>5,4</i>	<i>13,1</i>
<i>Importations de services touristiques</i>		<i>-8,4</i>	<i>-70,8</i>	<i>-52,1</i>	<i>-53,2</i>	<i>-54,9</i>	<i>-48,5</i>	<i>-26,7</i>	<i>-23,3</i>	<i>-23,4</i>
<i>Exportations de services touristiques</i>		<i>-17,7</i>	<i>-72,0</i>	<i>-47,1</i>	<i>-55,8</i>	<i>-55,9</i>	<i>-52,6</i>	<i>-27,5</i>	<i>-16,2</i>	<i>-14,4</i>
Total	100 %	-5,7	-16,8	-1,4	-6,8	-6,9	-5,7	-0,5	0,0	-0,5

* Poids dans la dépense de consommation finale des ménages en euros courants au quatrième trimestre 2019

■ Préviation

Lecture : au premier trimestre 2022, le niveau de consommation des ménages en services d'hébergement et de restauration serait inférieur de 3,8 % à celui du quatrième trimestre de 2019.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

► 4. Consommation et investissement des ménages

en variation trimestrielle et en écart au quatrième trimestre 2019, en %

	2020				2021				2022	2020*	2021*	2022* acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1			
Consommation : variations trimestrielles	-5,7	-11,7	18,5	-5,5	-0,1	1,2	5,5	0,5	-0,5	-7,2	4,7	2,9
<i>écart au T4 2019</i>	-5,7	-16,8	-1,4	-6,8	-6,9	-5,7	-0,5	0,0	-0,5	-	-	-
Investissement : variations trimestrielles	-12,5	-18,1	30,0	6,9	-1,9	5,0	0,7	0,0	0,3	-12,2	15,6	1,8
<i>écart au T4 2019</i>	-12,5	-28,3	-6,8	-0,4	-2,3	2,5	3,3	3,3	3,5	-	-	-

■ Prévision

* Variations annuelles (ou acquis pour 2022) pour les trois dernières colonnes.

Source : Insee

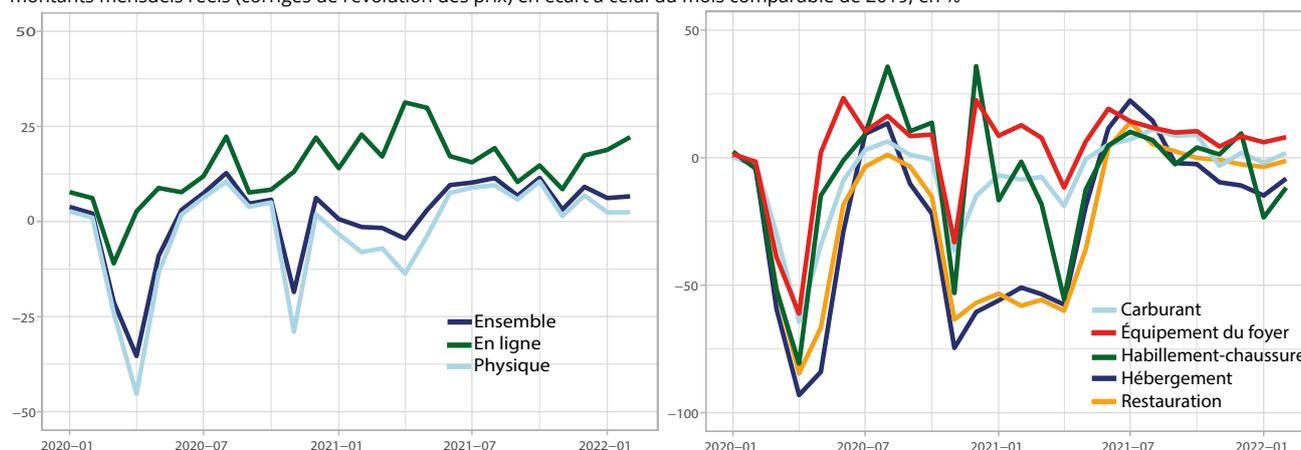
Les montants de transactions par carte bancaire CB marquent le pas depuis le début 2022

Les montants agrégés de transactions par carte bancaire CB, disponibles jusqu'au 6 mars 2022, permettent d'analyser de façon avancée les comportements de consommation des ménages. Le total des montants mensuels, pris en glissement par rapport à 2019 et corrigé de l'évolution des prix, montre en janvier et en février un profil se stabilisant (► [figure 5](#), gauche). Par ailleurs, ce total apparaît nettement au-dessus de son niveau de janvier 2019 mais cela résulte en partie du fait que le recours à la carte bancaire CB a augmenté depuis deux ans. Sur le début du mois de mars, l'exploitation des transactions CB n'indique pas de signal clair à ce stade, d'autant que dans le contexte d'inflation élevée et en l'absence de données de prix observés, la correction des montants CB par les prix s'avère difficile à opérer.

Dans la restauration et l'hébergement, les montants réels de transactions CB se sont dégradés fin 2021, et plus encore début 2022 dans l'hébergement, sans doute en lien avec la situation sanitaire (► [figure 5](#), droite). Dans l'habillement-chaussure, les montants de transactions CB baissent en janvier et se stabilisent en février mais l'interprétation de ce mouvement est perturbée par les dates des soldes d'hiver, qui diffèrent légèrement d'une année à l'autre. Pour les carburants et l'équipement du foyer enfin, les montants réels de transactions CB semblent s'être maintenus. ●

► 5. Montants mensuels réels de transactions par carte bancaire CB par type de transaction (gauche) et pour divers lieux de vente (droite)

montants mensuels réels (corrigés de l'évolution des prix) en écart à celui du mois comparable de 2019, en %



Lecture : lors du mois de février 2022 (1-21 février), le total des montants de transactions par carte bancaire CB était supérieur de 8 % au total du mois de février 2019.

Note : les montants sont corrigés de l'inflation au moyen des indices de prix à la consommation mensuels agrégés et propres à chaque poste. Chaque montant étant pris en écart à celui du mois comparable de 2019, les écarts affichés pour décembre 2021 et janvier 2022 intègrent donc une rupture dans le mois pris en référence (décembre 2019 puis janvier 2019). Par ailleurs, la dynamique des montants réels de transactions CB peut traduire, à partir du mois de mars 2020, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB, cette tendance étant corrigée dans la prévision des pertes ou surcroûts de consommation par rapport au niveau d'avant la crise sanitaire.

Dernier point : semaine du 20 au 27 février 2022.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

À nouveau cette année, les ménages ont moins profité des soldes d'hiver qu'avant la crise sanitaire

Les soldes de cet hiver se sont déroulés du 12 janvier au 8 février. Ils ont certes favorisé la consommation des ménages, mais dans des proportions moindres qu'avant la crise sanitaire : pour les principaux postes bénéficiaires, les surcroîts de transactions par carte bancaire CB ont été du niveau de 2021 mais plus faibles qu'en 2020, notamment dans l'habillement-chaussure et l'électroménager.

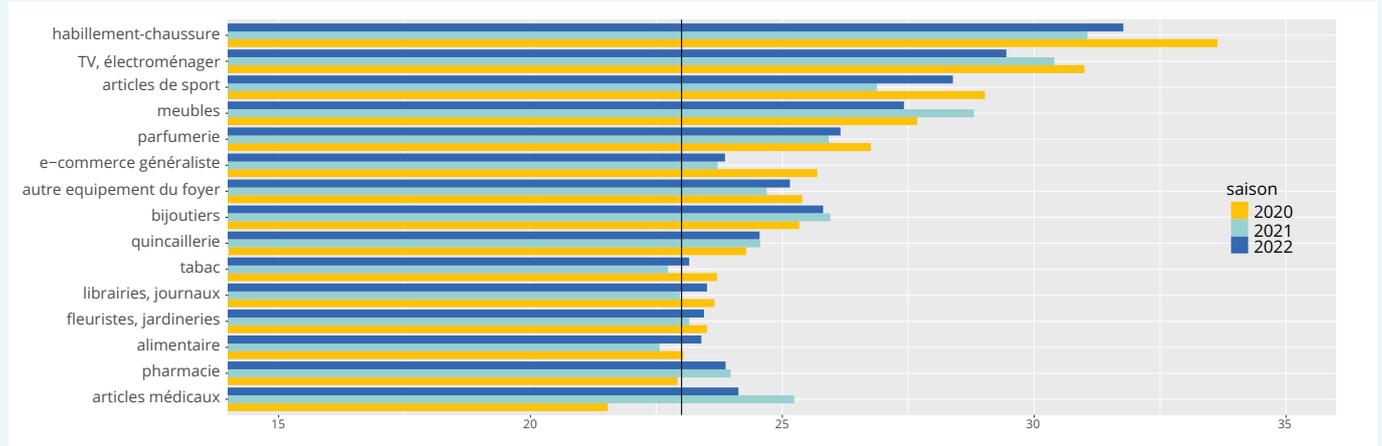
Le surcroît de transactions par carte bancaire CB lié à la première semaine des soldes d'hiver 2022 est plus modéré qu'en 2020 pour l'ensemble des postes les plus concernés

Les soldes d'hiver constituent un moment de ventes privilégié pour plusieurs secteurs du commerce de détail, et plus particulièrement dès leur ouverture. Les transactions par carte bancaire CB indiquent ainsi qu'en janvier 2022, la première semaine de soldes a bien représenté, pour certains types d'achat, une part importante des transactions CB du mois entier. C'est le

cas dans l'habillement-chaussure (à hauteur de 32 % des montants du mois de janvier pour la période du 12 au 18 janvier – à comparer à la proportion de nombre de jours ouvrés, soit 23 %), l'électroménager (29 %), les articles de sport (28 %) et les meubles (27 %) (► figure 1).

Pour l'ensemble de ces quatre types d'achat (habillement-chaussure, électroménager, articles de sport et ameublement), ce sont plus précisément le jour d'ouverture des soldes (le mercredi) puis le samedi suivant qui ont enregistré, en 2022 et les années précédentes, le surcroît de transactions par

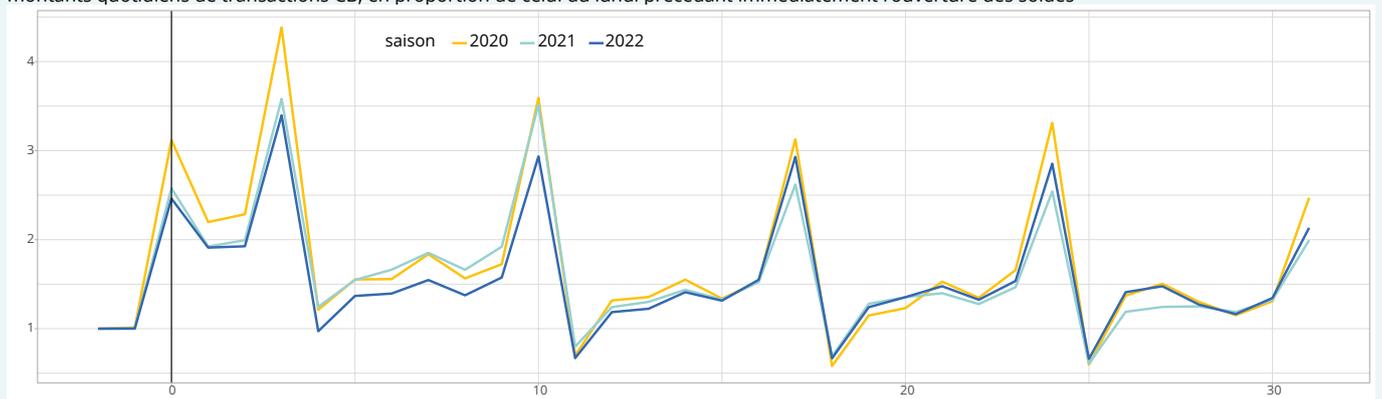
► 1. Importance de la première semaine des soldes en % des transactions du mois



Note : la barre noire indique le niveau de 23 % correspondant à la part d'une semaine dans le nombre de jours ouvrés du mois.
Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee

► 2. Profil journalier des montants de transactions par carte bancaire CB pour l'ensemble incluant habillement-chaussure, électroménager, articles de sport et meubles

montants quotidiens de transactions CB, en proportion de celui du lundi précédent immédiatement l'ouverture des soldes



Note : le jour 0 marque l'ouverture des soldes.
Lecture : les transactions CB le premier jour ont été 2,4 fois plus importantes que le lundi précédent en 2022.
Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee

Conjoncture française

carte bancaire CB le plus important (► **figure 2**)¹. Sur la première semaine de soldes, les surcroîts en 2022 apparaissent d'ampleurs nettement moindres qu'en 2020, traduisant peut-être le contexte sanitaire dégradé du début d'année 2022, marqué notamment par le recours au télétravail obligatoire. Ils sont néanmoins comparables à ceux de 2021 : le contexte s'y trouvait certes autrement plus contraint, du fait d'un couvre-feu généralisé et de la fermeture de certains grands centres commerciaux, mais le confinement de l'automne 2020 avait peut-être pu entraîner un report de consommation pendant les soldes d'hiver 2021.

Le moindre surcroît de consommation lié aux soldes d'hiver 2022 touche davantage l'habillement-chaussure et l'électroménager, même si la dernière semaine de soldes a été globalement aussi favorable qu'en 2020

Sur l'ensemble de leur durée, le bilan global des soldes d'hiver confirme le constat établi sur leur première semaine, même s'il peut différer légèrement selon les types d'achat. Sur les quatre semaines des soldes 2022, le surcroît de transactions CB a été, pour l'habillement-

chaussure, d'une ampleur comparable à 2021 mais nettement dégradée par rapport à 2020 (► **figure 3**, gauche). C'est également le cas pour l'électroménager, tandis que pour les articles de sport et l'ameublement, les soldes d'hiver 2022 auraient été du niveau de celles de 2020, ou juste inférieures.

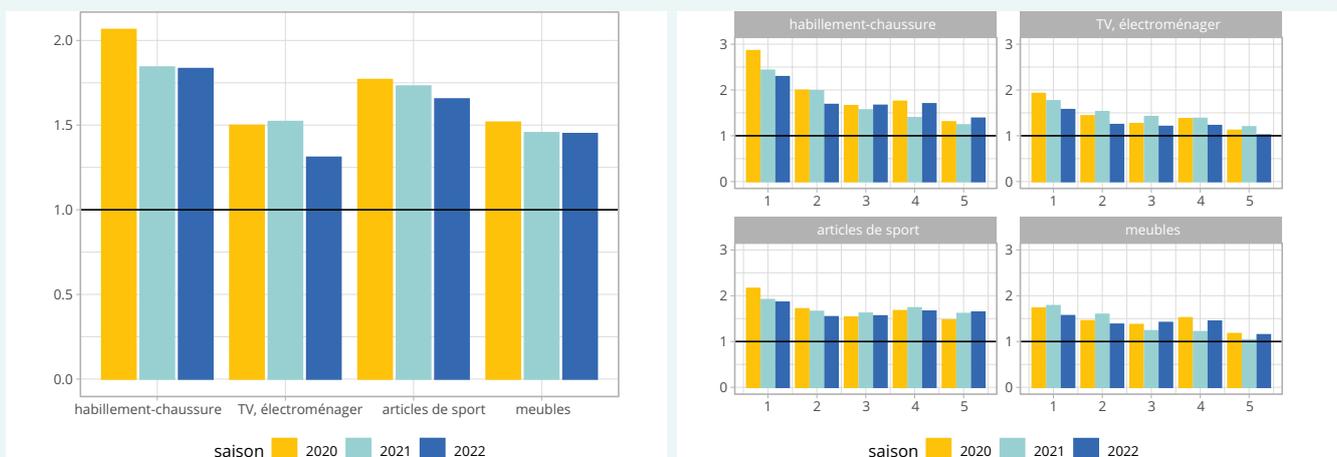
Dans l'habillement-chaussure et l'électroménager, les semaines suivant la semaine d'ouverture n'ont pas compensé la moins bonne « performance » de cette dernière. Les montants de transactions CB ont fortement décliné au cours de la deuxième semaine, comme c'était le cas en 2020 ou en 2021, puis ils se sont stabilisés aux semaines 3 et 4 (► **figure 3**, droite). Pour les articles de sport et l'ameublement, les montants de transactions CB n'ont pas diminué les semaines suivantes aussi fortement que pour l'habillement-chaussure et l'électroménager. Dans l'ensemble, la quatrième et dernière semaine des soldes d'hiver 2022, qui a vu la levée du télétravail obligatoire et durant laquelle se déroulent généralement les dernières démarques, témoigne d'un maintien des transactions CB par rapport à la semaine précédente, avant un retour plus proche de la normale la semaine suivante. ●

Charles-Marie Chevalier

¹ Dans cet éclairage, les surcroîts de montants de transactions par carte bancaire CB sont mesurés en les rapportant à celui du lundi précédant immédiatement l'ouverture des soldes. Ce choix permet en effet de s'affranchir des facteurs qui, d'une année sur l'autre, augmentent mécaniquement les montants de transactions CB (évolution des prix, plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB, ...).

► 3. Montants quotidiens moyens de transactions CB sur l'ensemble de la période des soldes (à gauche) et par semaine (à droite)

en proportion des transactions CB du lundi précédant l'ouverture des soldes



Note : le graphique de gauche porte sur l'ensemble de la durée des soldes (quatre semaines en 2020 et en 2022, six en 2021). Le graphique de droite présente les surcroîts de montants de transactions CB de façon hebdomadaire. Lecture : dans l'habillement-chaussure, le montant quotidien moyen durant la première semaine a été 2,3 fois plus élevé que le lundi précédant l'ouverture des soldes en 2022.

Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee

Résultats des entreprises

Au premier semestre 2021, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) a atteint des niveaux inédits, à 35,2 % de la valeur ajoutée, en particulier dans certains services marchands dont l'activité a été contrainte par les restrictions sanitaires (hébergement-restauration, transports...). La baisse de leur excédent brut d'exploitation a en effet été limitée par les dispositifs de soutien (fonds de solidarité, activité partielle, aide au paiement des cotisations...). Au troisième trimestre, le taux de marge s'est nettement replié, pour atteindre 32,9 % de la valeur ajoutée : le rebond de l'activité économique s'est accompagné de la réduction du recours à l'activité partielle et de la baisse progressive des autres dispositifs de soutien (subventions). Puis, au quatrième trimestre, le taux de marge est resté quasi stable : la baisse des subventions reçues pendant la crise sanitaire s'est poursuivie mais cet effet a été en partie atténué par une légère baisse du coût réel du travail par tête, les salaires ayant progressé moins rapidement que les prix ce trimestre.

Au cours du premier trimestre 2022, le taux de marge reculerait à nouveau, quoique plus modérément. Les subventions se rapprocheraient progressivement de leur niveau de 2019 hors crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), mais ce mouvement serait légèrement atténué par le retour ciblé de certaines mesures de soutien en janvier et février, en lien avec la vague Omicron. Comme au trimestre précédent, la productivité serait quasiment sans effet sur le taux de marge, avec une valeur ajoutée des SNF presque aussi dynamique que l'emploi. Dans un contexte de forte inflation, les salaires réels diminueraient légèrement, ce qui soutiendrait comptablement le taux de marge. Quant aux termes de l'échange, ils pèseraient sur le taux de marge, comme au début de l'année 2021 : avec la nouvelle hausse des cours de matières premières, amplifiée en fin de trimestre par le déclenchement de la guerre en Ukraine, le prix des consommations intermédiaires des SNF continuerait d'augmenter plus rapidement que leur prix de production, conduisant le prix de la valeur ajoutée à être moins dynamique que le prix de la consommation.

En moyenne sur l'année 2021, le taux de marge s'est élevé à 34,0 %. Relativement à 2020, il a ainsi augmenté de 2,3 points, soutenu par la montée en charge du fonds de solidarité à partir de décembre 2020, la réduction des impôts sur la production en début d'année, et par un rebond de la valeur ajoutée plus fort que celui des rémunérations versées (en miroir de ce qu'il s'était passé en 2020). À la fin du premier trimestre 2022, le taux de marge s'établirait à 32,4 %. ●

► 1. Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

taux de marge en %, variation et contributions en points

	2020				2021				2022 T1	2019	2020	2021	Acquis 2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4					
Taux de marge	30,3	31,0	31,0	34,3	35,2	35,3	32,9	32,8	32,4	33,4	31,7	34,0	32,4
Variation du taux de marge	-2,9	0,7	0,0	3,3	0,9	0,2	-2,4	-0,1	-0,4	1,8	-1,7	2,3	-1,6
Contributions à la variation du taux de marge :													
des gains de productivité	-4,2	-8,7	12,2	-1,0	0,1	0,6	1,5	0,0	-0,1	0,7	-6,2	3,7	0,8
du coût réel du travail par tête	2,2	8,1	-11,7	1,5	-0,1	0,2	-2,4	0,2	0,3	0,9	3,6	-3,1	-0,7
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	0,3	1,1	-0,6	0,6	-0,3	-0,2	-0,1	0,0	-0,3	0,6	1,1	-0,1	-0,4
d'autres facteurs (dont subventions et impôts sur la production)	-1,2	0,2	0,1	2,2	1,3	-0,5	-1,4	-0,3	-0,3	-0,4	-0,3	1,8	-1,4

■ Prévision

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital.

Sa variation se décompose de façon complémentaire entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
- les évolutions du coût réel du travail (W/Pc, où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement sur le taux de marge.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le fonds de solidarité.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

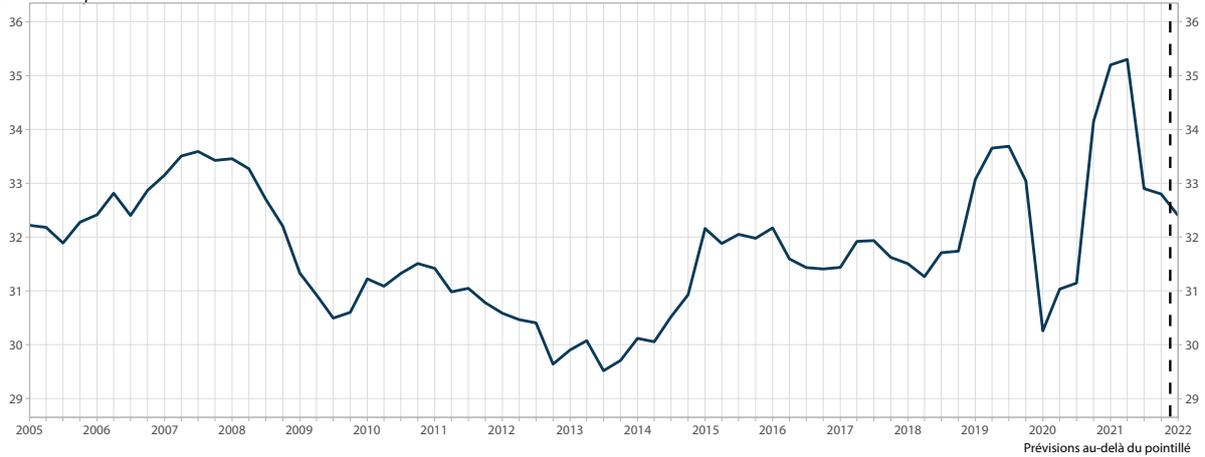
$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{WL}{Y P_{VA}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{P_C} \frac{P_C}{P_{VA}} + \text{autres facteurs}$$

Source : Insee

Conjoncture française

► 2. Taux de marge des sociétés non financières (SNF)

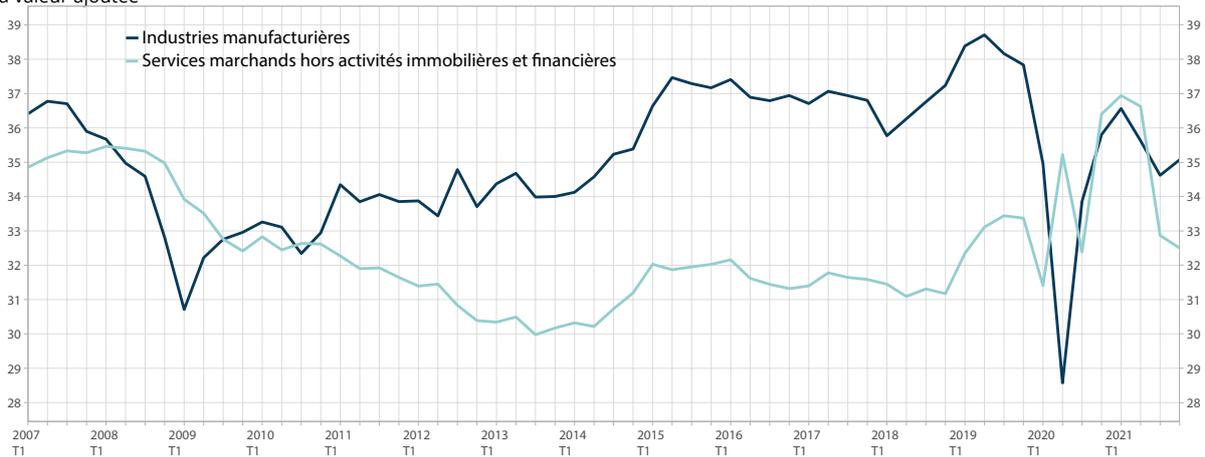
en % de la valeur ajoutée



Source : Insee

► 3. Taux de marge dans l'industrie et les services

en % de la valeur ajoutée



Note : les taux de marge sont ici calculés tous secteurs institutionnels confondus. Cependant, les branches considérées sont en très grande majorité composées d'entreprises non financières (ENF), c'est-à-dire de sociétés non financières et d'entrepreneurs individuels.

Source : Insee

Investissement des entreprises

L'investissement des entreprises non financières (ENF) a accéléré au quatrième trimestre 2021 (+1,1 % après +0,1 %, ► **figure 1**), dépassant de 3,4 % son niveau du dernier trimestre de 2019. En premier lieu, l'investissement en produits manufacturés a rebondi légèrement (+0,3 % après -1,8 %). Il se situe ainsi 3,5 % sous son niveau d'avant la crise sanitaire, dans un contexte de fortes difficultés d'approvisionnement. Cet écart est notamment dû à l'investissement dans les matériels de transport, inférieur de 17,5 % à son niveau de fin 2019 en raison de la faiblesse de la production d'automobiles. En second lieu, l'investissement en construction s'est redressé au quatrième trimestre (+0,7 % après un repli au troisième trimestre), s'établissant à 1,1 % au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire. Enfin, l'investissement en services a continué d'être dynamique (+1,9 % au quatrième trimestre, dépassant de près de 10 % son niveau d'avant la crise sanitaire), porté par l'investissement en services d'information et de communication.

Au premier trimestre 2022, l'investissement des entreprises ralentirait légèrement (+0,8 %). L'investissement en produits manufacturés se replierait à nouveau, tiré à la baisse par l'investissement en matériels de transport. L'investissement des entreprises en construction croîtrait modérément (+0,7 % au premier trimestre). Il serait porté par la reprise des mises en chantier de bâtiments industriels, jusque-là très en deçà de leur niveau de 2019. En revanche le volume d'activité du gros entretien de bâtiment hors logement (travaux de rénovation notamment), déjà très élevé, contribuerait à peine à la croissance de l'investissement des entreprises en construction. Et l'investissement en logements collectifs serait en baisse, comme depuis la mi-2021. Enfin, l'investissement en services ralentirait, à +1,5 % au premier trimestre, après le fort dynamisme des trimestres précédents.

Au premier trimestre, l'investissement des entreprises serait au total supérieur de 4,2 % à son niveau d'avant la crise sanitaire (► **figure 2**), portant à la fin du premier trimestre son acquis de croissance à 2 % pour 2022. Sa dynamique serait beaucoup plus incertaine au deuxième trimestre : les conséquences économiques de la guerre en Ukraine risquent en effet de conduire à une forme d'attentisme en matière de décisions d'investissement, d'autant que ces dernières seraient déjà rendues coûteuses par le renchérissement des matières premières, notamment énergétiques. ●

► 1. Investissement des entreprises non financières (ENF)

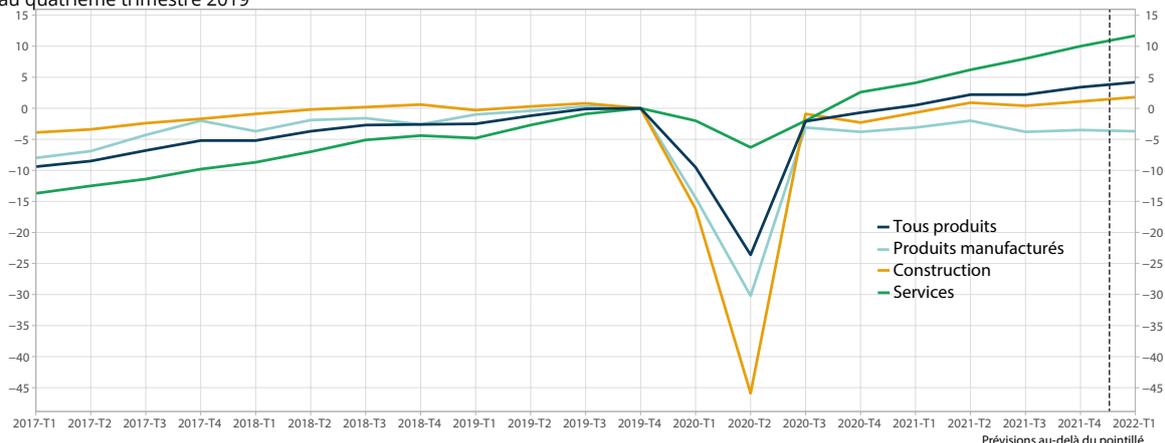
aux prix de l'année précédente chaînés, CVS-CJO, en %

	Variations trimestrielles								Variations annuelles			
	2020				2021				2022	2020	2021	2022 acquis T1
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1			
Produits manufacturés (31 %)	-14,4	-18,4	38,8	-0,7	0,7	1,1	-1,8	0,3	-0,2	-12,6	11,2	-0,6
Construction (24 %)	-16,2	-35,5	83,4	-1,5	1,6	1,6	-0,4	0,7	0,7	-16,5	20,0	1,4
Services hors construction (45 %)	-2,0	-4,4	4,6	4,7	1,5	2,0	1,7	1,9	1,5	0,2	9,2	4,3
Tous produits (100 %)	-9,5	-15,6	28,1	1,4	1,3	1,6	0,1	1,1	0,8	-8,1	12,1	2,0

■ Préviation
Source : Insee

► 2. Investissement des entreprises non financières (ENF) par produit

écart en % au quatrième trimestre 2019



Source : Insee

Conjoncture internationale



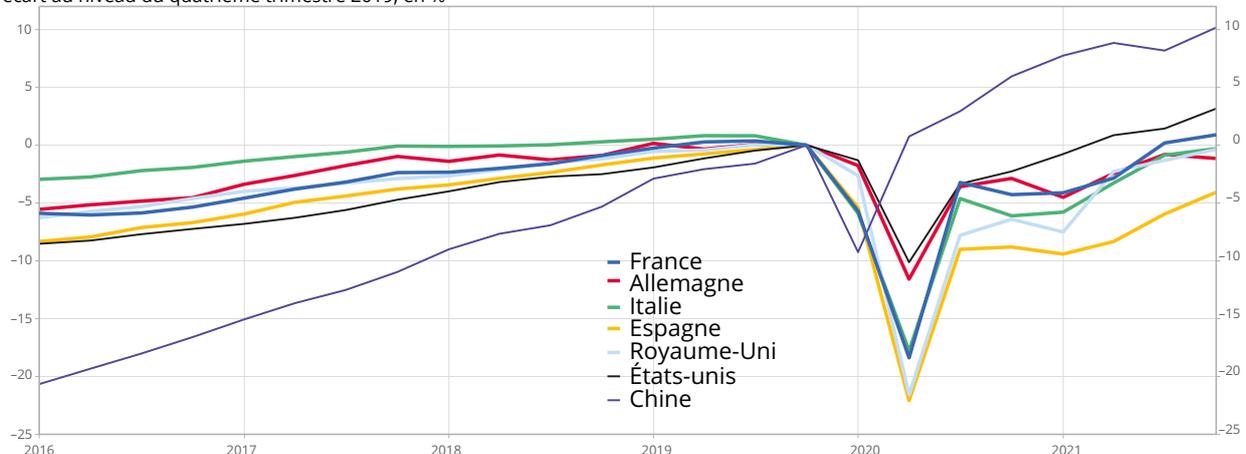
Synthèse internationale

Au quatrième trimestre 2021, l'activité économique a ralenti en Europe, en particulier en France et en Italie, et a même reculé en Allemagne (► **figure 1**). Ce ralentissement traduit de moindres effets de rattrapage après le dynamisme de l'activité au trimestre précédent, tandis que de nouvelles vagues épidémiques, liées aux variants Delta et Omicron, ont affecté la consommation des ménages, notamment en Allemagne. La plupart des principaux pays européens sont néanmoins revenus autour de leur niveau d'activité du quatrième trimestre 2019, à l'exception de l'Espagne, encore nettement en deçà (► **éclairage** trajectoires de sortie de crise sanitaire en Europe). Par ailleurs, après un troisième trimestre morose, le PIB a rebondi aux États-Unis, au Japon, en Chine et dans plusieurs économies émergentes, stimulant de fait la reprise du commerce mondial. En effet, les échanges mondiaux de biens et services ont nettement accéléré au quatrième trimestre 2021 (+2,3 % après +0,9 %, ► **figure 2**), malgré la persistance de difficultés d'approvisionnement. En particulier, le dynamisme des importations joint à une demande intérieure moins allante ont permis la reconstitution d'une partie des stocks aux États-Unis et dans les pays de la zone euro.

Au début du premier trimestre 2022, la dégradation de la situation sanitaire, en plus de peser sur la consommation des ménages en services (► **figure 3**), aurait prolongé les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment en raison de fermetures d'usines et de ports en Chine. À partir du mois de février, les tensions géopolitiques en Ukraine, puis la guerre et les sanctions économiques contre la Russie, augmenteraient ces difficultés de production pour les économies européennes, en perturbant notamment les chaînes de valeurs de certaines industries.

► 1. Au quatrième trimestre 2021, l'activité a ralenti en Europe alors qu'elle a accéléré en Chine et aux États-Unis

PIB en écart au niveau du quatrième trimestre 2019, en %



Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC

2. Le commerce mondial a nettement accéléré au quatrième trimestre 2022

variations trimestrielles en % (variations annuelles en % pour les trois dernières colonnes)

	2020				2021				2022	2020	2021	2022 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1			
Commerce mondial	-2,9	-14,9	12,8	4,9	3,2	1,7	0,9	2,3	0,5	-7,5	11,4	3,1
Importations des économies avancées	-3,0	-16,9	13,5	5,1	1,4	2,5	1,1	2,7	1,0	-9,4	10,2	4,3
Importations des économies émergentes	-2,8	-10,7	11,5	4,4	6,9	-0,1	0,4	1,6	-0,6	-3,5	13,8	0,7
Demande mondiale adressée à la France	-2,7	-16,4	12,8	4,9	2,1	2,8	1,0	1,9	0,7	-8,6	10,5	3,3

Note : le champ considéré ici est celui des biens et services. La catégorie « économies avancées » comporte les principaux pays de la zone euro, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada, et la Corée du Sud. La catégorie « économies émergentes » comporte la Chine, l'Inde, la Turquie, les pays de l'OPEP, la Russie, la Pologne, le Brésil, et le Mexique.

Source : Insee

Conjoncture internationale

Autre conséquence de la guerre en Ukraine, l'inflation devrait continuer à augmenter en mars, après avoir déjà atteint des niveaux particulièrement élevés en début d'année dans les économies occidentales (► **figure 4** et **éclairage** inflation en zone euro). En effet, d'une part, les prix des matières premières ont très nettement augmenté, notamment le pétrole, qui, après un fléchissement en décembre lié à l'émergence du variant Omicron, a bondi après le déclenchement du conflit (► **éclairage** pétrole et matières premières). D'autre part, la confrontation des contraintes d'offre à une demande dynamique en 2021 a poussé les prix à la hausse dans les principales économies occidentales. Cette inflation élevée pourrait peser sur la consommation des ménages au premier semestre 2022, en particulier en Europe avec la dépréciation de l'euro par rapport au dollar, monnaie refuge en période d'incertitudes. Par ailleurs, pour endiguer cette inflation, les Banques centrales ont entamé un resserrement de leurs politiques monétaires, maintenues accommodantes depuis le début de la crise sanitaire, avec notamment une réduction du rythme des achats nets d'actifs pour la BCE et une potentielle hausse des taux à la mi-mars pour la Fed.

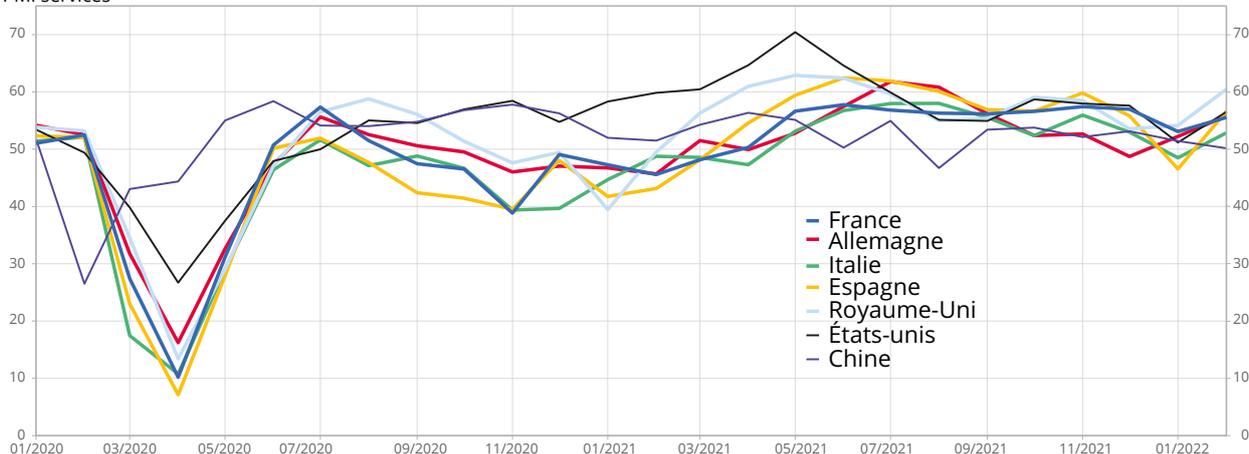
L'évolution des économies au deuxième trimestre reste en partie conditionnée à l'évolution sanitaire (en particulier en Chine), et surtout aux développements de la guerre en Ukraine et à ses conséquences économiques. Le renchérissement des prix de l'énergie, notamment, s'impose à l'ensemble des économies vu le caractère globalisé des marchés de l'énergie. S'agissant des économies européennes, ce choc les affecte en premier lieu à hauteur de leurs importations nettes¹ de produits énergétiques. En France, la part des importations nettes de produits énergétiques dans le PIB était moins élevée en 2018² que dans les autres principales économies de la zone euro (► **figure 5**). Une hausse des prix des énergies, comme on l'observe depuis le début du conflit, pourrait ainsi affecter davantage l'Allemagne et l'Italie que la France, d'autant que la part importée nette de Russie y est relativement importante. De plus, parmi ces importations nettes de produits énergétiques, la part d'importations nettes de gaz est variable, et pourrait entraîner une exposition plus forte de l'Italie à l'envolée du prix de celui-ci. Au Royaume-Uni et aux États-Unis, pays producteurs et exportateurs d'énergie fossiles, le déficit commercial des produits énergétiques est plus faible qu'en zone euro. ●

¹ Les importations nettes correspondent à la différence entre les importations et les exportations d'un produit donné.

² Dernière année disponible pour les données utilisées.

► 3. Les services ont été affectés par le regain épidémique en décembre et janvier dans les pays occidentaux, mais se sont redressés en février

indice PMI services

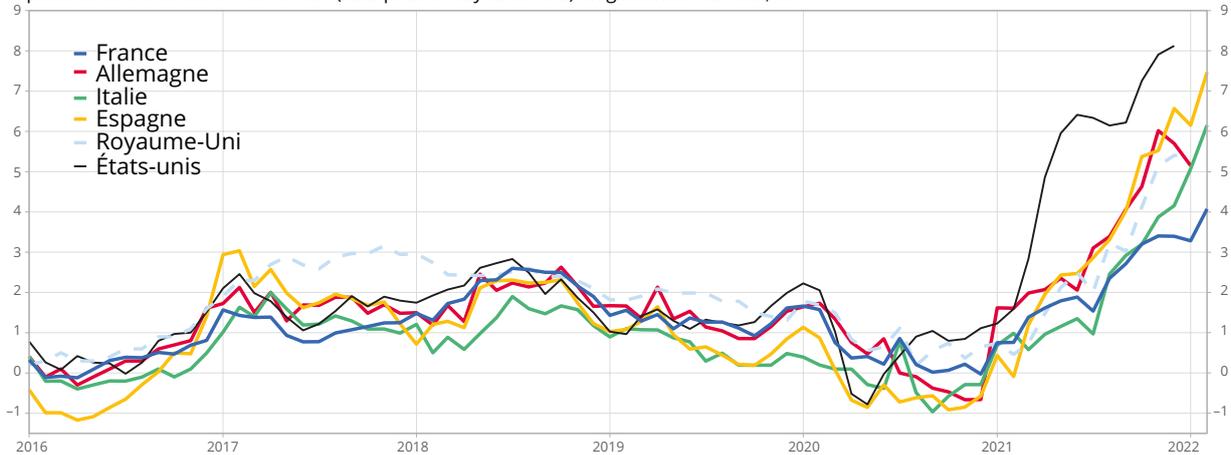


Note : en février 2022, le niveau du PMI Services en France se situe à 55,5, au-dessus du seuil d'expansion de 50.

Source : Purchasing Manager's Index, IHS Markit

► 4. L'inflation a atteint des niveaux particulièrement élevés dans les pays occidentaux

indice des prix à la consommation harmonisé (sauf pour le Royaume-Uni) en glissement annuel, en %



Note : Eurostat fournit un indicateur d'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) pour les pays de l'Union européenne et les États-Unis, mais les données pour le Royaume-Uni s'arrêtent fin 2020. Pour le Royaume-Uni, l'indice des prix à la consommation est donc l'IPC non harmonisé fourni par l'ONS britannique. Les données pour les mois les plus récents ne sont pas disponibles pour tous les pays, notamment le dernier point est décembre 2021 pour les États-Unis.

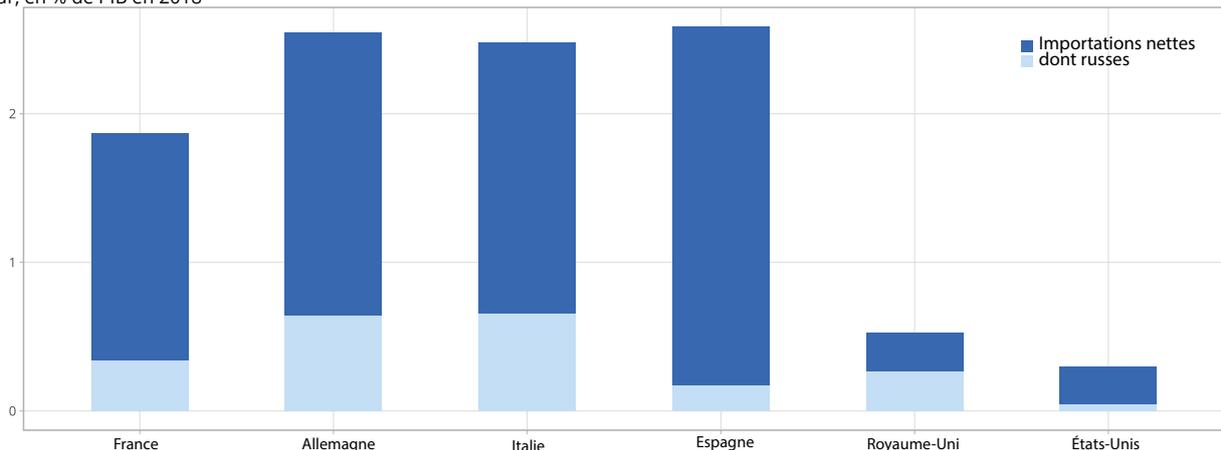
Lecture : en février 2022, en France, les prix à la consommation (au sens de l'IPCH) étaient supérieurs de 4,1 % par an à leur niveau de février 2021.

Dernier point : février 2022.

Source : Eurostat, ONS

► 5. Les importations nettes dans le secteur énergétique sont moins élevées en France que dans les autres principales économies de la zone euro

en valeur, en % de PIB en 2018



Note : importations nettes dans les secteurs « Extraction de matériaux énergétiques », « Extraction minière et exploitation de produits non producteurs d'énergie », « Activités de soutiens à l'extraction », « Cokéfaction et raffinage » et « Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ». Les dernières données disponibles dans le tableau inter-pays datent de 2018. Les importations nettes correspondent à la différence entre les importations et les exportations d'un produit donné.

Source : OECD. (2021) OECD Inter-Country Input-Output Database, <http://oe.cd/icio>

Des prix des énergies et des matières premières sous très forte tension

Dans un marché mondial particulièrement volatil, la guerre en Ukraine a exacerbé une tendance déjà nettement haussière des cours des énergies et de certaines matières premières.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine, fin février, a nettement amplifié la tendance haussière, entamée depuis début 2021, des prix des matières premières énergétiques (pétrole, gaz, charbon). La Russie étant l'un des principaux producteurs et exportateurs de ces énergies fossiles, les vives tensions géopolitiques suscitées par le conflit et les sanctions prononcées font craindre un appauvrissement de leur offre : le prix du baril de pétrole (Brent) s'est ainsi établi en février 2022 à 96,8 \$ en moyenne, en progression tout au long du mois et a atteint 129 \$ (118,4 €) début mars après l'annonce par les États-Unis d'un embargo sur les importations de pétrole en provenance de Russie. Ces niveaux de cours avaient certes déjà été approchés en dollars en 2011-2012, mais le taux

de change de l'euro était alors plus favorable (► **figure 1**). Dans le même temps, le cours du gaz, après un premier pic historique en décembre 2021 à 180 € le MWh, a dépassé les 200 €/MWh sur le marché de référence en Europe (► **figure 2**), soit plus de 10 fois son niveau d'un an auparavant. Le continent européen étant fortement dépendant du gaz russe, son approvisionnement pour l'hiver prochain soulève des inquiétudes. Enfin, le cours du charbon a lui aussi fortement rebondi, atteignant plus de 400 \$ la tonne. Le prix du carbone sur le marché européen a quant à lui connu un net repli, qui s'expliquerait par des arbitrages d'investisseurs en besoin de liquidités dans un contexte difficile sur les marchés actions.

► 1. Cours du pétrole (Brent) en dollars et en euros

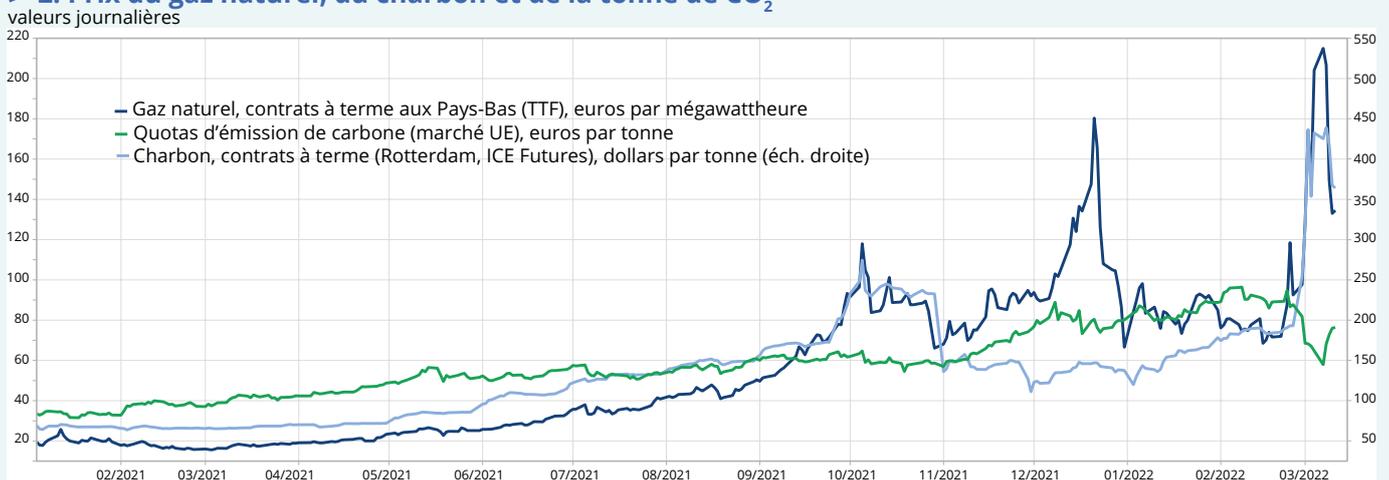


Dernier point : 11 mars 2022.

Lecture : au 11 mars 2022, le prix du baril de Brent s'établit à 112,2 \$.

Source : Commodity Research Bureau

► 2. Prix du gaz naturel, du charbon et de la tonne de CO₂



Dernier point : 11 mars 2022.

Lecture : au 11 mars 2022, la valeur des contrats à la prochaine échéance de gaz naturel aux Pays-Bas (TTF) s'établit à 134,5 € par mégawattheure.

Source : ICE Futures Europe

De plus, certaines matières premières minérales se sont renchéries de manière marquée, du fait de la guerre. Parmi les métaux employés dans l'industrie française, l'aluminium ou encore le titane ont vu leurs cours augmenter notablement depuis fin février. Le prix du nickel, dont la Russie est le premier exportateur mondial¹, a quant à lui explosé (► **figure 3**).

Du côté des matières premières agricoles, le prix du blé est notamment en forte hausse depuis fin février, la

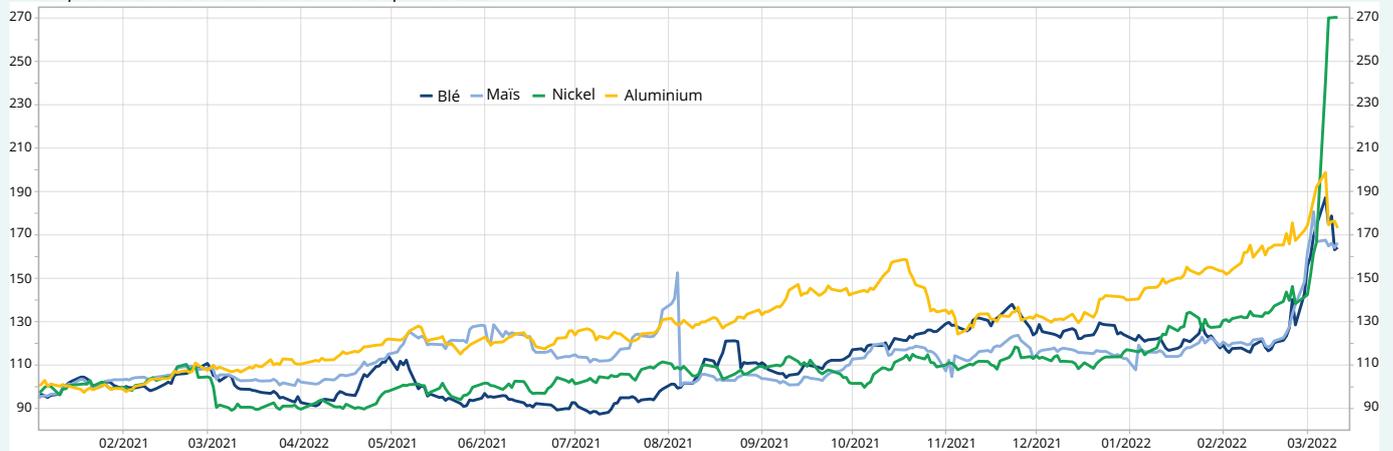
Russie et l'Ukraine représentant 25 % des exportations mondiales. Les craintes d'une pénurie pèsent sur de nombreux pays, notamment d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, très dépendants de ces productions fondamentales pour leur alimentation. Le maïs, dont l'Ukraine est le quatrième exportateur mondial, et surtout l'huile de tournesol, pour laquelle les deux pays représentent 70 % des exportations, sont aussi sous forte tension sur les marchés. ●

Alexandre Wukovits

¹ Source : *Observatory of Economic Complexity* sur données BACI (valeurs de 2019 pour le nickel, le blé, le maïs et l'huile de tournesol).

► 3. Cours du blé, du maïs, du nickel et de l'aluminium

indice journalier - en devises - base 100 en janvier 2021



Dernier point : 11 mars 2022.

Lecture : au 11 mars 2022, l'indice du prix du blé en euros s'établit à 164,3.

Source : Euronext, London Metal Exchange, Insee

Conjoncture internationale

L'inflation dans la zone euro

Depuis début 2021, l'inflation a vivement augmenté dans les principales économies de la zone euro. En janvier 2022, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) progresse ainsi de 6,2 % sur un an en Espagne, 5,1 % en Allemagne et en Italie, et 3,3 % en France (► **figure 1**). Dans ces quatre pays, la hausse des prix de l'énergie constitue la principale contribution aussi bien au niveau élevé de l'inflation atteint en janvier qu'à sa dynamique haussière depuis un an (► **éclairage** de la *Note de conjoncture* du 14 décembre 2021). En outre, l'inflation énergétique¹ explique aussi une grande partie des écarts d'inflation d'un pays à l'autre, même si les autres postes de consommation peuvent aussi y contribuer. La hausse des prix de l'énergie est nettement plus marquée en Italie et en Espagne, soit les deux pays qui présentent l'IPCH le plus élevé en janvier 2022.

En Allemagne et en Espagne, cette inflation importée se propage au reste de l'économie avec une inflation sous-jacente à respectivement +3,1 % et +2,6 % en janvier 2022. En France et en Italie, ce phénomène de transmission semble moins avancé.

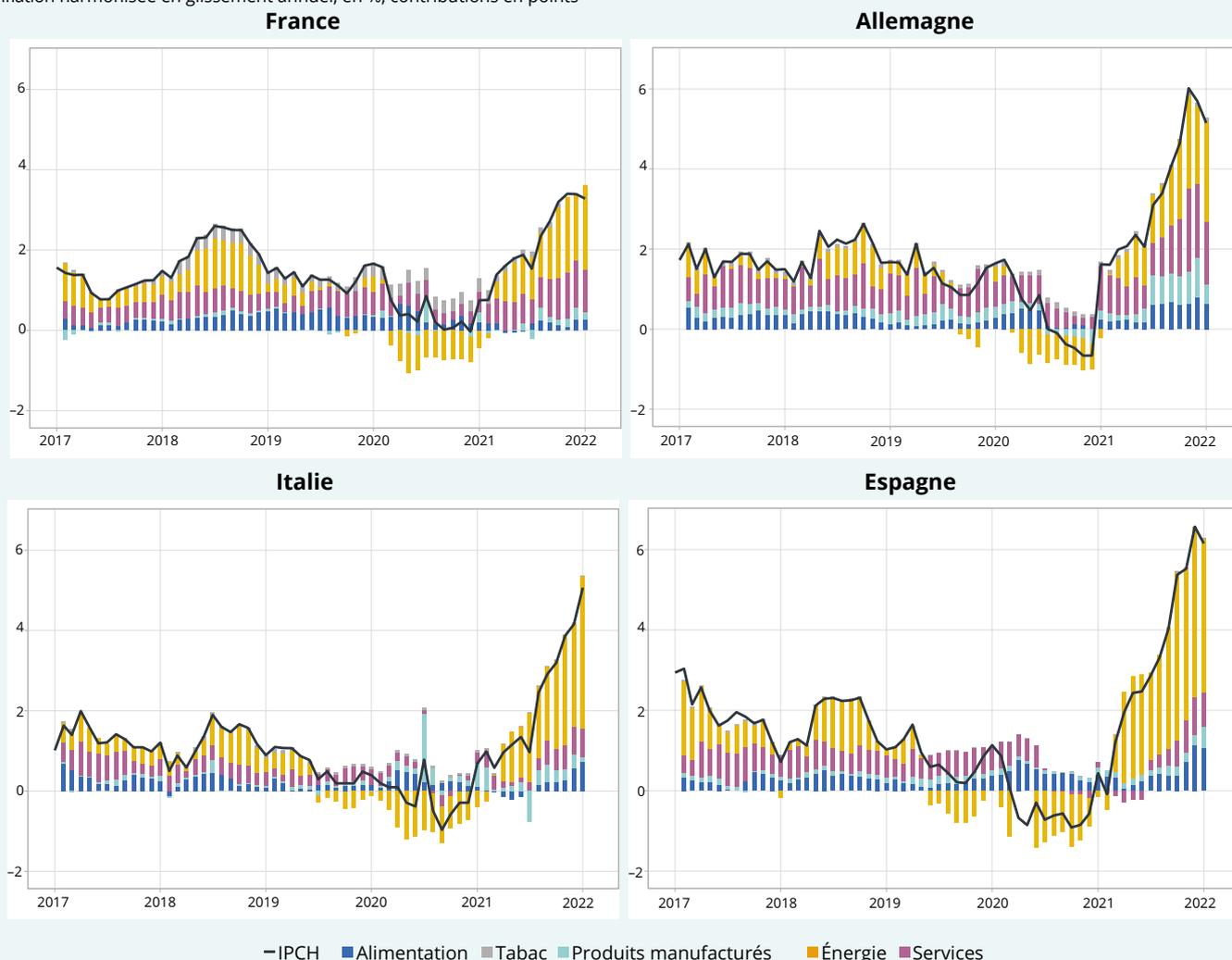
L'énergie contribue fortement à l'inflation de chaque pays, mais avec des différences marquées

En Espagne et en Italie, la contribution de l'énergie à l'inflation atteint +3,8 points en janvier 2022, alors qu'elle n'est que de +2,5 points en Allemagne et de +2,1 points en France (► **figure 2**). Ces écarts reflètent les évolutions différenciées des prix de l'énergie entre les pays. En janvier 2022, l'inflation énergétique a ainsi atteint 39 % sur un an en Italie et 33 % en Espagne contre environ

¹ L'IPCH total est décomposé ici en cinq grands postes de consommation : alimentation, tabac, produits manufacturés, énergie et services. Pour une comparaison plus aisée avec la France, ces agrégats ont été construits à partir des données détaillées de l'IPCH pour correspondre au maximum aux postes de consommation présentés dans la Fiche Prix à la consommation.

► 1. Contribution à l'IPCH de ses grands agrégats pour les quatre principales économies de la zone euro

inflation harmonisée en glissement annuel, en %, contributions en points



Lecture : en France et en janvier 2022, l'inflation harmonisée s'élevait à 3,3 % en rythme annuel avec une contribution de l'alimentation de 0,3 point.
Source : Eurostat

20 % en Allemagne et en France. Ces différences sont principalement liées à l'électricité. En effet, les prix de l'électricité ont fortement augmenté en Italie et en Espagne (respectivement +62 % et +46 % sur un an en janvier) alors que les hausses sont restées contenues en Allemagne et en France (respectivement +11 % et +4 %). En Espagne et en Italie, les tarifs réglementés de l'électricité sont revus au moins trimestriellement et ont donc eu le temps de s'ajuster aux hausses de prix de production des derniers mois. Les ajustements ne sont que biannuels en France (en février et août) et, en Allemagne, le système de tarification majoritaire (pour l'électricité comme pour le gaz) correspond à des contrats avec un prix fixe sur un an.

Le prix du gaz a aussi évolué de façon hétérogène mais moins contrastée que l'électricité. Il a crû fortement en Italie et en France (respectivement +59 % et +45 % sur un an en janvier) et un peu plus modérément en Allemagne et en Espagne (respectivement +20 % et +17 %). En France, l'ajustement mensuel du tarif réglementé a d'abord tiré le glissement annuel des prix à la hausse, mais depuis cet automne un « bouclier tarifaire » a été mis en place (► encadré sur le « Bouclier tarifaire »). En Allemagne, la hausse des prix du gaz en janvier suggère que ce mois correspond à la date de renouvellement de plusieurs contrats. Le glissement annuel des prix du gaz reste faible en Allemagne, comparativement à la France et l'Italie, mais au fur et à mesure du renouvellement des contrats, la hausse des prix de production énergétiques devrait davantage se refléter dans les prix de consommation.

Enfin, le prix des carburants a connu une hausse importante et d'ampleur similaire dans les quatre pays étudiés, avec des contributions à l'IPCH total de l'ordre du point en janvier (et jusqu'à +1,4 point pour l'Espagne, où le poids des carburants est important, ► figure 3).

En France, l'inflation s'est à ce stade un peu moins propagée aux produits alimentaires et manufacturés qu'en Allemagne, en Italie ou en Espagne

En Allemagne, en Espagne et en Italie, les prix de l'alimentation sont dynamiques sur un an en janvier 2022 (respectivement +4,3 %, +4,5 % et +3,5 % en glissement annuel). De même, les prix des biens manufacturés ont assez nettement augmenté sur un an en Espagne (+3,1 %) et en Allemagne (+2,8 %). En France, les évolutions des prix pour ces deux agrégats sont plus contenues en janvier (+1,5 % pour l'alimentation et +1,0 % pour les biens manufacturés).

Au total, ces deux agrégats contribuent de manière importante à l'IPCH total en Allemagne et en Espagne (respectivement +1,1 point et +1,6 point). En France et en Italie, leur contribution est plus limitée (respectivement +0,5 point et +0,8 point).

Ces différences reflètent en partie celles des indices de prix à la production de l'industrie pour le marché domestique (IPPI). Par exemple, s'agissant des produits alimentaires transformés (hors tabac), l'indice de prix à la production a fortement crû dans les quatre pays étudiés

► 2. Évolutions des prix de différents agrégats et de certaines de leurs composantes et leurs contributions à l'IPCH total dans les quatre principales économies de la zone euro en janvier 2022

inflation harmonisée en glissement annuel, en %, contributions en points

Janvier 2022	France		Allemagne		Italie		Espagne	
	Évolution (%)	Contribution						
Alimentation	1,5	0,3	4,3	0,6	3,5	0,7	4,5	1,1
Tabac	-0,1	0,0	4,8	0,1	0,6	0,0	2,4	0,0
Produits manufacturés	1,0	0,2	2,8	0,5	0,6	0,1	3,1	0,5
<i>dont vente de véhicules</i>	2,2	0,1	6,7	0,3	2,7	0,1	3,4	0,1
Énergie	20,3	2,1	20,5	2,5	38,7	3,8	32,5	3,8
<i>dont gaz</i>	45,4	0,9	19,9	0,6	59,0	1,4	17,3	0,3
<i>dont électricité</i>	3,9	0,1	11,0	0,3	62,0	1,5	46,4	1,9
<i>dont carburants</i>	21,8	0,9	24,7	1,0	19,8	1,0	24,5	1,4
Services	2,0	1,0	2,9	1,6	1,6	0,7	1,8	0,8
<i>dont loyers et entretien du logement</i>	1,3	0,1	2,2	0,4	0,7	0,0	1,0	0,1
<i>dont entretien des véhicules</i>	2,7	0,1	6,9	0,2	3,4	0,1	1,6	0,0
<i>dont transports</i>	4,2	0,1	3,5	0,1	-0,2	0,0	-1,1	0,0
<i>dont loisirs et culture</i>	1,6	0,1	4,4	0,4	1,6	0,1	1,6	0,1
<i>dont communications</i>	1,0	0,0	0,0	0,0	-4,0	-0,1	-0,6	0,0
<i>dont restaurants et hôtels</i>	2,6	0,2	4,5	0,2	4,4	0,4	3,3	0,5
IPCH	3,3		5,1		5,1		6,2	

Lecture : en France et en janvier 2022, l'inflation harmonisée de l'alimentation s'élevait à 1,5 % en rythme annuel et contribuait à hauteur de 0,3 point à l'IPCH total.

Source : Eurostat

Conjoncture internationale

mais particulièrement en Espagne et en Allemagne où son glissement annuel atteint en janvier respectivement 9,4 % et 8,6 %, contre 5,6 % pour la France².

Dans les services, les hausses de prix restent à ce stade assez modérées. Les services en Allemagne affichent tout de même un dynamisme un peu plus important (+2,9 % contre environ +2 % en France, en Espagne et en Italie). ●

Hugues Ravier et Meryam Zaiem

2 À la date de rédaction, le chiffre de janvier n'était pas disponible pour l'Italie mais était à 6,8 % en décembre 2021.

► 3. Poids dans l'IPCH, des différents agrégats et de certaines de leurs composantes dans les quatre principales économies de la zone euro en 2022

poids en % dans la consommation des ménages

Poids (%)	France	Allemagne	Italie	Espagne
Alimentation	19	15	21	23
Tabac	2	2	2	2
Produits manufacturés	16	18	23	18
<i>dont vente de véhicules</i>	4	4	4	3
Énergie	10	12	10	12
<i>dont gaz</i>	2	3	2	2
<i>dont électricité</i>	3	3	2	4
<i>dont carburants</i>	4	4	5	6
Services	53	53	45	46
<i>dont loyers et entretien du logement</i>	11	17	7	8
<i>dont entretien des véhicules</i>	6	4	4	3
<i>dont transports</i>	2	2	2	1
<i>dont loisirs et culture</i>	8	10	6	5
<i>dont communications</i>	3	3	3	3
<i>dont restaurants et hôtels</i>	7	4	10	14

Lecture : en France et en 2022, le poids de l'alimentation dans le panier de consommation considéré pour l'IPCH français est de 19 %.

Source : Eurostat

Mesures pour limiter la hausse des prix de l'énergie en Allemagne, Italie et Espagne¹

Pour la France, les mesures de « bouclier tarifaire » prises pour limiter la hausse des prix à la consommation de l'énergie font l'objet d'une évaluation spécifique (► **éclairage** associé à la fiche Prix à la consommation). L'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ont également mis en œuvre des mesures afin de limiter la hausse des prix de l'énergie pour les consommateurs.

En Allemagne, la principale mesure consiste en une baisse des taxes sur l'électricité, introduite le 1^{er} janvier 2021 et renforcée en 2022. C'est aussi le cas en Espagne, avec une baisse de taxe sur l'électricité dès l'été 2021, et en Italie avec une baisse de taxe sur le gaz depuis septembre 2021. Par ailleurs, à partir du dernier trimestre de l'année 2021, l'Espagne a plafonné la hausse du prix du gaz et l'Italie a procédé à une réduction des charges de réseaux pour l'électricité et le gaz². L'Italie a ajouté la possibilité d'échelonner, sans intérêt, le paiement de ses factures d'énergie. Ces mesures ont généralement ciblé les consommateurs, ménages et entreprises dont la consommation énergétique n'est pas trop élevée.

Comme en France, ces mesures sur les prix peuvent se combiner avec des transferts de revenus à destination des ménages les plus vulnérables (chèques-énergie en Espagne et en Italie, augmentation de l'allocation logement en Allemagne). ●

¹ Source : <https://www.bruegel.org/publications/datasets/national-policies-to-protect-consumers-from-rising-energy-prices/>.

² En Italie, une réduction de la charge de transport de l'électricité avait été mise en place pour les petits consommateurs, sauf ménages, dès le deuxième trimestre de l'année 2021.

Bibliographie

Insee, (2021), « Les dynamiques récentes de l'inflation en France, Allemagne, Italie et Espagne sont liées à l'augmentation des prix de l'énergie mais avec des spécificités par pays », *Note de conjoncture*, décembre 2021. ●

Les trajectoires de sortie de crise sanitaire en Europe : entre effets de structure et dynamiques sectorielles

Au quatrième trimestre 2021, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie française dépassait de presque 1 % son niveau d'avant la crise sanitaire (quatrième trimestre 2019). Ce n'était pas encore le cas chez ses principaux voisins. Cet éclairage décompose ces disparités entre pays, en tentant de faire la part des choses entre ce qui relève de différences de structures sectorielles et de dynamiques propres à chaque économie - néanmoins, ce partage dépend a priori de la granularité de l'analyse.

La France apparaît comme le pays où les secteurs peu ou pas affectés par la crise sanitaire ont le plus dépassé leur niveau d'avant-crise

Fin 2021, trois secteurs¹ restaient nettement en deçà de leur niveau d'activité d'avant-crise dans la plupart des pays considérés (► **figure 2**). Les deux premiers, rassemblant d'un côté le commerce, les services de transport, l'hébergement et la restauration et de l'autre côté les services aux ménages, étaient directement concernés par les mesures de restrictions encore en vigueur fin 2021 et dépendent en partie du tourisme international. En Espagne notamment, où le poids de ces secteurs est plus important, ils constituaient fin 2021 la principale contribution à la perte d'activité de l'économie (► **figure 1**). Le troisième secteur, l'industrie manufacturière, n'avait pas non plus retrouvé fin 2021 son niveau de fin 2019, hormis en Italie. La valeur ajoutée de ce secteur a peu progressé en 2021, voire a diminué en Allemagne, en lien avec la hausse des

difficultés d'approvisionnement. En Allemagne, où le poids de l'industrie manufacturière est plus important, il constituait fin 2021 la principale contribution à la perte d'activité. En dehors des trois secteurs précédents, les autres présentent des contributions de moindre ampleur et souvent des disparités importantes entre pays en termes de situation par rapport au niveau d'avant-crise. L'évolution positive de la valeur ajoutée française s'explique par la dynamique de ces derniers secteurs, la plupart ayant retrouvé leur niveau d'avant-crise alors qu'ils se situent souvent sous ce niveau dans les pays voisins.

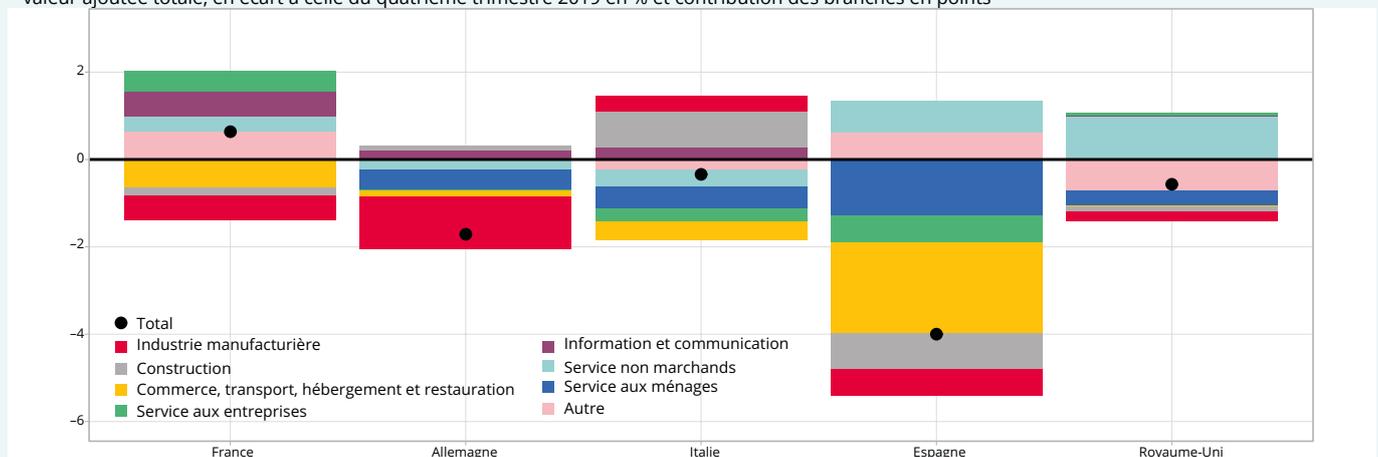
En comparaison à la France, les écarts d'activité des pays voisins résultent autant, voire davantage, des écarts d'activité sectoriels que des effets de structure

L'évolution plus favorable de la valeur ajoutée totale française entre fin 2019 et fin 2021 pourrait être le résultat de sa structure sectorielle plus résistante à la crise et/ou de la croissance plus dynamique de ses

¹ On se place ici au niveau de désagrégation disponible dans les données des comptes nationaux trimestriels publiés sur Eurostat, à savoir une désagrégation en 11 branches d'activité, au sein de laquelle on a regroupé dans une branche « Autre » les secteurs de l'agriculture, l'industrie hors manufacture, les activités financières et d'assurance et les activités immobilières.

► 1. En France, les secteurs peu ou pas affectés par la crise sanitaire ont nettement dépassé fin 2021 leur niveau d'avant-crise

valeur ajoutée totale, en écart à celle du quatrième trimestre 2019 en % et contribution des branches en points



Lecture : au quatrième trimestre 2021, la branche des services aux ménages contribuait pour à 1,3 point à l'écart de valeur ajoutée espagnole par rapport à son niveau du dernier trimestre de 2019.

Note : La catégorie « Autre » regroupe les branches de l'agriculture, des activités financières et d'assurance et des activités immobilières. Cette décomposition a été effectuée en supposant l'additivité des volumes d'activité sectoriels, ce qui n'est pas le cas compte tenu de leur chaînage aux prix de l'année précédente. Cette hypothèse, toutefois, conduit à des erreurs comptables d'ordre limité et ne remet pas en cause le message global.

Source : Eurostat

Conjoncture internationale

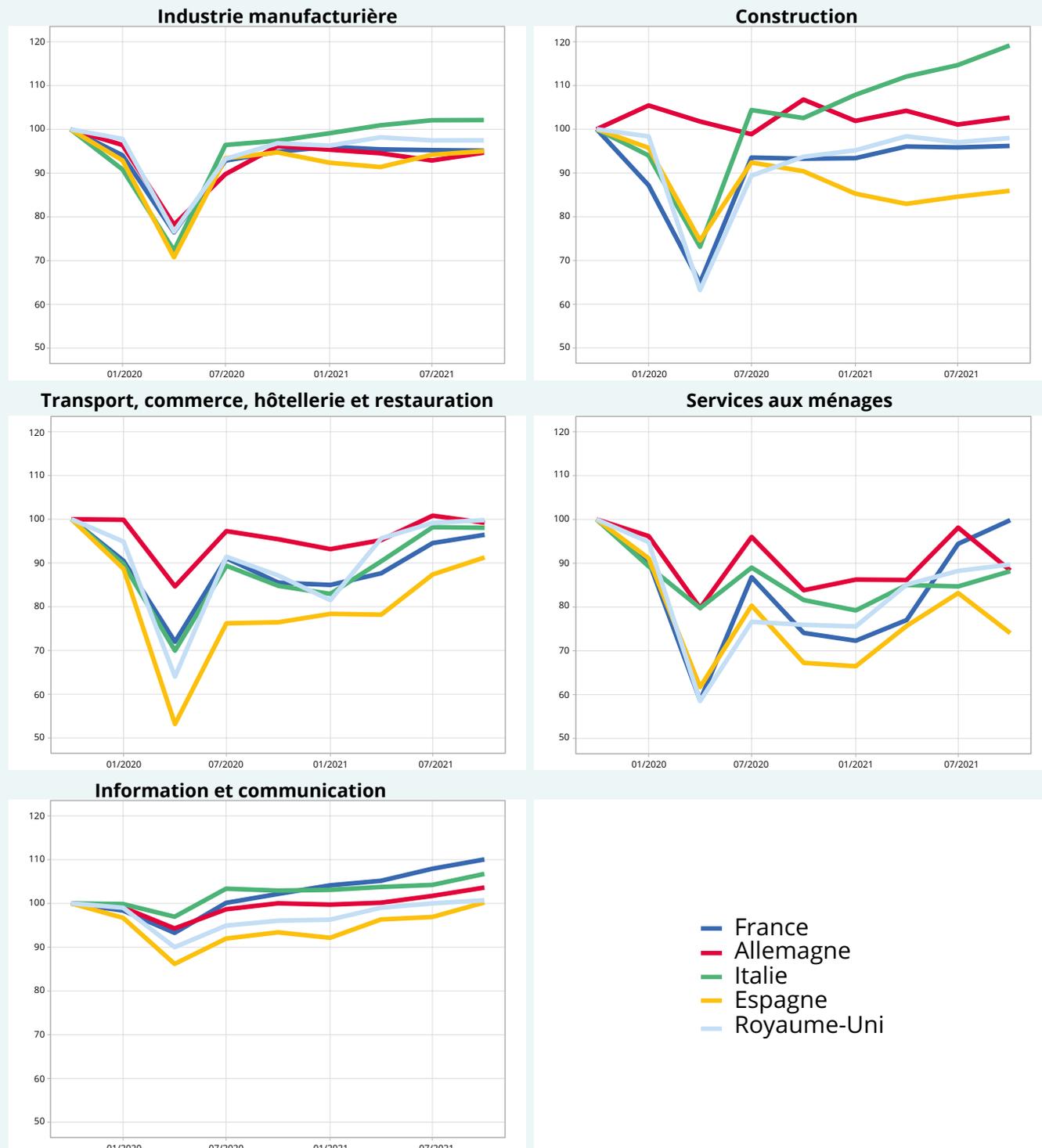
secteurs. Pour tenter de séparer ce qui relève des effets des évolutions par branche de ce qui relève des effets de structure, on construit deux simulations pour les économies voisines de la France.

Dans la première, on applique à chaque pays la structure sectorielle de l'économie française au quatrième trimestre 2019, et à chaque secteur sa propre évolution d'activité observée entre fin 2019 et fin 2021. Dans la

seconde simulation, on applique à chaque pays les évolutions sectorielles d'activité observés entre fin 2019 et fin 2021 pour l'économie française, en gardant pour chaque pays sa propre structure sectorielle. Il apparaît que l'évolution de l'activité serait légèrement plus favorable dans le scénario où les pays auraient la structure de la France mais l'amélioration serait d'ampleur modérée (barres rouges dans la ► **figure 3**).

► 2. La branche de l'information et de la communication a dépassé son niveau d'avant-crise dans l'ensemble des pays européens, mais c'est en France qu'elle est la plus dynamique

valeur ajoutée totale, en écart à celle du quatrième trimestre 2019 en % et contribution des branches en points



Lecture : au quatrième trimestre 2021, en France, l'activité de la branche communication et information était 11,1 % au-dessus de son niveau d'avant-crise du quatrième trimestre 2019.

Source : Eurostat

Dans la seconde simulation, l'activité aurait rejoint son niveau d'avant-crise en Espagne, en Allemagne et en Italie, et le dépasserait nettement au Royaume-Uni (barres bleues dans la ► **figure 3**).

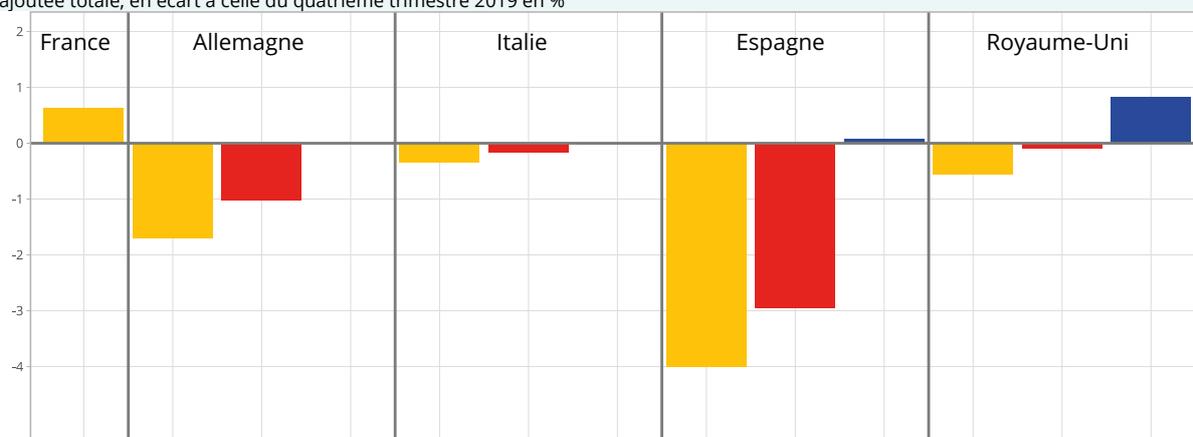
Au vu de ces deux simulations, il semble que les écarts entre la France et les pays voisins résultent davantage d'un effet des évolutions par branche que d'un effet de structure. Pour autant, l'analyse est effectuée ici à un niveau sectoriel relativement agrégé et les effets des évolutions par branche peuvent refléter des effets de composition à des niveaux plus fins. Par exemple, l'évolution négative de l'activité dans l'industrie allemande entre fin 2019 et fin 2021 reflète en partie l'importance du poids de l'automobile comparativement

aux autres pays étudiés, l'industrie automobile ayant particulièrement souffert des difficultés d'approvisionnement sur certains produits (► **encadré**). Autre exemple, en Espagne, l'évolution négative des secteurs du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration et des services aux ménages est en partie due au poids plus important qu'y occupe le tourisme. Comparativement, en France, la demande intérieure contribue plus fortement à l'activité de ces deux secteurs et depuis le début de la crise sanitaire, la consommation des résidents est souvent venue se substituer à celle en baisse des touristes étrangers (sans la compenser, ► **éclairage** tourisme de la *Note de conjoncture* du 6 octobre 2021). ●

Robin Navarro

► 3. Fin 2021, la différence d'écart d'activité entre l'Espagne et la France résultait davantage des pertes d'activité sectorielles de l'économie espagnole que de sa structure sectorielle

valeur ajoutée totale, en écart à celle du quatrième trimestre 2019 en %



■ Évolution d'activité fin 2021, par rapport au niveau d'avant-crise
 ■ Évolution d'activité fin 2021 obtenue en appliquant fin 2021 la structure sectorielle de la France
 ■ Évolution d'activité fin 2021 obtenue en appliquant fin 2021 les évolutions d'activité des secteurs français

Lecture : au quatrième trimestre 2021, en Espagne, la valeur ajoutée totale était -4,1 % en dessous de son niveau d'avant crise. En appliquant à la structure sectorielle de l'Espagne (au quatrième trimestre 2019) les variations sectorielles de la France, cet écart serait de +0,1 %.

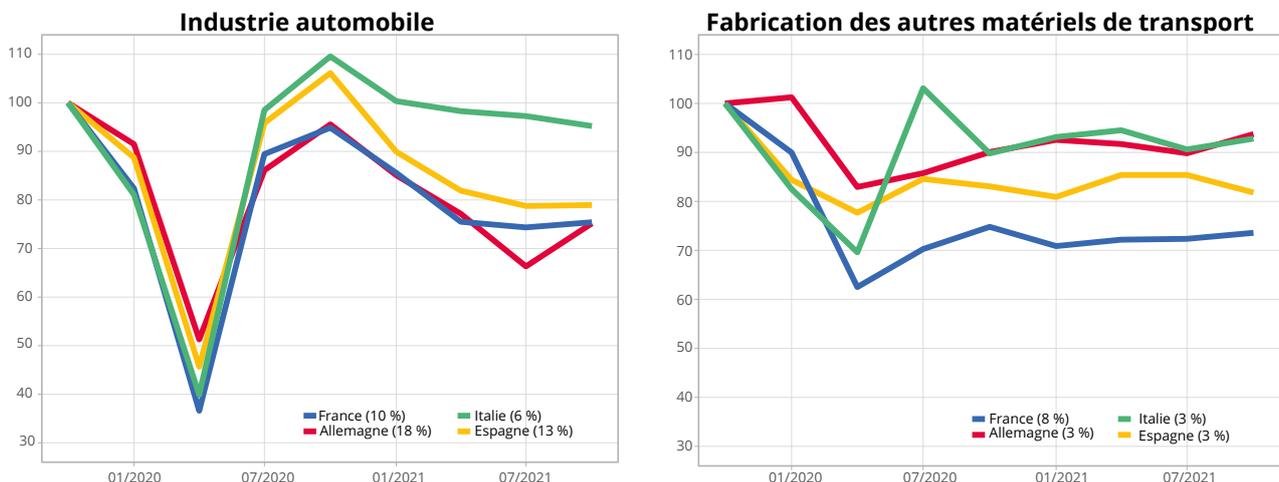
Source : Eurostat

L'automobile pèse particulièrement sur la production manufacturière allemande

Sur le champ de l'industrie manufacturière, la disponibilité d'indices détaillés et harmonisés de la production dans les différents pays permet d'approfondir l'analyse.

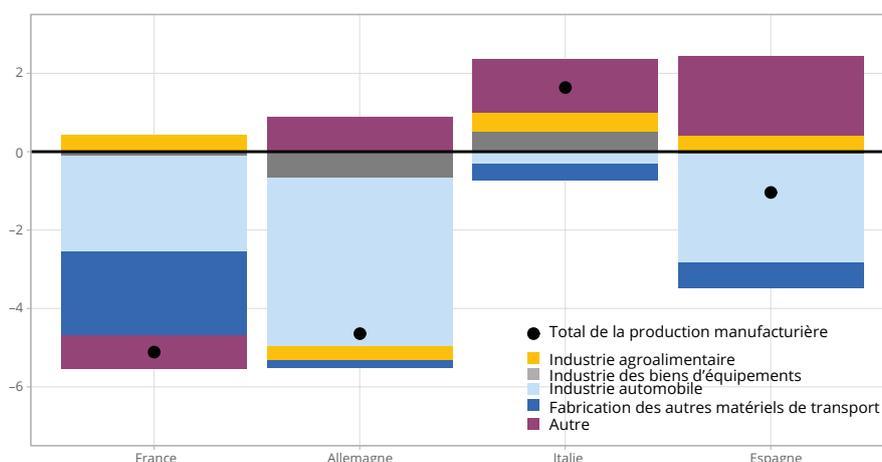
Fin 2021, dans l'industrie automobile et dans la fabrication d'autres matériels de transport, la production demeurait fortement en deçà de son niveau d'avant-crise¹ (► **figure 4**). La production de l'industrie automobile se situait fin 2021 plus de 20 % en dessous de son niveau d'avant-crise en Espagne, France et Allemagne, conduisant à une baisse significative de la production manufacturière entre 2019 et 2021, en particulier en Allemagne et en Espagne où l'industrie automobile a un poids plus fort (► **figure 5**). En Italie, cette industrie a moins pesé sur l'évolution de la production manufacturière, en lien avec une évolution moins défavorable de la production, ainsi qu'avec un poids relativement moins important. La fabrication d'autres matériels de transport, branche qui inclut l'aéronautique, était la plus dégradée en France (presque 30 % en dessous de son niveau d'avant crise, contre 5 à 20 % en deçà dans les autres pays). C'est aussi en France que cette production est la plus importante, d'où une contribution significativement négative à la baisse de la production manufacturière entre fin 2019 et fin 2021. ●

► 4. Fin 2021, la production dans l'industrie automobile et dans les autres matériels de transport était encore largement en dessous de son niveau d'avant-crise dans les principales économies de la zone euro



Lecture : au quatrième trimestre 2021, en Espagne, la production de la branche automobile, qui pèse pour 13 % dans l'industrie manufacturière, était -20,8 % en dessous de son niveau d'avant crise.
Source : Eurostat

► 5. L'industrie automobile pèse particulièrement sur la production au sein de la zone euro



Lecture : au quatrième trimestre 2021, en Espagne, la production de l'industrie manufacturière était -1,0 % en dessous de son niveau d'avant crise.
Note : le secteur « Autre » rassemble la cokéfaction et raffinages, les autres branches manufacturières (textile, chimie, métallurgie...) ainsi que l'erreur comptable associée à la décomposition effectuée.
Source : Eurostat

¹ L'indice de production industrielle employé dans cet encadré est une mesure de production et non de valeur ajoutée, concept utilisé dans le corps de l'éclairage. Cependant les différences entre les deux concepts ne sont pas d'ampleur à invalider les résultats qualitatifs qui sont établis ici.